ENQUÊTE SUR

l'histoire

Octobre – Novembre 1997 ▲ N° 23 ▲ 38 F

PAPON ACCUSE
entretien exclusif

LES GRANDES ÉNIGMES DE LA COLLABORATION

PÉTAIN, DARLAN, LAVAL
UNE AFFAIRE D'ÉTAT

HITLER ET LA FRANCE
ENQUÊTE AUX SOURCES

LE WHO'S WHO DES ÉPURÉS
ÉCRIVAINS ET POLITIQUES

LA GAUCHE COLLABO
SOCIALISTES ET COMMUNISTES

GESTAPO ET BONNES AFFAIRES
MONSIEUR JOSEPH

UN SUJET TABOU
UNE COLLABORATION JUIVE



Joseph Darnand



S O M M A I R E

Les grandes énigmes de la Collaboration

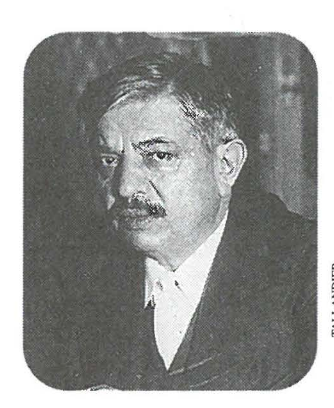


DR

Propagande allemande en 1940.

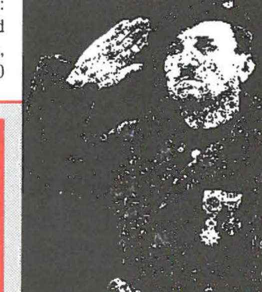

TALLANDIER

Marcel Déat.


TALLANDIER

Pierre Laval.

En couverture : Joseph Darnand à la « une » de Match, 21 mars 1940



***Directeur de la Rédaction :* Dominique Venner**
Directeur de la publication et gérant : Gérald Penciolelli
Directrice artistique : Céline Puybareau-Manaud
Secrétaire de rédaction et Relations publiques : Véronique Villain

Ont collaboré à ce numéro :
Jean-Paul Angelelli, Anne Brassié, Jean-Joël Brégeon, Adrien Brocard, Thierry Buron, Guy Chambarlac, Philippe Conrad, Gilbert Comte, François-Georges Dreyfus, Patrick de Gmeline, Patrick Jansen, Henri Landemer, Dominique Lormier, Jean Mabire, François Major, Macha Manski, Pierre Maugué, Nicolas Mercier, Virginie Tanlay, Jean-Claude Valla, Frédéric Valloire, Eric Vatré, Charles Vaugeois, Dominique Venner.

Enquête sur l'histoire
est édité par la société EC2M,
Sarl au capital de 50 000 F. RC Paris B 385 099 528.
Siège social : 60 Bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : 01.40.05.10.08.
Imprimerie Roto-quadri.
N° de commission paritaire 73718. Dépôt légal à parution ISSN 1166-1232
Bulletin d'abonnement, bon de commande encartés non numérotés entre les pages 34 et 35.

Actualité de l'histoire

EXPOSITIONS

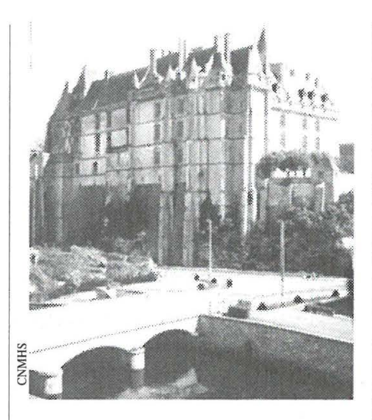
Bestiaire fantastique

Jacques de Larocque Latour est peintre animalier. D'origine vendéenne, il expose ses œuvres depuis une dizaine d'années. Pour la première fois, il a mêlé mythe et réalité, en tentant de faire revivre sur ses toiles des légendes anciennes. Des animaux fantastiques échappés de contes d'autrefois voisinent avec la faune de nos bois et de nos marais. Le sanglier bleu de la mythologie irlandaise côtoie le solitaire des forêts normandes. *« Quand les loups ont disparu de nos forêts, les "meneux de loups" qui parlaient leur langage et dirigeaient les meutes sauvages s'en sont allés. Les garraches, galipotes, chiens rouges, aloubis et autres bêtes pharamines s'en sont allées également. Le cheval Malet ne galope plus autour des voyageurs épuisés et les roues de la charrette de l'Ankou ne grincent plus dans les chemins creux. Les fées sont devenues sorcières, les enchanteurs sont désenchantés... »* glisse l'artiste, en guise de préambule à l'exposition.

Légendes et bestiaire fantastique. Abbaye de Mortemer. 27440 Lisors. A 5 kilomètres de Lyons-la-Forêt. Tél : 02 32 49 54 34. Jusqu'au 31 octobre 1997.

Châteaux-forts

Entre le XI[e] et le XIII[e] siècle, beaucoup de châteaux-forts avaient été édifiés dans la région Centre qui recouvre aujourd'hui les cinq départements de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret. Les châteaux de Langeais, Loches ou Beaugency, les plus connus, ont conservé leur aspect d'origine. Mais ailleurs, seuls les donjons subsistent – on en a recensé trente-et-un. Une exposition, présentée justement dans le donjon du château de Châteaudun, ouvert récemment au public, met en perspective les vestiges de tous les châteaux-forts de la région. Elle


CNMHS

Le château de Châteaudun.

s'appuie en partie sur les campagnes photographiques réalisées dès 1851 à la demande des Monuments historiques pour dresser l'inventaire de notre patrimoine architectural. Elle s'intéresse aux fonctions défensives des donjons, comme aux possibilités d'habitat qu'ils offraient. Elle étudie les raisons de leur implantation sur un site à une époque donnée.

Seigneurs de pierre, les donjons du XI[e] au XIII[e] siècle en région Centre. Château de Châteaudun. 28200 Châteaudun. Tél : 02 37 94 02 90. Jusqu'au 31 décembre 1997.

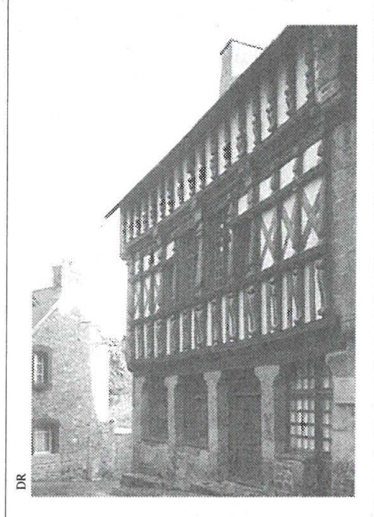
Le musée des Plans-Reliefs

La première tranche des travaux pour le réaménagement du musée des Plans-Reliefs, l'héritier de la collection admirable des plans en relief des places fortes créée par Louis XIV en 1668 et installée depuis 1777 dans les combles de l'Hôtel des Invalides, est achevée. 28 maquettes de places fortes de la Manche (fort Chavagnac, mont Saint-Michel...), du littoral atlantique (citadelle de Belle-Île, ville du Palais, fort de la Prée, Saint-Martin-de-Ré, château d'Oléron…), des Pyrénées (Villefranche-de-Conflent, Perpignan...) et de la Méditerranée (Antibes, îles de Lérins, Calvi, fort des Pomets...) sont de nouveau accessibles au public. Une exposition marque la réouverture de cette première partie du musée. Elle brosse à grands traits l'histoire de la collection, rappelle l'intérêt stratégique des plans-reliefs, destiné à concevoir la défense ou l'attaque des places, à former aussi les officiers, comme le fera plus tard le *Kriegspiel* prussien. Le titre de l'exposition, « Un pied pour cent toises », se rapporte à l'échelle de 1/600[e] choisie aux XVII[e] et XVIII[e] siècles pour représenter en maquette les villes fortifiées.

Un pied pour cent toises, la guerre de siège en maquettes. Musée des Plans-Reliefs. Hôtel des Invalides, 75007 Paris. Tél : 01 45 51 95 05.

Renan et l'idée de nation

Ernest Renan (1823-1892), comme Chateaubriand ou Lamennais, était breton. Sa maison natale à Tréguier était depuis 1923 ouverte au public. En 1947, à la suite d'un legs, elle avait été transformée en musée. Pour son cinquantième anniversaire, le musée Renan a fait peau neuve. Une exposition « Renan et l'idée de nation » marque sa réouverture. Renan avait en 1882, à la Sorbonne, prononcé sa fameuse conférence « Qu'est-ce qu'une nation ? ». Sa définition, *« c'est un plébiscite de tous les jours. Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de faire*


DR

La maison natale de Renan à Tréguier.

valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. » a depuis souvent été reprise. Barrès et Maurras avaient vu en Renan le *« restaurateur du sens national »*, et ont été ses disciples. L'exposition se propose d'illustrer à partir de dessins, de caricatures et d'affiches de l'époque, voire de chansons, de pamphlets, ou même de faïences, l'évolution du sentiment national et du patriotisme de la guerre de 1870 jusqu'à la fin du XIX[e] siècle. L'intérêt de l'exposition réside avant tout dans la variété des documents présentés.

Renan et l'idée de nation. Musée Renan. 20, rue Ernest Renan 22220 Tréguier. Tél : 02 96 92 45 63. Jusqu'au 2 novembre 1997.

La bataille de Reichshoffen

En 1870, quand les armées du Kronprinz avaient pénétré en Alsace et en Lorraine, dès la défaite de Frœschwiller, le 6 août, et malgré la charge des cuirassiers de Reichshoffen, l'issue des combats n'avait plus fait de doute. En Alsace, la mémoire de la guerre franco-prussienne de 1870 n'est pas perdue. Au château de Wœrth, un musée est même consacré à la bataille du 6 août. Des armes blanches, des armes à feu, des uniformes, et toutes sortes de vestiges provenant du champ de bataille (des cartouches, des éclats d'obus...) – plus de 600 pièces en tout – ont été réunis. Un diorama composé de 4 000 figurines en étain restitue la charge des quatre régiments de cuirassiers qui avaient tenté le 6 août 1870 entre Frœschwiller et Elsasshausen de contenir les Prussiens pendant que l'armée française faisait retraite. Mais le fleuron du musée, c'est une toile du peintre Édouard Detaille (1848-1912), élève de Meissonnier, qui représente la charge du 9[e] régiment de Cuirassiers du général Michel à Morsbronn. Une exposition met en parallèle le célèbre tableau et la vision que d'autres artistes, spécialisés aussi dans la peinture militaire, ont donné de la guerre de 1870.

Champs de bataille de 1870. Musée de Wœrth. 4, rue du Moulin 67360 Wœrth. Tél : 03 88 09 30 21. Jusqu'au 11 novembre 1997.

EN BREF

L'homme de Neandertal

La génétique, grâce aux progrès de la biologie moléculaire, vient de démontrer que l'homme de Neandertal, ce fossile découvert en 1856 dans une grotte de la vallée de la Neander près de Düsseldorf, et qui aurait vécu il y a entre 100 000 et 35 000 ans, n'est pas notre ancêtre. Une équipe de scientifiques allemands a en effet réussi à extraire de l'ADN du squelette de Neandertal. Après avoir comparé les paires de bases qui le composent avec celles de l'ADN de 1 500 individus modernes, les savants sont formels : on ne peut imaginer que l'homme descende de Neandertal, il n'aurait même aucun lien de parenté avec lui. Son patrimoine génétique est radicalement différent, il s'agit bel et bien d'une espèce hominienne à part. La querelle qui agitait les paléoanthropologues depuis un siècle n'a donc plus lieu d'être. Cro-Magnon n'est qu'un lointain cousin de Neandertal. Cette découverte relance le débat fondamental de la polygénèse.

Les archives de Charles Maurras

Les archives de Charles Maurras, constituées pour l'essentiel de sa correspondance, viennent d'entrer aux Archives nationales – une partie par don, une partie par acquisition. On dénombre pas moins de 25 000 lettres. La plupart émane de prestigieux signataires : Maurice Barrès, Anatole France, Pierre Gaxotte, Lyautey, Poincaré... Mais il y a aussi de plus humbles correspondants : des soldats de 1914-1918, ou de simples quidams qui approuvent ou critiquent les positions de l'Action française. Ces lettres retracent un pan entier de l'histoire contemporaine – des prémisses de l'affaire Dreyfus à la Libération. Elles renseignent aussi sur la profondeur des liens qui unissaient Charles Maurras à Léon Daudet, à Henri Massis... Elles représentent en tout cas un fonds très riche, dont l'inventaire a été confié à deux conservateurs de la section XX[e] siècle des Archives nationales.

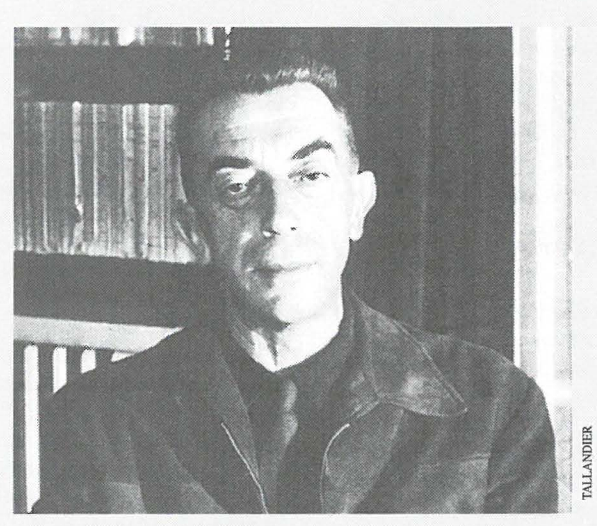
Le musée de la Marine ne déménagera pas

Jacques Chirac, peu après son élection à la présidence de la République, avait décidé la création d'un grand musée des Arts premiers, regroupant les collections du musée de l'Homme et celles du musée des Arts d'Afrique et d'Océanie, qu'il souhaitait voir installé au Palais de Chaillot, à l'emplacement du musée de la Marine. Le transfert des collections de la Marine dans des bâtiments vacants du quai d'Austerlitz avait été arrêté, malgré la vague de protestations que la nouvelle avait soulevée chez les officiers de marine comme chez les navigateurs. Le ministre de la Culture, devant le coût prohibitif du déménagement du musée de la Marine, a tranché : le musée des Arts Premiers sera implanté sur un terrain propriété de l'État quai Branly, et le musée de la Marine restera au Trocadéro.

La chaîne Histoire

Longtemps envisagé, sans cesse retardé, le lancement de la chaîne câblée entièrement consacrée à l'histoire a enfin eu lieu fin juillet. Les téléspectateurs abonnés au réseau TPS – ils sont 350 000 à ce jour – ont désormais accès à un programme spécifiquement historique. Les émissions sont diffusées à six reprises sur une période de 15 jours, la première diffusion ayant toujours lieu à 21 heures. Des documentaires et des fictions sur l'histoire de France des origines à nos jours sont proposés dans « Il était une fois... la France ». L'émission « Il était une fois.... les Français » s'intéresse à l'histoire des groupes sociaux, et « Il était une fois... le monde », à l'histoire de pays et de peuples étrangers. Des biographies d'hommes célèbres vont être retracées dans « Mille et une vies ». Pour l'histoire immédiate, d'anciens numéros du magazine de France 2 « Envoyé spécial » seront mis en perspective, avec une présentation actualisée. L'émission diffusée chaque samedi sur France 3, « Les Dossiers de l'histoire », sera régulièrement reprogrammée. Marc Ferro va présenter dans « De l'actualité à l'histoire » un événement de la semaine replacé dans son contexte historique. « Télé notre

Hommage à Marcel Aymé


TALLANDIER

Marcel Aymé est mort il y a tout juste trente ans, le 14 octobre 1967. Il avait publié son premier roman en 1926 et, dès 1933, grâce au succès remporté par *La jument verte*, il avait réussi à vivre de sa plume. Il s'était toujours tenu à l'écart de la politique. Mais à la Libération, quand le Comité d'épuration des écrivains entama sa chasse aux sorcières, il sortit de sa réserve. Il fit campagne pour obtenir la grâce de Robert Brasillach. Et il ne pardonna jamais à de Gaulle d'avoir laissé fusiller le poète. Il prit aussi courageusement la défense de Maurice Bardèche, emprisonné après la publication de *Nuremberg ou la Terre promise*. L'œuvre de Marcel Aymé est jugée à tort divertissante. Très fin observateur des mœurs de ses contemporains, il a brossé un portrait sans complaisance de son époque. Sa trilogie commencée en 1941 avec *Travelingue*, puis *Le Chemin des écoliers* (1946), qui se situe sous l'Occupation et *Uranus* (1948), le dernier volet, qui décrit les lendemains de la Libération, offre une lecture crue de l'histoire contemporaine.

Diverses manifestations et publications vont commémorer le trentième anniversaire de la disparition de Marcel Aymé.

– La comédie musicale adaptée du *Passe-Muraille* par Didier Van Cauwelaert sur une musique de Michel Legrand se donne au théâtre des Bouffes-Parisiens jusqu'à la fin de l'année.

– La ville de Dôle, où Marcel Aymé a passé sa jeunesse et qu'il décrit dans *Le moulin de la Sourdine*, organise en coopération avec la Société des amis de Marcel Aymé, en octobre et en novembre, une exposition, un cycle de conférences et des rencontres littéraires, auxquelles participeront Michel Lecureur et Marie-France Briselance. Le 25 octobre 1997 le téléfilm *Marcel Aymé*, réalisé par Sylvain Roumette dans le cadre de la série de France 3 « Un siècle d'écrivains », sera projeté en présence du réalisateur à la bibliothèque municipale. Renseignements : Hôtel de Ville. Services culturels. BP 44 – 39108 Dôle. Tél : 03 84 79 79 81. Société des amis de Marcel Aymé. Bibliothèque municipale. 23 ter, rue du Collège-d'Arc – 39100 Dôle. Tél : 03 84 72 24 25.

– Sur la nouvelle autoroute A 39, reliant Dijon à Bourg-en-Bresse, les aires de repos vont chacune être baptisées du nom d'une œuvre de Marcel Aymé : *La jument verte*, *La vouivre*...

– Gallimard publie en octobre dans la bibliothèque de la Pléiade le tome II des œuvres romanesques de Marcel Aymé (édition établie par Michel Lecureur).

– Les Belles Lettres rééditent en octobre la biographie de Marcel Aymé par Michel Lecureur dans une version revue et augmentée, ainsi qu'un recueil de textes de Marcel Aymé présenté par Michel Lecureur, *Marcel Aymé et les femmes*.

– La Société des amis de Marcel Aymé fait paraître un numéro double (n° 13-14) des *Cahiers Marcel Aymé*, contenant une correspondance inédite ainsi qu'un scénario lui aussi inédit intitulé *Fantomas*.

histoire » offrira la possibilité de revisionner des archives de la télévision. Enfin, « Le Magazine de l'Histoire » sera une sorte de tribune hebdomadaire, des historiens viendront débattre, présenter leurs livres... Encore faudrait-il que le choix ne se limite pas aux auteurs qui en ont pincé pour Lénine ou Trotski.

L'Afrique réelle

La dernière livraison de *L'Afrique réelle* est un numéro double consacré à l'explosion des deux Congos. *« Dans les deux pays, créations artificielles héritées de la période coloniale, la greffe occidentale n'a pas pris. Elle a même été rejetée avec violence. Les deux ensembles en sont donc revenus aux seules réalités qui comptent en Afrique : les ethnies »*, souligne Bernard Lugan dans son éditorial, avant de rappeler le rôle néfaste en Afrique du modèle démocratique préconisé par l'Occident et la France en tête : *« Au Congo, comme auparavant au Rwanda et au Burundi, la démocratie ethnique a tout naturellement débouché sur la guerre civile. »* Signalons également dans ce numéro un remarquable dossier consacré aux responsabilités historiques de l'Église dans le drame du Rwanda.
L'Afrique réelle. BP n° 6 – 03140 Charroux. n° 15-16 : 120 F.
Abonnement (4 numéros/an) : 380 F.

DISPARITIONS

François Furet

François Furet est mort le 12 juillet 1997. L'historien, élu à l'Académie française en mars dernier, avait consacré l'essentiel de ses travaux à la Révolution française. Militant communiste dans sa jeunesse, côtoyant Emmanuel Le Roy-Ladurie, Jacques Ozouf et Annie Kriegel au sein de la cellule Saint-Just pendant sa préparation à l'agrégation, il avait rompu en 1956 avec le parti. Cette expérience devait se révéler capitale dans son interprétation de l'histoire. Dès son premier livre (*La Révolution française*, 1964), il brise avec l'historiographie jacobine et marxiste. Dans *Penser la Révolution française*, son maître livre, publié en 1978, il refusait de considérer la Révolution comme un bloc et insistait sur la rupture de 1792-1793. Il entreprenait aussi une réhabilitation de Tocqueville et d'Augustin Cochin. Son *Dictionnaire critique de la Révolution*, publié en collaboration avec Mona Ozouf en 1989, au moment de la célébration du bicentenaire de la Révolution, allait imposer au public sa lecture de l'événement, bouleversant l'image idyllique qui jusque-là avait prévalu. Après la chute du mur de Berlin et la désagrégation du communisme, il publia en 1995 *Le passé d'une illusion*, un essai sur *« l'idée communiste au XXe siècle »*, qui a suscité enthousiasme et controverses. Furet ne cachait pas son espoir d'aider par ce livre à la renaissance d'une conscience historique européenne. Brisant le tabou de l'antifascisme et montrant que celui-ci avait été instrumentalisé pour interdire toute étude relationnelle entre léninisme et nazisme, Furet ne pouvait qu'irriter ceux qui n'avaient pas épousé sa liberté de vues. D'autant qu'il prenait la défense de l'historien allemand Ernst Nolte, diabolisé par la gauche allemande, tout en critiquant l'interprétation noltienne des crimes nazis. Quoi qu'il en soit, une réflexion sur le XXe siècle et sur les drames immenses provoqués par le heurt de ses deux grandes religions séculaires, ne pourra désormais se concevoir sans recourir à François Furet. Celui-ci ne fut pas seulement un historien profond, mais aussi un grand écrivain.

D. V.

Le passé d'une illusion est paru récemment au Livre de Poche. (n°14 018, 824 pages, 55 F.)

Jean-Marie Domenach

L'écrivain et journaliste Jean-Marie Domenach est mort le 6 juillet 1997 à l'âge de 75 ans. Ancien de l'École des cadres d'Uriage, passé ensuite à la Résistance, il collaborait depuis 1946 à la revue *Esprit*, dont il avait assumé de 1957 à 1976 la direction. Malgré un engagement politique longtemps marqué à gauche, Jean-Marie Domenach a toujours fait preuve d'une grande indépendance d'esprit. Auteur déjà d'un *Maurice Barrès* (1954), il n'a pas hésité, dans ses articles, comme dans ses essais, à aller à l'encontre de la pensée dominante (*Une morale sans moralisme*, Flammarion 1992) comme à dénoncer le terrorisme de la pensée unique (*Le crépuscule de la culture française*, Plon 1995). Il avait encore exercé sa clairvoyance récemment dans *Regarder la France* (Perrin, 1997).

Jean-Claude Faur

Jean-Claude Faur, directeur et fondateur en 1976 de la revue *Bédésup*, est mort à Marseille le 3 juillet 1997. Il avait publié en 1992 sous le titre *Les BD de l'extrême droite*, un album rassemblant les dessins de la presse nationale des années soixante à nos jours, qui offrait une vision nettement non-conformiste de l'histoire contemporaine.

LIVRES ANNONCÉS

Biographies, mémoires, correspondances

Jules César, par Alexandre Dumas (première réédition depuis la publication originale en 1855). En octobre, aux Belles Lettres.

Vasco de Gama, par Geneviève Bouchon.
En novembre, chez Fayard.

Richelieu tel qu'en lui-même, par Georges Bordonove.
En octobre, chez Pygmalion.

Leibnitz, par Jean-Michel Robert.
En octobre, aux Belles Lettres (collection Figures du savoir).

Saint-Simon, le système de la cour, par Emmanuel Le Roy-Ladurie.
En novembre, chez Fayard.

Le Grand Livre de Dumas, sous la direction de Charles Dantzig, avec la collaboration de Jérôme Leroy, Philippe de Saint Robert, François Taillandier, Jean Tulard...
En octobre, aux Belles-Lettres.

Le prince impérial « Napoléon IV », par Jean-Claude Lachnitt.
En septembre, chez Perrin.

Marcel Aymé, un honnête homme, par Michel Lecureur.
En octobre, aux Belles Lettres.

Les Compagnons de l'aventure, par Pierre Mac Orlan.
En octobre, au Rocher.

Cahiers, par Cioran.
En novembre, chez Gallimard.

Quelques coups de burin sur la statue de Jean Dutourd, par Bernard Leconte. En septembre, chez Plon.

Le Feld-maréchal von Bonaparte, de Jean Dutourd.
En octobre, au Livre de Poche.

Un provincial à Paris, Mémoires, par Arthur Conte. En octobre, chez Plon.

Essais, documents

L'âme romaine, par Pierre Grimal.
En octobre, chez Perrin.

Naissance de la noblesse. L'essor des élites politiques en Occident, par Karl-Ferdinand Werner.
En septembre, chez Fayard.

Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge, sous la direction de André Vauchez.
En octobre, chez Cerf.

Le siècle de Louis XV, par Pierre Gaxotte. En novembre, chez Fayard.

Versailles, par Jean-François Solnon.
En octobre, au Rocher (collection Le Présent de l'histoire)

Une histoire personnelle de la littérature française, par Jacques Laurent, avec la collaboration de Christophe Mercier.
En novembre, chez Bartillat.

Pour en finir avec Vichy. Les oublis de la mémoire, par Henri Amouroux.
En septembre, chez Robert Laffont.

Sous-marins allemands au combat. 1939-1945, par Patrick de Gmeline.
En octobre, aux Presses de la Cité.

La Main rouge, l'armée secrète de la République, par Antoine Méléro, avec la collaboration de Jean-Émile Néaumet. En octobre, au Rocher.

Histoire des services secrets français, par Douglas Porch.
En octobre, chez Albin Michel.

La roue rouge. Troisième nœud. Mars 17, par Alexandre Soljenitsyne.
En septembre, chez Fayard.

Manuel du Goulag, par Jacques Rossi.
En novembre, au Cherche Midi.

L'aujourd'hui blessé. Témoignages des victimes de la terreur stalinienne, collectif.
En septembre, chez Verdier.

Quand les Alliés bombardaient la France, 1940-1944, par Eddy Florentin. En octobre, chez Perrin.

Le livre des crimes communistes, par Stéphane Courtois.
En octobre, chez Robert Laffont.

Pages réalisées par MACHA MANSKI

Révélations sur la mort de Mussolini

Spécialiste de l'Italie contemporaine, auteur d'une quinzaine d'ouvrages, Dominique Lormier a découvert dans les archives italiennes, allemandes, britanniques et américaines des documents qui apportent un certain nombre de révélations sur Mussolini et le fascisme italien. Il publie ce mois-ci une biographie de Mussolini aux Éditions Chronique, très richement illustrée.

Enquête sur l'histoire : Votre ouvrage apporte un éclairage nouveau et des révélations, notamment sur la mort de Mussolini. Quelles sont vos sources principales ?
Dominique Lormier : J'ai travaillé sur des archives inédites du professeur Renzo De Felice, de l'Ufficio Storico de Rome, de l'État italien à Rome et sur les microfilms des National Archives de Washington.

ESH : Ce sont les communistes, à partir de 1934, qui ont fait du qualificatif « fasciste » l'une des pires insultes politiques. Pourtant, le communisme s'est rendu coupable de crimes bien plus atroces. Quels sont les chiffres exacts des victimes de la révolution fasciste en Italie ?
DL : Contrairement à Staline, Hitler, Mao et Pol Pot, responsables de la mort de plusieurs dizaines de millions de personnes, le bilan du fascisme italien en vingt années de régime est fort modeste. L'OVRA, police secrète de Mussolini, a fait exécuter 25 opposants au régime. Il y eut 5 619 emprisonnements, à des peines moyennes de 5 ans, 42 condamnations à mort et 3 condamnations aux travaux forcés à perpétuité. Les familles des accusés, restées en Italie, ont touché une pension de l'État fasciste. Les opposants les plus durs étaient placés en résidence surveillée dans les chalets en montagne ou dans les plus belles îles de la Méditerranée, recherchées aujourd'hui par les touristes.

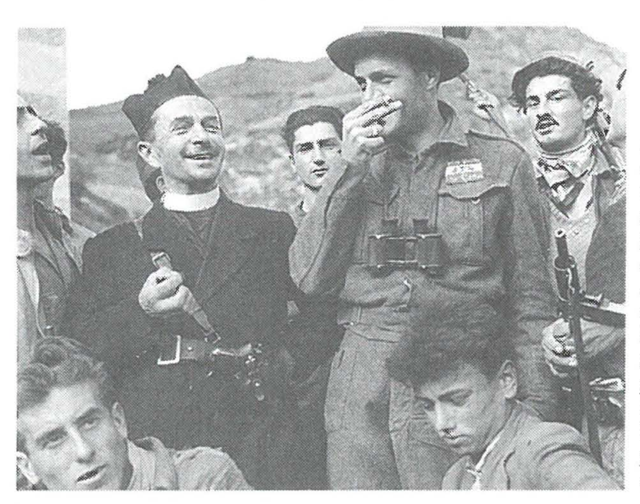
ESH : Quelle fut son attitude à l'égard des Juifs ?
DL : De 1922 à 1937, Mussolini est étranger à tout antisémitisme. Les Juifs italiens qui occupent des postes importants sont nombreux. Deux de ses maîtresses sont juives. Plusieurs spécialistes, qui ont inspiré ses réformes économiques sont juifs. Certains dignitaires et ministres fascistes, comme Aldo Finzi et Guido Jung (ministre fasciste des Finances de 1932 à 1935), sont juifs. En août 1938, le rapprochement de Mussolini avec l'Allemagne s'accompagne de mesures discriminatoires, mais elles sont appliquées sans excès policiers. Le régime multiplie les exemptions pour les familles juives fidèles au fascisme ou celles dont l'un des membres est mort à la guerre, si bien que très peu de personnes sont finalement touchées. Mussolini se démarque des nazis en condamnant le racisme biologique. Influencé par l'écrivain Julius Evola, Mussolini parle d'une *« race »* spirituelle. Pour en faire partie, il suffit d'adhérer à des valeurs *« romaines »*, comme le sens de l'honneur, le don de soi, la fidélité, le courage, etc. Ainsi, le commandant italien de la base sous-marine de Bordeaux de 1943 à 1945, Enzo Grossi, est juif. Je donne bien d'autres exemples dans mon livre. Durant l'occupation, Mussolini s'oppose à la déportation des Juifs. Léon Steinberg fait remarquer que dans *« la zone d'occupation italienne du sud-est de la France, en 1942, les autorités italiennes font libérer de vive force les Juifs arrêtés par les autorités de Vichy et en instance de remise aux Allemands »*. Il en sera de même des zones contrôlées par les Italiens dans les Balkans. On estime à près de 92 000 le nombre de Juifs sauvés par l'Italie de Mussolini (Italie, France, Balkans, Afrique).

ESH : Vous apportez des faits nouveaux et surprenants sur les circonstances et les causes exactes de la mort de Mussolini ?
DL : Le professeur Renzo De Felice a été le premier à les révéler dans son livre *Rosso e Negro* (*Rouge et Noir*) publié en 1995, avant sa mort. Contrairement à la version officielle soutenue depuis 50 ans, selon laquelle Mussolini et sa maîtresse Clara Petacci avaient été exécutés par un groupe de partisans communistes commandés par Walter Audisio, De Felice assure qu'ils ont été assassinés par des agents de l'IS, sur ordre de Churchill. Les archives que j'ai pu consulter à ce sujet sont irréfutables. L'exécution de Mussolini arrangeait beaucoup de monde. Un procès aurait obligé Churchill à s'expliquer sur le soutien qu'il avait accordé au dictateur et à son régime. Mussolini conservait des lettres de Churchill fort compromettantes. Dans une lettre de Mussolini, adressée le 23 avril 1945 à Churchill par l'intermédiaire de l'ambassade de Grande-Bretagne en Suisse, on peut lire : *« Il est inutile de vous rappeler ma position devant l'histoire. Vous êtes peut-être le seul aujourd'hui à savoir que je n'ai pas à craindre son verdict. Envoyez-moi donc un de vos hommes de confiance. Les documents que je pourrai lui donner vous intéresseront... »* On connaît la suite...

ESH : Pouvez-vous préciser ce qui s'est passé ?
DL : Cinq jours après avoir expédié cette lettre, Mussolini était abattu par un agent des services secrets britanniques, d'origine italienne, Max Salvadori. Ce dernier avait pour mission de s'emparer de la correspondance adressée jadis par Churchill, dont Mussolini ne se séparait jamais. Comme l'a révélé Renzo De Felice, il y avait notamment deux lettres de 1940 au contenu explosif. Dans la première, datée de juin 1940, en pleine campagne de France, Churchill incitait le Duce à entrer en guerre contre la France aux côtés d'Hitler avec l'arrière-pensée d'obtenir, grâce à Mussolini, des conditions favorables en cas de défaite anglaise. Dans la deuxième correspondance, Churchill proposait à Mussolini une alliance contre l'URSS (à l'époque en guerre aux côtés de l'Allemagne) une fois le conflit terminé.

ESH : Ces lettres ont-elles été retrouvées ?
DL : Pas encore, mais Renzo De Felice en avait obtenu la copie. Il avait réuni une importante documentation à laquelle j'ai eu accès, témoignant de l'admiration constante de Churchill pour Mussolini, au moins jusqu'en 1940. Et c'était amplement suffisant, dans le climat psychologique de 1945, pour éviter à tout prix un procès public au cours duquel Mussolini aurait rappelé ces faits.

PROPOS RECUEILLIS PAR GUY CHAMBARLAC



USIS

En conversation avec un authentique sosie de Don Camillo, un agent de l'OSS (services secrets américains) parmi les partisans antifascistes en Italie du nord au début de 1945. Les communistes y côtoyaient, comme ici, des membres du clergé bien armés. Les services spéciaux anglais et américains ont parachuté aux partisans des armes (mitraillette Sten visible sur la photo) et des agents de liaison, parmi lesquels le futur assassin de Mussolini.

Agenda de l'histoire

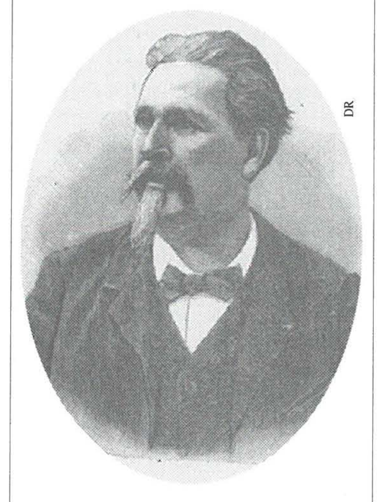
Septembre

1er septembre
1870 – Combats de Bazeilles dans les Ardennes.

3 septembre
1819 – Parry atteint la pointe de l'île Melville (110° de longitude ouest) découvrant ainsi l'essentiel du passage du Nord-Ouest qui relie l'océan glacial Arctique à la mer de Baffin.

5 septembre
1847 – Naissance, dans le Missouri, de Jesse James, futur guérillero sudiste et bandit célèbre.

6 septembre
1566 – Mort au combat de Soliman le magnifique, durant le siège de la forteresse de Szeged, en Hongrie.


DR

Frédéric Mistral.

8 septembre
1830 – Naissance à Maillane, dans le Vaucluse, de Frédéric Mistral, écrivain français d'expression provençale. Il termine en 1878 le *Trésor dou Felibrige*, un dictionnaire des parlers d'oc, comportant 80 000 mots. Auteur de *Mireille* en 1859, il reçoit le prix Nobel de littérature en 1904.

10 septembre
1419 – Jean sans Peur, duc de Bourgogne est assassiné au cours d'un rencontre à Montereau avec le dauphin, futur Charles VII.

14 septembre
1791 – Avignon et le comtat Venaissin sont réunis à la France.

16 septembre
1799 – Naissance de l'explorateur français René Caillié. Traversant le Sahara, il atteint Tombouctou en 1828 et publie son *Journal d'un voyageur* en 1830. Il mourra en 1838.

17 septembre
1394 – Charles VI signe un décret de « bannissement perpétuel » des Juifs du royaume de France.

18 septembre
96 – Mort à Rome de l'empereur Domitien, âgé de 45 ans. Second fils de Vespasien, il était le successeur de Titus.

20 septembre
1703 – Victoire française de Hoechstaedt. Villars et ses troupes bavaroises battent les Impériaux mais ne peuvent mener à bien le plan de marche sur Vienne.

21 septembre
1792 – Entrée en vigueur du calendrier révolutionnaire.

25 septembre
1506 – Mort à Bruges de Philippe le Beau. Son fils Charles, duc de Bourgogne, le futur Charles Quint, est alors proclamé roi de Castille et d'Aragon, conjointement avec sa mère, Jeanne la Folle, à l'issue d'une sorte de coup d'État de son conseiller Guillaume de Croy. Le cardinal Cisneros, régent, s'inclinera.

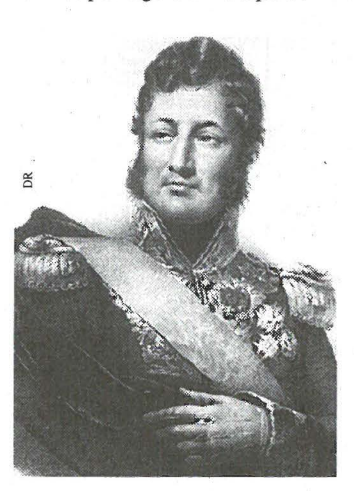
27 septembre
1795 – Le Directoire remplace la Convention.

29 septembre
Saint-Michel. Fête des vendanges, de la moisson et des parachutistes.

Octobre

3 octobre
1486 – Louis XI est arrêté à Péronne par son vassal, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. C'est une effroyable humiliation pour la monarchie française.

5 octobre
1795 – L'insurrection royaliste du 13 vendémiaire an III, à Paris, est écrasée par le général Bonaparte.


DR

Louis-Philippe.

6 octobre
1773 – Naissance au Palais-Royal de Paris du futur roi Louis-Philippe, fils de Philippe, duc d'Orléans (le Philippe-Égalité de la Révolution) et de Marie-Adélaïde de Bourbon, fille du duc de Penthièvre et arrière-petite-fille de Louis XIV.

7 octobre
1337 – Le roi de France Philippe de Valois décide de rattacher le duché de Guyenne à la couronne. En réponse, Édouard III prend le titre de roi de France. C'est le début de la guerre de Cent Ans.

11 octobre
1973 – Le prix Nobel de médecine et de physiologie est décerné à l'éthologiste autrichien Konrad Lorenz.

12 octobre
355 – Âgé de 23 ans, le futur empereur Julien devient César des Gaules.

13 octobre
1837 – Prise de Constantine par le général Vallée après de très durs combats au cours desquels a été tué le général Damrémont.

14 octobre
1066 – Victoire de Guillaume le Conquérant sur le saxon Harold à Hastings.

16 octobre
1925 – Traités de Locarno destinés à garantir la paix en Europe en maintenant le *statu quo* de Versailles tout en prévoyant une procédure de règlements pacifiques des contestations entre États européens. Ses artisans ont été Mussolini et l'Angleterre.

19 octobre
1944 – Début de la grande offensive soviétique en Prusse orientale. Au cours de la débâcle, plus de deux millions de civils, Allemands de l'Est vont périr, tandis que douze autres millions parviennent à se réfugier à l'Ouest.

21 octobre
1833 – Naissance à Stockholm du chimiste Alfred Nobel, fondateur des prix portant son nom.

25 octobre
1555 – A Bruxelles, devant une assistance stupéfaite, Charles Quint annonce qu'il renonce à tous ses pouvoirs impériaux et royaux. A son frère, Ferdinand, il confie l'empire. A son fils, Philippe II, il donne la couronne d'Espagne, dans laquelle il inclut les Flandres.

28 octobre
1533 – Mariage à Marseille du futur Henri II et de Catherine de Médicis, célébré par le pape Clément VII, oncle de la jeune fille.

29 octobre
1923 – A Ankara, proclamation de la République turque et élection de Mustapha Kemal à la présidence.

31 octobre
1517 – Sur la porte de la chapelle du château de Wittemberg, Luther placarde ses 95 thèses (contre le trafic des indulgences).

Page réalisée par VIRGINIE TANLAY

Une époque mystérieuse

Dans la soirée glaciale du 27 janvier 1945, la cour de justice de Lyon rendit son verdict contre Charles Maurras, soixante-seize ans. L'écrivain, qui avait été l'un des plus influents de son temps, se vit condamner à la réclusion perpétuelle et à la dégradation nationale pour « intelligence avec l'ennemi ». Il y avait là, pour le moins, une impropriété de termes. Si quelqu'un n'avait jamais eu d'« intelligence » avec l'Allemagne, c'était bien Charles Maurras. Lutter contre le germanisme avait été l'un des buts de sa vie. Et voilà que cette vie se finissait sur une condamnation qui était la négation de son principe même. Le fait attire l'attention sur la difficulté que l'on rencontre à cerner la Collaboration.

En 1945, un collaborateur était donné comme un traître. Avec un peu de recul, on s'étonne évidemment de rencontrer autant de traîtres chez des hommes pour qui, de Pétain à Darnand, la patrie était tout, et qui avaient été d'héroïques combattants dans la guerre face aux Allemands.


DR

Jacques Benoist-Méchin, figure énigmatique et lucide de la collaboration politique.

Surprenant, aussi, qu'il se soit trouvé tant de « traîtres » parmi les plus talentueux écrivains de l'époque. En 1944, le CNE (Comité national des écrivains), organisme d'épuration des lettres françaises, décida d'interdire de publication cent cinquante-huit romanciers, poètes et dramaturges, parmi lesquels Giono, Céline, Montherlant, Chardonne, Guitry, Morand, Jouhandeau, Benoit, Brasillach et Drieu La Rochelle. Autant dire que, si l'on s'en tenait à cette liste de proscription, il ne resterait plus grand-chose de la littérature française des années 1920-1960.

Certes, aujourd'hui, le prisme s'est modifié. On ne parle plus de trahison mais d'antisémitisme. La mode a sa part dans cet anachronisme. A l'époque, hormis les victimes, quelques obsédés ou des mercenaires, la question juive n'était prioritaire ni dans l'opinion publique ni même dans les rangs incertains et contradictoires des diverses collaborations.

La morale trouve son compte, dit-on, dans l'interminable procès instruit maintenant contre le passé. Peut-être. Encore ne faudrait-il pas que la morale devienne l'alibi de la corruption. Sur les 108 dossiers d'anciens ministres et hauts fonctionnaires de Vichy qui furent minutieusement épluchés en Haute Cour après 1944, il fut impossible de découvrir un seul cas d'enrichissement crapuleux. D'évidence, cette époque n'est pas la nôtre. Et les politiciens d'aujourd'hui, dont on connaît la vertu légendaire ainsi que le dévouement désintéressé, ont certainement de bonnes raisons de fustiger l'amoralité de leurs prédécesseurs sur des sujets étrangers aux prévarications.

Qu'il y eut des aspects ignobles ou méprisables dans la Collaboration, on ne saurait en douter. Par disposition de caractère, je préfère, pour ma part, la résistance à la résignation. Je m'en suis longuement expliqué ailleurs. Il y eut dans la France vaincue une détestable pesanteur résignée. A bien regarder, elle est d'ailleurs sensible longtemps avant 1940. Pour une part, la Collaboration fut un reflet de cette résignation. Pour une part seulement. Ni Laval, ni Déat, ni Drieu, ni Doriot n'étaient des résignés. Leur collaboration fut volontariste, trop même au gré de ses adversaires. Elle était le fait de politiques, d'intellectuels ou de militants de toutes origines, qui croyaient en un avenir différent pour la France et pour l'Europe. A leur façon, ils furent peut-être les derniers révolutionnaires français. Qu'ils se soient trompés dans leurs espérances, c'est évident. Le plus lucide d'entre eux, Jacques Benoist-Méchin, l'a dit avec autant d'orgueil que d'amertume dans ses souvenirs. (1)

Et pourtant, ces énigmatiques vaincus ne sont pas pour rien dans la fascination qu'exerce l'époque. Au fil du curieux livre qu'il a consacré à son ami Lucien Combelle, dont tout aurait dû le séparer, Pierre Assouline dit ce que fut pour lui la découverte de l'histoire de Vichy : « *La densité et l'intensité des années d'Occupation me frappèrent plus que tout. Puis l'idée selon laquelle c'était une des rares périodes qui permettaient à chacun de transformer sa vie en destin.* » (2)

DOMINIQUE VENNER

(1) Jacques Benoist-Méchin, *De la défaite au désastre*, 2 volumes. Albin Michel, 1984-1985.

(2) Pierre Assouline, *Le fleuve Combelle*. Calmann-Lévy, 1997.

Une nouvelle affaire Dreyfus ?

Le 8 octobre, s'ouvre devant les assises le procès de Maurice Papon pour « complicité de crimes contre l'humanité ». L'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde est accusé d'avoir apporté son concours à l'arrestation, entre juin 1942 et août 1944, de 1 560 personnes d'origine juive. Tous les commentateurs ont souligné le caractère politique de ce procès dont les initiateurs voudraient qu'il soit celui de Vichy et peut-être de la France. Que pense l'intéressé des accusations portées contre lui et des conditions dans lesquelles fut conduite la très longue procédure qui, seize ans après avoir été ouverte, aboutit enfin ? C'est ce que nous lui avons demandé. Malgré ses 87 ans, Maurice Papon n'a rien perdu de sa vigueur intellectuelle. Il se refuse à parler de ses tourments, mais ses proches estiment que les seize années qu'il vient de vivre et le lynchage médiatique dont il est l'objet constituent l'une des pires épreuves qui puisse être imposée à un homme.

Enquête sur l'histoire : Quelle est l'origine des accusations portées contre vous ?

Maurice Papon : Tout a commencé pendant la campagne présidentielle de 1981. Entre les deux tours, *Le Canard enchaîné* a publié des documents destinés à me mettre en cause dans mes fonctions de secrétaire général de la Gironde en 1942. Cette publication opportune, accusant un ministre du candidat Giscard d'Estaing, n'était évidemment pas innocente.

ESH : Sur quoi se fondait *Le Canard enchaîné* ?

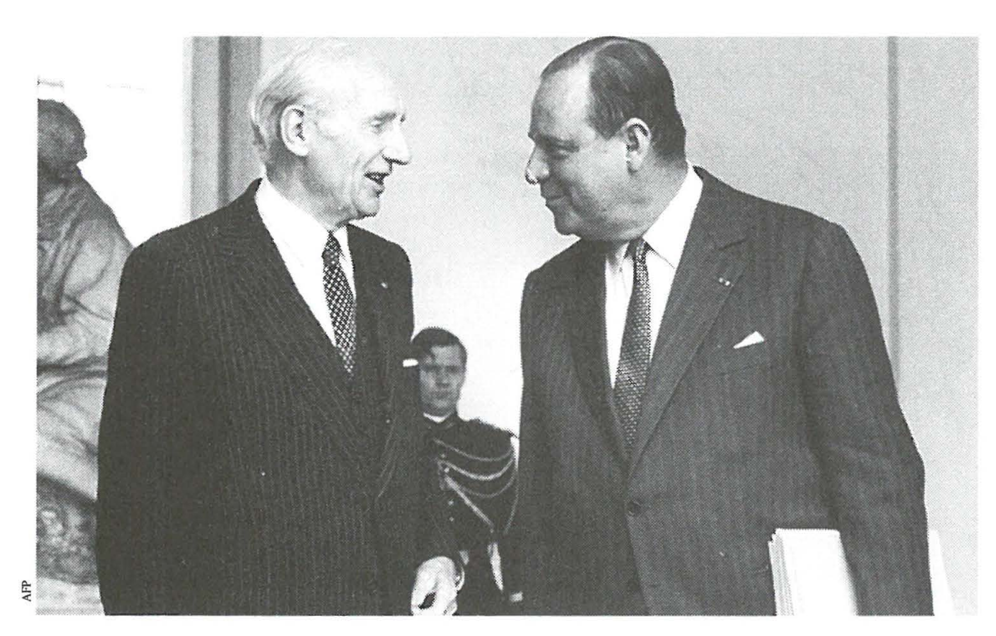
MP : Entre autres, sur des recherches effectuées dans les archives de la Gironde par un militant communiste, M. Slitinsky. Son but, disait-il, était d'identifier les complices de la déportation, dont lui-même avait failli être victime. Il en fit un livre publié sous sa signature, mais rédigé par un journaliste de *L'Humanité*, M. Cardoze. Travail très sélectif, comme ces gens savent le faire. Ce livre retient par exemple un rapport allemand du 5 avril 1943 où je suis défini comme *« travaillant bien avec la Kommandantur, rapide et sûr »*. Mais il omet une seconde note de décembre 1943 qui corrige et dément la première : *« Papon doit être considéré comme un pro-américain et ne peut permettre un travail commun entre lui et l'Allemagne. »*

ESH : Ensuite, des plaintes ont été déposées contre vous.

MP : Il y eut d'abord 19 plaintes avec constitution de parties civiles, datées du 25 avril 1982, toutes articulées selon le même modèle. Puis, le 8 mars 1984, 17 nouvelles plaintes suscitées par l'organisation de Me Klarsfeld, toujours sur le même modèle. Enfin, en 1990, un nouveau train de plaintes déposées cette fois par des associations dont Me Klarsfeld est le conseil sinon l'inspirateur.

ESH : Après que le parquet de Bordeaux eut décidé d'ouvrir une enquête, on vous inculpe de « crimes contre l'humanité » le 19 janvier 1983.

MP : Auparavant, j'avais demandé à être jugé par un jury d'honneur constitué par de hautes personnalités de la Résistance. Ce jury s'est réuni sous la présidence de Daniel Mayer, président de la Ligue des droits de l'homme, avec la participation d'éminents résistants de tous bords, Marie-Madeleine Fourcade, Jean Pierre-Bloch, Charles Verny, le révérend père Riquet, tous décédés aujourd'hui. Le 15 décembre 1981, ce jury me reconnut la qualité de résistant, notamment pour avoir appartenu dès janvier 1943 au réseau Jade-Amicol. Il prit acte de mes initia-



AFP

Maurice Papon, alors ministre du Budget, en conversation avec Raymond Barre, Premier ministre, à leur sortie de l'Élysée après le Conseil du 10 septembre 1980.

QUI EST MAURICE PAPON ?

Maurice Papon est né le 3 septembre 1910. Entré au ministère de l'Intérieur, en 1935, il fut attaché au cabinet de plusieurs ministres de la III[e] République. Mobilisé en 1939, il reçut le baptême du feu lors des combats de la pointe de Graves en 1944. Il poursuit sa carrière administrative après l'armistice, étant nommé secrétaire général de la préfecture de la Gironde le 1[er] juin 1941, sous les ordres du préfet Sabatier connu pour sa fermeté face aux occupants. En raison de sa participation à la Résistance (réseau Jade-Amicol et réseau Marco-Kléber), Maurice Papon est délégué dans les fonctions de préfet des Landes en août 1944 par le grand résistant et commissaire de la République à Bordeaux, Gaston Cusin. Préfet de la Corse en 1947, préfet de Constantine en 1949, il revient dans l'est algérien en 1956 comme inspecteur général en mission extraordinaire. Nommé préfet de police à Paris en 1958, peu avant le retour du général de Gaulle au pouvoir, il est maintenu par ce dernier dans cette fonction particulièrement sensible jusqu'en 1967. Nommé alors PDG de Sud-Aviation, il est peu après élu député gaulliste (UDR) du Cher en 1968, 1973 et 1978. Il devient trésorier national du mouvement gaulliste en 1969, sous la présidence de Georges Pompidou. Raymond Barre fait de lui son ministre du Budget de 1978 à 1981, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Un parcours sans faute jusqu'à la publication par *Le Canard enchaîné*, entre les deux tours des élections présidentielles de 1981, de plusieurs documents qui mettent en cause son action en 1942-1944.

tives personnelles pour sauver des Juifs et pour aider des aviateurs alliés. Il considérait enfin que des poursuites pour crimes contre l'humanité étaient parfaitement injustifiées.

ESH : Après votre inculpation vous avez encore reçu le soutien officiel de grands résistants.

MP : A l'initiative d'importantes personnalités de la Résistance s'est constitué un comité pour ma défense, appelé « Résistance-Vérité-Souvenirs ». Sous son égide, Maurice Bourgès-Maunoury (compagnon de la Libération), Jacques Soustelle, Gaston Cusin, Charles Verny, ont été reçus le 13 juillet 1988 par le président Mitterrand. Dans le rapport établi par ces personnalités après l'audience on peut lire que *« l'affaire a paru au président comme un règlement de compte politique, méthode qu'il condamne, car il est bien surprenant que l'on ait mis plus de quarante ans à découvrir la prétendue culpabilité d'un homme ayant occupé depuis toutes ces années les diverses fonctions administratives ou électives qui ont été les siennes »*.

ESH : Dans *Le Figaro* du 3 décembre 1990, M[e] Klarsfeld, partie civile au nom des familles de victimes, déclarait : *« Si Maurice Papon avait accepté une forme de culpabilité, même s'il avait précisé ne pas se douter de la solution finale, du moment qu'il aurait manifesté de véritables regrets, je ne me serais pas associé à l'action entreprise contre lui. Mais il a toujours opposé la meilleur bonne conscience. »* Que pensez-vous de cette déclaration ?

MP : M[e] Klarsfeld a raison sur un point. J'ai en effet bonne conscience, parce que j'ai conscience d'être innocent. Quant au reste, le piège tendu par mon adversaire était à la fois grossier et dérisoire. Manifester de *« véritables regrets »*, cela revenait à m'accuser. Et comment pourrait-on s'exonérer par des excuses d'un crime contre l'humanité ? N'est-ce pas la preuve que les accusations portées contre moi sont dérisoires puisqu'au dire de mon principal accusateur elles relèveraient de simples excuses ? Au demeurant, M[e] Klarsfeld n'est que l'agent d'exécution d'une vaste et puissante configuration.

ESH : Il a fallu seize ans pour que la procédure déclenchée en 1981 aboutisse. Comme expliquez-vous cette extrême lenteur ?

MP : Je n'ai pas cessé de m'élever contre les lenteurs de la procédure. J'ai même écrit au président de la République à ce sujet en octobre 1991.

Aujourd'hui, avec un regard rétrospectif, il m'apparaît que certains incidents de procédure n'ont sans doute pas été fortuits. A deux reprises, la procédure d'instruction, qui ne donnait pas satisfaction à l'accusation, s'est trouvée annulée ou entravée. Après quoi on a trouvé un troisième magistrat instructeur, dont mes détracteurs ont tout lieu d'être satisfaits. C'est ainsi qu'il a fondé la complicité notamment sur le fait d'avoir obtenu des wagons de voyageurs à la place de wagons de marchandises pour transporter ces malheureux.

ESH : Pouvez-vous préciser comment l'instruction s'est trouvée annulée ?

MP : Grâce à un vice de forme providentiel, toute l'instruction honnêtement conduite pendant les quatre premières années a été annulée le 11 février 1987, ce qui a entraîné la purgation de toutes les pièces favorables à ma défense, notamment le rapport d'expertise qui confondait mes détracteurs.

ESH : En quoi consistait ce rapport d'expertise ?

MP : Le magistrat instructeur avait prescrit à trois spécialistes impartiaux de l'histoire administrative et du régime de Vichy d'effectuer une expertise détaillée permettant d'établir mon rôle supposé dans la déportation des Juifs de Bordeaux. Il résultait de cette expertise que je n'avais à l'époque des faits aucun pouvoir sur la police, ce qui conduisait à ma mise hors de cause (1). Elle établissait au surplus une liste non exhaustive de 139 Juifs radiés des registres à mes risques et périls. Parmi les Juifs nommément désignés, libérés par mes soins

POLICES ALLEMANDES ET POLICES FRANÇAISES

Après l'effondrement des armées françaises, un armistice est signé le 21 juin 1940 entre le Reich et la France.

Depuis le 16 juin le maréchal Pétain s'est vu légalement confier la direction du gouvernement par le président de la République. L'Assemblée nationale réunie en séance extraordinaire à Vichy le 10 juillet 1940 lui accordera les pleins pouvoirs par 569 voix contre 80 et 17 abstentions.

Les Allemands étendent leur emprise sur la moitié nord de la France ne laissant à la disposition du nouveau gouvernement qu'un territoire métropolitain restreint qualifié de « zone libre » avec Vichy pour capitale provisoire. A ce territoire s'ajoute cependant l'Afrique du Nord française (Tunisie, Algérie, Maroc) et les colonies d'Afrique noire, ainsi que l'Indochine.

Coupé en deux par une ligne de démarcation, véritable frontière étanche entre le nord et le sud, le pays a été en partie démembré. Les départements qui forment l'Alsace et une partie de la Lorraine ont été annexés au Reich. Ceux du Nord et du Pas-de-Calais dépendent du commandement militaire allemand établi en Belgique. Sur le reste de la zone occupée, les pouvoirs les plus larges ont été dévolus au Militärbefehlshaber in Frankreich (MBF), le général Otto von Stupnagel (d'octobre 1940 à février 1942), dont l'état-major et les services exercent leurs attributions militaires mais aussi les questions d'administration et de police. Celles-ci sont d'abord confiées à la Feldgendarmerie en uniforme et la Geheime Feldpolizei dépendant des kommandanturs locales.

Simultanément, sur ordre de Heydrich, chef du RSHA, Office central de sécurité du Reich (Reichsicherheitshauptamt), et de Himmler, son supérieur, un groupe d'officiers SS dirigés par Helmut Knochen s'installe à Paris dès le 14 juin 1940 et commence, presque clandestinement, un travail de renseignement. De nouvelles équipes arrivées d'Allemagne viennent renforcer ce dispositif. Knochen prend les mesures nécessaires en vue d'étendre ses pouvoirs sur la province.

Un tournant décisif pour l'organisation de la police allemande en France est marqué en mai 1942 par l'installation, en présence de Heydrich, du général SS Oberg chargé de diriger et de coordonner l'action des différents services des SS et du SIPO-SD, dont les effectifs ont été grossis de ceux de la plupart des détachements de la Geheime Feldpolizei placés jusqu'alors sous commandement militaire.



TALLANDIER

Chef suprême de la SS et de la police allemande en France, de juin 1942 à août 1944, le général SS Karl Oberg (1897-1965) porte les plus lourdes responsabilités dans l'exécution d'otages, la répression contre les résistants, les rafles de Juifs, notamment celle du Vél' d'Hiv', les 16 et 17 juillet 1942. Arrêté en 1945, condamné à mort le 20 septembre 1954 par le tribunal militaire de Paris, il bénéficia d'une grâce présidentielle le 10 avril 1958, sa peine étant commuée en détention perpétuelle. Dans un but d'apaisement, il fut définitivement gracié et libéré par le général de Gaulle le 20 novembre 1962.

Le schéma d'organisation des services de police locaux reproduit l'organigramme de l'Office central de sécurité du Reich (RSHA) dont la section IV constitue l'administration centrale de la Gestapo.

Quels sont ses interlocuteurs, côté français ?

Depuis les travaux de Robert Paxton et de François-Georges Dreyfus, on sait que les efforts des responsables qui se sont succédé aux commandes de l'État français ont tendu à obtenir de l'occupant, moyennant une collaboration en apparence loyale et totale, des contreparties juridiques et matérielles permettant d'adoucir la dure loi de la guerre qui livre le vaincu au bon vouloir du vainqueur. Ce fut souvent un jeu de dupes.

Jusqu'en novembre 1942, il existe cependant une zone libre dans laquelle tournent les mécanismes d'un État diminué, mais actif. Le tissu administratif couvre en fait la totalité du territoire. Mais un ministre venant de Vichy a les plus grandes peines à franchir la ligne de démarcation pour aller contrôler ce qui se passe en zone occupée. Pour cette raison, chaque membre du gouvernement a un délégué à Paris relayant son action sur les services dépendant de son domaine, assurant la permanence des contacts avec les autorités allemandes. Au sein de cet ensemble, une institution se trouve rapidement en première ligne : la police.

Attribut par essence de la souveraineté de l'État, garante du maintien de l'ordre et de la protection de la paix publique, la police devient un enjeu capital entre la puissance occupante et le gouvernement de Vichy. Pour celui-ci, elle est le signe visible de son existence, d'où un soin extrême à en défendre l'intégrité ; pour celle-là, elle est un instrument suspect qui peut entraver l'action des forces allemandes.

En juillet 1941, la police échoit à Pierre Pucheu nommé secrétaire d'État à l'Intérieur, dans le gouvernement Darlan.

Le nouveau ministre, qui n'a aucune sympathie pour les Allemands, va très vite se trouver confronté aux exigences de l'occupant : les premiers attentats contre les officiers allemands provoquent par réaction des prises d'otage et l'arrestation de nombreux Juifs à Paris.

Contraint par l'évolution de la situation, Pucheu va devoir développer la répression.

Le 18 avril 1942, Darlan et son équipe quittent le pouvoir, Laval prend les commandes de l'État. Il conserve personnellement le portefeuille de l'Intérieur. Mais un jeune préfet de 33 ans, René Bousquet, l'assiste dans ses fonctions de chef de la police. Administrateur-né, doué d'un grand sens de la chose publique, Bousquet est habité par une pensée : conserver la maîtrise totale de l'appareil policier.

Soucieux de mieux contrôler les forces placées sous son autorité, il fait disparaître la Police aux questions juives qu'avait créé Pucheu et s'assure ainsi, par l'intermédiaire des préfets régionaux et des intendants de police, l'application directe, dans sa composante pénale, de la législation sur les Juifs.

A l'issue de tractations assez complexes, conduites sous l'égide de Laval, il obtient un *modus vivendi* avec la police allemande le 4 juillet 1942. Ce sont les accords Oberg-Bousquet. Les Allemands – qui y trouveront bientôt des avantages – renonceront à certaines de leurs prérogatives. En compensation, Vichy s'engage à lutter sans faiblesse contre ceux qui menacent la paix française et la tranquillité des armées du Reich. Le maintien de l'autonomie des forces françaises de police a donc été obtenu. Mais le prix à payer est une collaboration dont les limites font l'objet de dures négociations. Ayant perdu la confiance des Allemands, Bousquet est révoqué le 31 décembre 1943, arrêté et déporté.

FRANÇOIS MAJOR

SOUVENIRS D'UN PRÉFET DE POLICE

Début 1988, paraissait sous le titre *Les chevaux du pouvoir*, un livre signé Maurice Papon et sous-titré *Le Préfet de police du général de Gaulle ouvre ses dossiers, 1958-1967* (1).

Avant d'être nommé préfet de police de Paris en mars 1968 grâce au ministre de l'Intérieur de l'époque, Maurice Bourgès-Maunoury (résistant indiscutable, on le sait), Papon avait exercé de hautes fonctions administratives au ministère de l'Intérieur d'abord, puis en Corse et à Constantine comme préfet IGAME (inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire), entre 1956 et 1958.

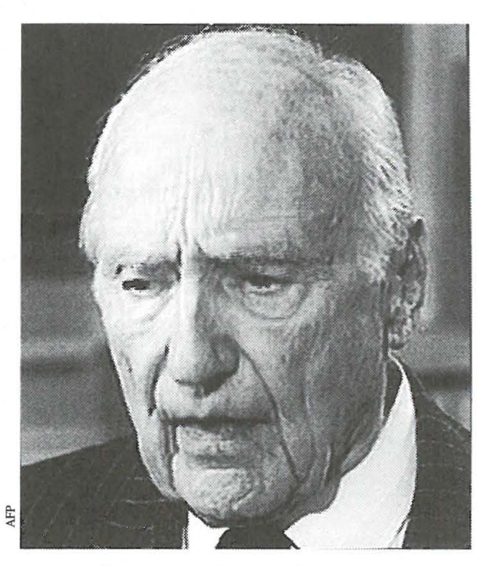
Le voilà donc à Paris où, dans une fonction ô combien sensible, il va connaître la fin de la IVe République et les débuts de la Ve, avec en toile de fond le drame algérien qui occupe la plus grande partie de l'ouvrage : lutte contre le terrorisme FLN, contre la subversion OAS et contre le parti communiste, alors très puissant en région parisienne. Sur ces trois sujets Maurice Papon donne d'abondantes précisions. Il applique les consignes de De Gaulle *« tenir Paris en toutes circonstances »* et *« force doit rester à la loi »*, même s'il éprouve des problèmes de conscience dans la lutte contre les réseaux de l'Algérie française.

Plusieurs événements dramatiques ont marqué cette époque, notamment la répression de la manifestation FLN du 17 octobre 1961 et celle de Charonne le 8 février 1962. Le préfet défend son action et celle des 30 000 hommes dont il disposait pour tenir la rue. A juste titre, il rappelle le bilan meurtrier du terrorisme FLN contre la police parisienne et souligne que de Gaulle ne pouvait tolérer d'être bafoué dans sa propre capitale, alors qu'il était engagé dans des négociations avec le GPRA. Ordre fut donc donné de casser la manifestation, fut-ce au prix de lourdes bavures. Le bilan exact des morts ne put jamais être établi, mais le FLN ne rompit pas les pourparlers.

Quant à Charonne, si Papon déplore le sort tragique des manifestants écrasés ou étouffés par une brutale charge de police contre les grilles (fermées) du métro, il en rejette la responsabilité sur le parti communiste qui, se sentant débordé sur sa gauche (porteurs de valises, etc.), avait multiplié les manifestations de rue où des commandos mobiles et entraînés harcelaient les forces de l'ordre.

J.-P. A.

(1) Plon. Paris, 1988.



Maurice Papon sur le plateau de télévision de Paul Amar, le 28 janvier 1997.

des mains allemandes, figurait Alice Slitinsky, sœur de mon principal accusateur !

ESH : Qui étaient les experts ?

MP : M. Roger Bellion, préfet honoraire, président du Groupe d'histoire du corps préfectoral. M. Jacques Delarue, commissaire divisionnaire honoraire, membre du groupe d'études de la collaboration au Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (Institut d'histoire du temps présent). M. André Gouron, doyen honoraire de la faculté de droit de Montpellier.

ESH : Vous avez évoqué un second incident de procédure.

MP : Le 4 août 1987, la chambre d'accusation de Bordeaux a désigné le conseiller François Braud pour reprendre complètement l'instruction. Celle-ci a été conduite scrupuleusement. Trop sans doute. Deux ans plus tard, le 31 décembre 1989, alors qu'il était sur le point de clore son dossier, ce magistrat a fait l'objet d'une promotion soudaine. Nommé président du tribunal de grande instance de Poitiers, il s'est trouvé dessaisi.

ESH : Que s'est-il alors passé ?

MP : Un nouveau juge d'instruction a été désigné, qui a donné pleine satisfaction à l'accusation. L'instruction a été reprise, mais cette fois avec une partialité évidente. Tout en minimisant les éléments favorables à ma défense, cette instruction s'est employée à multiplier de façon perverse les arguties fallacieuses destinées à me charger. Au surplus, a été évincé de la procédure par la chancellerie un magistrat qui concluait au non-lieu !

ESH : Après quoi, le 18 septembre 1996 la chambre d'accusation de Bordeaux a

DES FLICS EN COLLABORATION

[A la prison de Fresnes, au temps de l'épuration, Lucien Combelle côtoie tous les milieux du pétainisme et de la Collaboration. Parmi ces hommes, un certain nombre de policiers. Il recueille le plaidoyer de l'un d'entre eux, commissaire aux RG.] « Depuis vingt ans, je suis aux Renseignements généraux, j'ai été un serviteur loyal de la IIIe République et ma mission était de surveiller, de ficher tous les adversaires du régime, de l'Action française au parti communiste ; je n'ai favorisé personne et j'ai obéi aux ordres de tous les gouvernements. Léon Daudet était pour moi sur le même plan que Paul Vaillant-Couturier. Même surveillance, même procédé d'information, avec les femmes surtout, précieuses auxiliaires. En 1940, la légalité a changé de maître, je n'avais pas à changer de métier, que je sache ? On a vu des coups d'État ou des changements de régime plus radicaux que celui-là, on épurait les ci-devants, on fusillait des meneurs ou emprisonnait des journalistes, mais on conservait à leurs postes les fonctionnaires de mon espèce ! Un État, quel que soit son nom, a besoin de serviteurs fidèles et ses serviteurs les plus fidèles sont ceux qui, n'obéissant à aucune faction, ne reconnaissent que l'autorité du chef de gouvernement. Oui, vingt ans pendant lesquels j'ai été le policier politique de M. Tardieu comme de M. Blum, celui de M. Herriot comme celui de M. Laval. Succède à ces messieurs le maréchal Pétain et je continue, puisque c'est dans la continuité même que réside l'utilité d'un métier comme le mien. Et les ordres, en 1940, continuent ceux de 1939 : répression anticommuniste. Car cela remonte à M. Daladier. Donc, rien n'est changé, les instructions sont les mêmes puisque l'illégalité est la même ! Et pour avoir servi l'État comme on doit le servir, me voici parmi vous, vous qui figuriez sur nos contrôles comme ennemis de l'ordre républicain, parmi vous, bagnard à perpétuité ! Certains de mes collègues, moins heureux, ont été fusillés... Que fais-je ici, parmi des idéologues dénationalisés, des mercenaires et des clients de la Mondaine qui n'ont été bien souvent que des espions ? Je souhaite au nouveau régime des fonctionnaires aussi fidèles que moi. Ce qui m'est arrivé servira de leçon désormais aux collègues trop zélés ! »

LUCIEN COMBELLE
Prisons de l'espérance.
Éditions ETL, Paris, 1952.

MAURICE PAPON À BORDEAUX

Dans la région de Bordeaux, l'autorité administrative locale, incarnée à l'époque par le préfet Sabatier, ne s'est pas pliée de bonne grâce aux directives reçues concernant les arrestations de Juifs étrangers et a fait ce qu'elle a pu pour contrecarrer ou retarder la mise en œuvre de ce processus.

Maurice Papon, qui servait alors, en rang subordonné, comme simple secrétaire général pour le seul département de la Gironde, n'est à aucun moment intervenu dans la préparation et le déclenchement des opérations d'arrestation et d'internement. Il n'avait d'ailleurs aucun pouvoir en ce domaine, la police étant placée sous l'autorité directe du préfet régional.

En revanche, ses interventions personnelles ou aux côtés du préfet Sabatier pour adoucir le sort des victimes ou tenter d'arracher certaines d'entre elles à la police allemande sont avérées. Répondant à la demande du Grand rabbin Cohen, il a notamment confié à la gendarmerie française (estimant qu'elle serait moins brutale que la soldatesque teutonne) le soin d'escorter les personnes arrêtées et s'est soucié de les faire voyager dans des conditions décentes. Il est prouvé qu'il a déployé ses efforts pour réduire l'ampleur des arrestations (pour l'opération du 19 octobre 1942, quarante personnes arrêtées au lieu des quatre cents prévues). Cette action, conjuguée à la politique de radiation de nombreux Juifs des listes où ils auraient pu figurer, a permis de sauver quantité de vies humaines comme l'ont reconnu les experts et les membres du jury d'honneur. Des résistants aussi incontestables que MM. Jousselin de Saint-Hilaire, Maisonneuve, Samuel Roger Bloch (ce dernier hébergé par Maurice Papon en novembre 1943) s'y sont si peu trompés qu'ils ont constamment apporté les témoignages les plus élogieux sur sa conduite à l'époque.

Soutien actif des membres du réseau Marco-Kleber, affilié auparavant au réseau Jade-Amicol, considéré en 1943 par les Allemands comme un agent pro-américain, Maurice Papon a été récompensé des services rendus par son élévation au rang de préfet. C'est avec cette qualité que Gaston Cusin, commissaire de la République dépêché à Bordeaux, lui a confié la direction de son cabinet. En considération du rôle bénéfique joué par lui en ces temps difficiles, il a reçu des mains de Jules Moch, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.



DR

Toute la complexité d'une époque résumée par une photo. En 1942, François Mitterrand était un fervent admirateur du maréchal Pétain et même de Pierre Laval. On sait qu'il fut décoré à l'époque de l'ordre vichyssois de la Francisque, alors même qu'il songeait à rejoindre la Résistance. La photo ci-dessus fut prise à l'Élysée le 11 octobre 1983. Le président de la République décorait de la Légion d'honneur son ami Jean-Paul Martin qui était en 1943 directeur de cabinet d'Henri Cado, directeur général de la Police nationale, et à ce titre, collaborateur direct de René Bousquet, lui-même ami personnel de François Mitterrand...

rendu un arrêt de renvoi, bientôt confirmé et même aggravé par un arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation, en date du 23 janvier dernier, qui rejetait votre pourvoi.

MP : Ce dernier arrêt, basé sur des faits falsifiés par la chambre d'accusation de Bordeaux, a été rendu contre la jurisprudence de la Cour de cassation elle-même. Ce qui souligne le caractère politique de ce procès scandaleux.

ESH : En quoi est-ce un procès politique ?

MP : L'arrêt de la Cour de cassation me déclare coupable avant même que je ne sois jugé. En droit français un inculpé reste présumé innocent, même si aux yeux de l'opinion il apparaît comme un quasi coupable, ce que ne cesse de répéter le chœur vociférant de mes accusateurs. Il est nouveau que la Cour de cassation, contre toute règle de droit, se prête à la diffamation d'un innocent. C'est comme cela que se prépare un procès de type stalinien.

ESH : Pourquoi vous aurait-on choisi comme bouc-émissaire ou victime expiatoire ?

MP : Je constate que plusieurs groupes d'intérêts politiques se trouvent ligués contre moi pour régler leurs comptes. Les communistes avec l'ancien préfet de police du général de Gaulle. Les lobbies gauchistes de la presse et de la magistrature avec un homme qui représente tout ce qu'ils haïssent. Le groupe de pression international qui a décidé, à travers moi, d'impliquer la France dans le génocide. Enfin, au sommet de l'État, on se félicite d'éliminer l'ancien trésorier national de l'UDR, dans l'espoir d'assurer un silence rédempteur.

ESH : Quel est le but poursuivi par vos adversaires ?

MP : Sur le personnage que j'étais, on s'efforce de greffer le procès d'une administration et de la France elle-même. On veut impliquer le pays comme coauteur du génocide. On veut mettre dans la tête des Français d'aujourd'hui qui n'ont pas vécu cette époque que leurs parents ou grands-parents ont été des collaborateurs. Je suis la victime désignée de cette machination illustrant les déclarations imprudentes faites officiellement sur les responsabilités françaises.

ESH : Comment conduirez-vous votre défense ?

MP : Puisqu'il s'agit d'un procès politique, les jeux sont faits d'avance. Mais je ne me prêterai pas passivement à ces entreprises déshonorantes qui rappellent la triste aventure du capitaine Dreyfus. Je ne tergiverserai pas, à l'exemple de Cicéron, pour attendre d'être égorgé par les sbires de Marc-Antoine ! (2). Je n'ai aucune confiance en notre triste époque. Des historiens, plus tard, rétabliront la vérité.

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE VENNER ET ÉRIC VATRÉ

---

(1) Sept ans après avoir annulé le rapport d'expertise, la chambre d'accusation a décidé, le 3 mai 1994, de le réintégrer dans la procédure, sans que le magistrat-instructeur en tienne le moindre compte.

(2) Orateur, homme politique et avocat romain, Cicéron (- 106 à - 43) se rendit célèbre par l'énergie qu'il déploya contre la conjuration de Catilina (- 63). Durant la guerre civile qui opposa Pompée à César, il se rangea au côté du premier contre le second. Devenu le chef du parti sénatorial après l'assassinat de César, il soutint Octave contre Marc-Antoine qui le fit tuer par ses soldats. On sait que Marc-Antoine, personnage doué de séduction dans sa jeunesse, mais vaniteux, hâbleur et perdu d'ambition, se laissa corrompre par Cléopâtre qui le détourna de l'idée romaine. Vaincu à Actium par Octave en - 31, abandonné des siens, il se donna la mort l'année suivante.

LES VAINQUEURS VUS PAR LES VAINCUS

Ils sont entrés dans Paris...

PAR JEAN MABIRE

On se souvenait des Prussiens à casques à pointe. On vit arriver des jeunes types sportifs et bronzés. Quel choc ! Les Martiens entraient dans Paris. Description sous la plume des témoins.



DR

***Succès de curiosité, le 15 juin 1940 à Saint-Ouen, dans la banlieue parisienne. Un mois plus tard,* l'Humanité, *organe communiste clandestin écrira (14 juillet 1940) :* « Fraternité franco-allemande : les conversations amicales entre travailleurs parisiens et soldats allemands se multiplient. Nous en sommes heureux. Apprenons à nous connaître... »**

Le temps passé transforme le souvenir en légende. Si l'on veut comprendre les premières réactions des Français devant l'occupation, il faut lire quelques-uns des livres qui furent écrits à chaud, dans l'incendie de la défaite, ou même plus tard, quand restait encore cuisant le souvenir de ce terrible coup de soleil de juin 1940.

Henri de Montherlant (ancien combattant de la Grande Guerre) publie le *Solstice de juin* en 1941. Dans une réédition ultérieure, il supprimera les passages les plus brutaux. Dommage.

Son texte, à l'époque, avait provoqué quelque scandale, tant il exprimait des sentiments surprenants sous la plume d'un écrivain qui se disait catholique et aussi patriote, ainsi qu'il apparaissait encore quelques mois auparavant dans son *Équinoxe de septembre*, livre très antimunichois. « *J'étais parmi les troupes chrétiennes et numides, et les nègres portant au poignet des "Immaculée Conception" pour grigris. Longtemps j'avais eu faim de voir cette armée d'en face, et de savoir quelle était sa contenance ; quels étaient ces hommes "qui nomment dieu le secret des bois" ; dont c'était la gloire ancienne d'avoir haï le christianisme, et dont maintenant c'était la mission de ruiner la morale bourgeoise et la morale ecclésiastique, depuis les rives de l'Atlantique jusqu'aux marches de Russie. Nous les flairions ces bourreaux horribles. Puis, nous les entendions... Ils débouchaient... De grands écoliers pâlots, aux jambes nues, s'avançaient en jouant de l'harmonica : c'étaient les envahisseurs du royaume de Clovis.* »

L'impression la plus forte est sans doute celle des soldats vaincus dans leur premier combat, alors qu'ils avaient une vingtaine d'années, natifs qu'ils étaient des lendemains d'une victoire qui avait bercé leur enfance.

Le texte qui donne le plus l'impression de vécu est sans doute celui de Jean Dutourd qui écrira, en 1956, *Les taxis de la Marne*, alors qu'à la défaite d'Indochine succédaient les

VICTOIRE BOTTÉE

Des bottes ! Que n'eussions-nous pas fait, nous autres, avec des bottes ! Les exclamations admiratives des minables grivetons captifs, mes collègues, devant chaque pièce de l'habillement prussien résonnent encore dans mes oreilles ; eux, les grivetons, avec leurs calots cornus, leurs molletières dégoulinantes, leurs chemises d'uniforme longues comme des chemises de nuit, sans col, plus épaisses que de la toile à voile, leurs culottes en gros drap puantes de sueur, leurs godillots fabriqués dans les prisons, vraies chaussures de vagabonds, ils ressentaient leur déchéance jusqu'aux tréfonds de l'âme. Les bottes des Allemands les ulcéraient. Ils y voyaient le symbole de leur infortune ; elles représentaient exactement ce dont ils avaient manqué, et grâce à quoi les autres étaient devenus des vainqueurs. Pas moyen de perdre une guerre quand on a des bottes ! Un homme est deux fois homme avec des bottes.

JEAN DUTOURD

***Les taxis de la Marne.* Gallimard, 1956.**

« événements » d'Algérie, qui allaient se terminer sur une autre défaite : *« A cette époque, les soldats allemands ne m'inspiraient nulle horreur ; un peu de curiosité seulement. [...] L'équipement, la discipline, les défilés rectilignes, les claquements de talons, les grenades à manche enfilées dans les bottes, la vareuse courte à poches boutonnées, l'allure sportive des hommes nous en imposaient. Nous contemplions tout cela avec nostalgie, envie, moquerie, colère, chagrin. Penser que nous aurions pu, nous aussi, être de beaux soldats, disciplinés et méchants. Car méchants, nous l'eussions été, nous ! Nous eussions été de vrais vainqueurs, violents, cruels, foulant avec orgueil la terre conquise, prenant les femmes et humiliant les hommes ! Ce n'est pas nous qu'on aurait accusé d'être corrects ! [...] »*

Cette expérience de la rencontre de deux armées, la victorieuse et la défaite, est fort bien résumée par Henri-François Rey dans *Le rachdingue*, cruel coup d'œil par-dessus l'épaule : *« Bon, j'avais vingt ans. Vingt ans dans une France agonisante, les cuisses ouvertes, et violée à chaque seconde par les robots aux yeux bleus, par les Martiens de l'Est qui rigolaient devant les fuyards à matelas, les pique-niqueurs du dimanche, les stratèges de tous les cafés du commerce. Ah ! nos jolis vingt ans ! La fleur au fusil. Non. La plume au cul, comme un feu rouge, et les Allemands tirant dessus, comme à l'exercice. »*



DR

Affiche de propagande allemande collée au fil de l'avance de la Wehrmacht.

Né en 1922, Antoine Blondin n'a pas connu le sort de ses aînés de quelques mois. Il se rattrapera grâce au STO qui lui fera découvrir ce qu'il nommera *L'Europe buissonnière* dans son insolite roman de 1961, fournissant des mots de passe à toute une génération qui rêvera d'entrer dans la vie *« à la hussarde »* : *« Hans conduisait la machine. Helmuth occupait le side-car. Ils avaient retroussé les manches de leurs courte vareuse verte et ouvert grand leur col. Hans, les bras écartés, pesait sur le guidon et s'amusait à faire rouler ses muscles. Il portait une mitraillette en sautoir. Il riait et, malgré la vitesse, gobait la chaleur entre ses dents. Helmuth, à ses côtés, semblait aller moins vite. Mais c'était comme bien on pense, un effet d'optique dû, pour une grande part, à l'attitude du jeune homme. Dédaigneux des profondeurs de la nacelle, il se tenait assis sur le rebord arrière, une jambe pendante, l'autre repliée sous le menton. N'eussent été les deux grenades à manche fichées dans ses bottes, qu'on l'eût pris pour quelque écuyer romantique. [...] Oui, ainsi posé, le coude sur le genou, apparemment plongé dans un souci sublime, il incarnait au mieux ce personnage du Panzer de Rodin qui allait devenir, sous une forme ou sous une autre, le parangon mythifié de l'esthétique européenne. »*

Maintenant, ceux qui vont prendre la parole n'ont pas connu les combats, la captivité, l'errance au hasard des camps et des routes. Quand ils évoquent cette période où ils furent des « J 3 », ainsi que le proclamaient leurs cartes d'alimentation, c'est toujours au même instant qu'ils reviennent, leur premier contact avec des soldats allemands déboulant dans une sorte d'ivresse guerrière.

Ces vainqueurs ne sont leurs aînés que de quelques années et la rencontre restera inoubliable pour ces futurs écrivains, nés en 1925, 1926 ou 1927. Le plus « exemplaire » d'entre eux est sans doute Jean Cau, dont *Le meurtre d'un enfant*, paru en 1965, amorce un virage à 180 degrés qui en surprendra plus d'un : *« Je n'oublierai jamais le jeune tankiste SS qui beurrait calmement son pain du plat de la lame de son poignard. Il ne nous regardait même pas. Il flottait autour de lui une odeur de guerre. De drap en sueur, de cuir, d'huile et de graisse tiède. Et s'il nous avait offert des poignards, des uniformes à notre taille et s'il nous avait assis aux commandes de l'énorme jouet, qu'eussions-nous fait de nos cahiers et de nos livres ? Un feu de joie, peut-être. Mais il était allemand comme est français, vingt ans plus tard, le parachutiste qui ne prête aucune attention aux enfants de ce village kabyle. Une fille s'est arrêtée pour regarder le SS à tête de mort. Il a levé les yeux, elle a baissé les siens et est partie toute droite et toute patriote. Il a souri en la suivant du regard. Est-ce que la fille ose penser qu'il est bien dommage et bien étrange que le Mal soit si beau ? »*

Ils chantaient la guerre, l'amour et les jeunes filles

C'est au cours de la guerre d'Algérie que Philippe Héduy, jeune journaliste, collaborateur de la grande presse féminine, va brusquement découvrir ce que Drieu La Rochelle nommait *« ce couple divin, le courage et la peur »*. Dans son bouleversant récit *Au lieutenant des Taglaïts*, paru en 1960, il revient sur les images d'une autre guerre, celle qu'il n'a pas faite, mais qui devait marquer au fer rouge sa quatorzième année : *« Ils étaient magnifiques ; ceux que j'avais alors vus défiler devant moi, et comme pour moi... Ils chantaient la guerre, l'amour et les jeunes filles. Quelques villageois les regardaient, étonnés par l'allure de leurs vainqueurs, et les écoutaient, stupéfaits. Ces chants étaient d'un autre monde et les chanteurs conquéraient sans peine leur public... Dans la petite ville, les premiers Allemands marchaient en plein soleil. Ils marchaient au pas, le torse nu. Ils n'avaient sur eux qu'une mince culotte kaki, pas de casque, pas de vareuse, pas de bandes molletières, rien que le short et, en bandoulière mais pointée droit, la mitraillette. Nos soldats n'avaient pas été vaincus par des blindés au poitrail d'acier ; suant pendant les journées de mai et de juin sous leurs uniformes de*

drap, ils avaient été bousculés par ces poitrines nues ».

François Nourissier, dans *Une histoire française*, paru en 1965, exprime parfaitement les impressions d'un garçon de treize ans qui découvre l'arrivée de la Wehrmacht sur les rivages de l'océan Atlantique. Toujours les mêmes sentiments : surprise, gêne, envie, et toujours la magie des corps dénudés qui devaient tant frapper nos collégiens aux vareuses hermétiquement boutonnées : « *Les premiers Allemands arrivés se mirent tout de suite à poil. Hâlés comme des riches, d'un beau ton uni, sans raccords ni brûlures. Ce fut une vilaine surprise quand on les aperçut, tout nus devant le "Miramar". Et toutes les villas bourrées de jeunes filles... On avait tout attendu, tout redouté sauf ces blondeurs d'avant le péché...* »

Pour des garçons nés en 1935 ou 1936 – cinq ou six ans en juin 1940 – il n'est plus question de retrouver des impressions qu'ils n'avaient pu ressentir mais de donner une représentation littéraire d'événements dont leurs parents et leurs aînés leur avaient sans nul doute rebattu les oreilles. Curieusement, en devenant légende, cette évocation semble prendre une dimension nouvelle qui abandonne l'histoire pour rejoindre le mythe. Ainsi, Dominique de Roux, dans *La mort de Céline*, au-delà du portrait d'un écrivain maudit, ramasse tout l'été 1940 en quelques phrases nerveuses : « *Un nouvel été s'anime. La nuit meurt. Le bâton de Goering brille comme un obélisque de mica. Les soldats allemands sont les fils du Soleil, après ceux d'Alexandre. Ils ne dorment pas. Ils ont la chair provocante des torses nus, maculés de l'huile des chargeurs, et leur sexe est une barre prise sous le ceinturon. Ils chantent. Ils ont bu de la glace, lapé des brasiers, verts dans les sables si durs. Ils brûlent. Ils tuent. Ils pénètrent dans les ventres vides.* »

Celui qui restitue peut-être l'image la plus juste de la brusque intrusion des soldats allemands dans la torpeur provinciale d'une petite ville française, c'est Jean-René Huguenin dans son unique roman *La côte sauvage*, paru en 1960. Quelques mois avant sa mort brutale, en septembre 1962, un très jeune écrivain ne se doute pas qu'il est en train de nous donner des images définitives d'une époque qui fut celle de son enfance : « *C'est alors qu'ils étaient arrivés, précédés de leurs motocyclistes qui roulaient lentement, les bras écartés, le buste droit. C'était au moment du déjeuner ; de toutes les maisons, on jaillissait pour les voir.*



DR

Juin 1940. Jeunes et motorisés, les vainqueurs traversent la campagne française. Et une jeune personne ne semble pas trouver déplaisant d'être occupée.

Ils chantaient une mélodie rauque, coupée de longues interruptions où l'on n'entendait plus que le craquement rythmé de leurs bottes, et qui n'évoquait nulle joie, nul triomphe, mais seulement cette volonté d'avancer, de poursuivre, de pousser toujours plus loin, broyant les obstacles, vers une terre inconnue et promise – cette même volonté qu'exprimaient le mouvement de leurs bottes (comme s'ils écrasaient à chaque pas quelque chose), leurs regards raidis vers l'horizon, leurs fronts de rêveurs butés. Ils passaient, ils passaient, sans s'arrêter, verts et noirs, et s'effaçaient dans le poudroiement de la route sans qu'un seul d'entre eux eut jeté un regard à la foule subjuguée qui tapissait les murs comme une haie d'honneur. "Maman, je voudrais être allemand." "Tais-toi, tu dis des bêtises." "Je voudrais tant être allemand, maman !" »

Les Allemands chantent et ne parlent pas. Ces vainqueurs ne demandent rien et ne semblent même pas voir ceux qui les regardent.

Très vite, d'autres rapports s'établissent. La fascination du premier choc fait place à la servilité pour les uns et à l'aversion pour les autres. Les extrémistes sont peu nombreux ; personne ne changera rien à ce fait : la résignation confine à l'indifférence. Le gouvernement de Vichy s'installe en zone libre. Le Maréchal permet aux orphelins de retrouver un grand-père. Toute la propagande de l'État français essaye de rendre les Allemands « transparents ». La Blitzkrieg se transforme en occupation.

Moment étrange de flottement. L'été 1940 brûle dans l'ambiguïté. Il manque encore deux mots au vocabulaire de la plupart des Français : Résistance et Collaboration.

A la rentrée scolaire de 1940, les enfants racontent leur première vision de ces jouets de Nuremberg brusquement animés par les coups de sifflets des Feldwebels.

Le 24 octobre 1940, les grandes personnes se rencontrent à Montoire. Cette poignée de main sur le quai d'une petite gare du Loir-et-Cher rend tout cela beaucoup moins intéressant. Le chancelier Hitler et le maréchal Pétain ramassent leurs billes.

Les Français vont pouvoir s'intéresser à des choses sérieuses, comme la culture des rutabagas. Les vacances sont bien finies. Il faut travailler. On achète les images bistres du Secours national.

Un instant, la France croit qu'elle va sortir de la guerre, sur la pointe des pieds, et attendre la suite des événements dans son réduit auvergnat. Mais la guerre va tout bouleverser.

J. M.

Le tome 4 de *Que lire ?* (75 portraits d'écrivains) de Jean Mabire paraîtra fin septembre. En vente à la librairie Duquesne, 27, avenue Duquesne 75007 Paris.

QUAND LE PARTI PACTISAIT

La cocollaboration

PAR PATRICK JANSEN

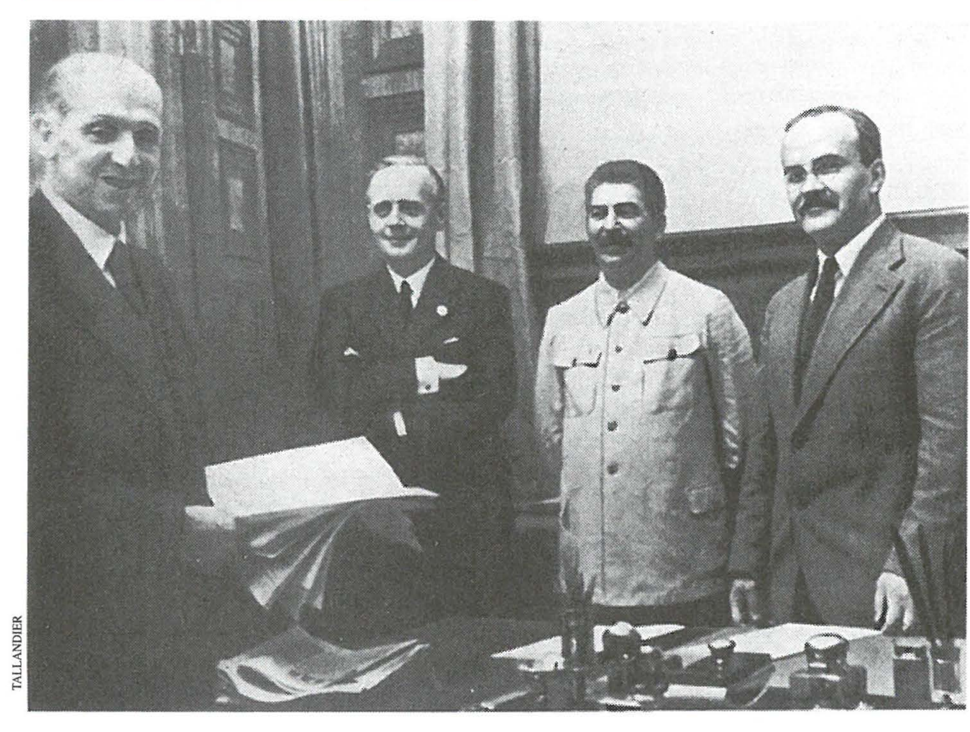
Les communistes ont bâti leur fortune sur la Résistance. Au prix d'un oubli. Celui de leur collusion avec les nazis jusqu'à l'été 1941.

En septembre 1939, quand la France entre dans la guerre, le PCF est au ban de la nation : ses dirigeants et ses cadres sont emprisonnés, poursuivis ou en fuite, ses militants désorientés ou découragés par les volte-face auxquelles on vient de les contraindre depuis quelques mois. En mai 1945, à l'heure de la victoire alliée, le PCF triomphe : il est devenu le premier parti de France, le partenaire incontournable et souvent encombrant d'un pouvoir gaulliste qui ne sait pas encore combien son règne sera éphémère. Le PCF, lui, s'installe durablement dans la vie politique de la IVe République : c'est l'époque où il se présente volontiers comme l'âme de la Résistance, comme le parti des 75 000 fusillés, (chiffre purement mythique destiné à la propagande, puisque le chiffre total des Français fusillés n'a pas dépassé 30 000). Il cherche alors à faire oublier, et il y parvient le plus souvent, son attitude pendant les deux premières années de guerre.

A l'époque de la crise des Sudètes et de Munich, tout semble clair. Conforme à l'antifascisme qu'il proclame depuis des années, le parti communiste se veut le plus belliciste des bellicistes.

Malgré ses relations étroites avec le Komintern, le PCF n'a pas deviné l'évolution des relations germano-soviétiques et l'ampleur du renversement des alliances auquel elle va conduire.

L'annonce de l'accord commercial germano-soviétique, le 20 août 1939, le prend complètement au dépourvu. Le lendemain 21 août, le monde apprend que *« le gouvernement du Reich et le gouvernement soviétique ont décidé de conclure entre eux un pacte de non-agression »*. Cet accord est signé le 23. A la direction du parti c'est l'affolement. Pourtant, le virage est pris instantanément. Le 24, *l'Humanité*, sous la plume de son rédacteur en chef Pierre-Laurent Darnar, voit dans ce pacte une *« politique à la fois énergique et intelligente, seule conforme à la cause de la Paix »*. Le lendemain 25 août, *l'Humanité* est empêchée de paraître et son plomb saisi ; suspendue, elle ne reparaîtra officiellement qu'en 1944. Le même jour, le parti communiste est interdit de séjour à la Chambre des députés et le 30 août, le procureur de la République ouvre une information générale contre lui.



TALLANDIER

Signature à Moscou du pacte germano-soviétique, le 23 août 1939. De gauche à droite, Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, Staline et Molotov. Ce dernier enverra à Hitler les chaleureuses félicitations de l'URSS pour l'entrée des troupes allemandes à Paris, le 14 juin 1940.

Dans une France qui est sur le point de s'engager dans la guerre (ce sera fait le 3 septembre à la suite de l'Angleterre), le retournement spectaculaire du PCF apparaît comme une trahison en faveur de l'Allemagne.

L'alignement officiel sur les positions soviétiques ne doit masquer ni l'ampleur des dissensions internes ni certaines incohérences dans les démarches journalières ; ainsi, le 2 septembre, les députés communistes votent les crédits militaires, ce qui n'empêchera pas le Comité central de protester contre le fait que la France soit entrée en guerre sans l'accord du Parlement... après que, le 17 septembre, l'armée russe aura franchi la frontière de la Pologne. Ce même jour, Molotov félicite Hitler pour ses brillants succès.

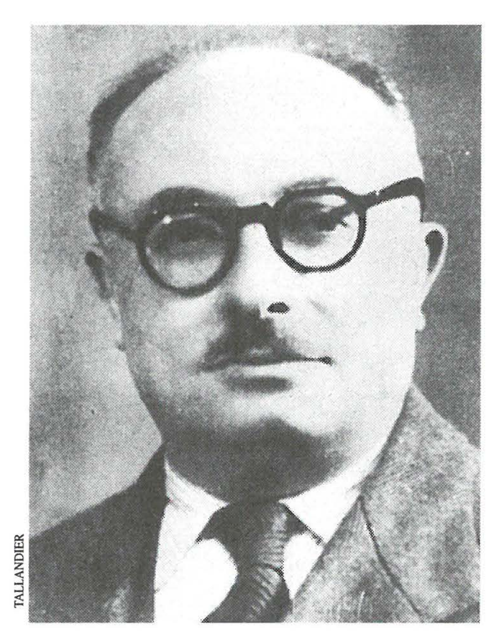
Le gouvernement, lui aussi, semble avoir eu besoin de quelques jours pour se faire une religion dans ses rapports avec les communistes. Le 26 septembre (la France a déclaré la guerre à l'Allemagne depuis trois semaines), le Conseil des ministres adopte, à l'unanimité, le décret-loi qui *« dissout de plein droit le parti communiste, toutes associations ou tous groupements de fait qui s'y rattachent et tous ceux qui, affiliés ou non à ce parti, se conforment dans l'exercice de leur activité à des mots d'ordre relevant de la IIIe Internationale »*. Ce décret paraît le lendemain, 27 septembre, au *Journal officiel*. Le gouvernement aura ainsi mis un mois entier, après le pacte germano-soviétique, pour agir contre celui qu'il qualifie d'*« ennemi de l'intérieur »*, et il ne le fait qu'après l'agression soviétique contre la Pologne.

A l'intérieur du parti ou sur ses franges, nombreux sont ceux qui refusent de suivre la nouvelle ligne et restent fidèles à leurs engagements antifascistes d'hier. On connaît le mot de Malraux : *« La révolution à ce prix, non ! »* Nizan quitte le parti en septembre. Il meurt à Dunkerque en 1940, mais longtemps, les communistes entretiendront la légende calomnieuse de son émargement au ministère de l'Intérieur. Les positions de chacun ne sont d'ailleurs pas toujours bien connues car l'interdiction rapide des journaux communistes, suivie des poursuites contre le parti, empêche souvent les intellectuels communistes de prendre position publiquement.

Les démissions, pourtant, sont multiples, et parfois éclatantes : 22 des 74 parlementaires rompent avec le parti (21 députés et un sénateur). Parmi bien d'autres, Marcel Gitton, qui vient en uniforme lors d'une permission, pour faire enregistrer sa démission dans un commissariat de police (il sera, en septembre 1941, abattu par le parti qui se venge, à peine entré en résistance, de ceux qui ont refusé de suivre ses errements collaborationnistes).

Beaucoup de militants de base refusent de suivre la ligne du parti et insultent leurs cadres. Il en va de même de la grande majorité des dirigeants syndicaux.

Dès le 29 septembre, le Groupe ouvrier et paysan, dont le président est Arthur Ramette, et le secrétaire général Florimond Bonte, viennent prendre le relais du PCF dissous. Il appelle à la paix dès le 1er octobre par une lettre ouverte à Herriot, président de la Chambre. Blum dénoncera immédiatement, plus encore que le cynisme et l'hypocrisie, *« la servilité »* de cette démarche. Le vocabulaire communiste à l'égard de l'ancien chef du Front populaire n'est pas plus amène et ne déparerait pas les plus venimeuses feuilles antisémites de l'époque : Thorez parle du *« chacal Blum... »*, ce *« reptile répugnant... »*, cette *« hyène... »*, ce *« sbire de la police... »*.



***Jacques Duclos (1896-1975), n° 2 du parti derrière Maurice Thorez. C'est lui qui prend l'initiative des contacts avec les autorités allemandes d'occupation en juin et juillet 1940, pour faire reparaître* l'Humanité.**

Propagande pacifiste et sabotage des armements

Le 5 octobre et les jours suivants, le gouvernement frappe : un certain nombre de membres du Groupe ouvrier et paysan sont arrêtés (mais les chefs sont en fuite) ; 2 500 conseillers municipaux communistes sont suspendus, ainsi que 87 conseillers généraux. Le 30 novembre, Florimond Bonte est arrêté à la Chambre, d'où sont expulsés, le 9 janvier, de façon musclée, quatre communistes qui refusent l'hommage unanime à l'armée. La déchéance des députés communistes va suivre. Le débat a lieu à la Chambre le 16 janvier 1940. S'y illustre, pour l'accusation, le jeune député Jean-Louis Tixier-Vignancour. Seuls votent contre les deux députés communistes présents, dont Étienne Fajon, qui a défendu son parti. Trois jours plus tard, le Sénat vote la déchéance à l'unanimité.

Pendant la période de près de deux ans qui sépare la déclaration de guerre de l'entrée en guerre de l'Allemagne contre la Russie soviétique le 22 juin 1941, les communistes se manifestent aussi bien par une intense propagande que par des actes. Journaux clandestins, tracts, lettres ronéotées se multiplient et transmettent les ordres du Komintern, comme celui de ne pas quitter Paris quoi qu'il arrive, ou les consignes.

Ainsi, pendant la drôle de guerre, *l'Humanité* clandestine dénonce ceux qui, comme les Finlandais, résistent à l'URSS : *« Pas une arme, pas un sou pour les domestiques finlandais de Londres et de Paris »*. Défaitisme et appels à la désertion s'unissent : *« Tournez vos armes contre vos ennemis de classe à l'intérieur du pays »*, écrit l'*Avant-Garde*, le 1er février 1940, et un tract : *« l'ennemi n'est pas de l'autre côté de la ligne Siegfried, mais bien à l'intérieur de votre propre pays »*.

Le 15 mai 1940, le premier numéro de *l'Humanité* clandestine paru après l'offensive allemande multiplie les attaques contre *« les impérialistes de Londres et de Paris »*. Hitler est mis sur le même plan que Churchill, tous deux sont des *« gangsters impérialistes »*. Rapidement, le mot hitlérisme disparaît du vocabulaire. La violence anti-belliciste des propos devient égale à la violence belliciste de l'époque de Munich. Après l'armistice du 25 juin, de Gaulle, *« l'émigré de Londres »*, et les Français libres, sont considérés comme des aventuriers soumis au capitalisme anglo-saxon et renvoyés dos à dos avec Doriot ou Déat. Le châtiment des fauteurs de guerre est réclamé avec régularité jusqu'au début de 1941.

Les actes sont de nature très diverse et parfois spectaculaires. Le 4 octobre 1939, le caporal Maurice Thorez déserte, passe en Belgique, puis en Suisse et rejoint Moscou au printemps 1940. On sait maintenant avec certitude que le courage ou la lâcheté n'ont rien à y voir, mais seulement les ordres de Moscou. En obéissant à ces ordres, non seulement Thorez reste fidèle aux consignes de l'Internationale qui veulent que le numéro un soit préservé, mais aussi il montre par cet acte provocant que la voie illégale reste ouverte.

Les actes, ce sont aussi les sabotages dans l'industrie d'armement, plus nombreux qu'on ne l'a dit à l'époque. Certains (aux usines aéronautiques Farman) sont commis par de très jeunes membres des Jeunesses communistes : trois seront exécutés, le plus jeune n'ayant que dix-sept ans, mais le parti n'osera jamais revendiquer ces martyrs de sa lutte d'un moment. Les poudreries (à Sorgues), les usines des chars (Renault) furent aussi visées et touchées.

Mais les actes les plus importants sont sans doute, en juin 1940, ceux qui traduisent la volonté du parti de faire reparaître *l'Humanité*, car retrouver un moyen d'expression légal est

une priorité à un moment où le pouvoir semble à ramasser.

Stéphane Courtois et Annie Kriegel ont mis en lumière, dans le livre passionnant et largement appuyé sur les archives de Moscou qu'ils lui ont consacré (Seuil, 1997), l'importance considérable, dans cette affaire comme dans bien d'autres, d'Eugen Fried, le camarade « Clément ».

Fried, à la *« silhouette longue, mince et distinguée d'intellectuel juif de Slovaquie »*, écrit Stéphane Courtois, a connu une ascension fulgurante au sein du PC tchèque, puis est devenu homme de confiance de Dimitri Manouilski au sein du Komintern. Envoyé fin 1930 en France avec tous les pouvoirs, il réorganise par le haut un PCF manquant de cadres. Il impose des fidèles à Staline : Thorez, Duclos, Frachon, Marty, qui, nommés fin 1931, resteront à la tête du parti pendant 40 ans dans une totale dépendance vis-à-vis de Moscou. Il impose à la section des cadres Maurice Tréand (c'est lui qui contrôle le fichier, et les fameuses « bios » ainsi que les renseignements accumulés sur les sympathisants ou les adversaires). Il développe le syndicalisme et découvre en Benoît Frachon l'homme qui saura le mettre au service absolu du parti. Il impose, à partir de 1934 la ligne de Front populaire souhaitée par Moscou que Thorez proclame le 26 juin 1934, juste après la rupture de Doriot. Il impose, lors du Front populaire, la ligne de *« soutien sans participation »* contre ceux qui veulent *« aller au gouvernement »*. Pendant toutes ces années, il n'est pas exagéré de dire qu'il fut, dans l'ombre, le véritable chef du Parti communiste français.

L'affaire de *l'Humanité*

C'est directement à son instigation que le 18 juin 1940, Maurice Tréand et Jean Catelas (député d'Amiens), membres du Comité central, demandent officiellement à la Propaganda Staffel l'autorisation de faire reparaître *l'Humanité* : Denise Reydet (Mme Ginollin) se rend à la section de presse de la Kommandantur, 12, boulevard de la Madeleine. Elle est reçue par le lieutenant Weber. Le 19 juin, les Allemands donnent leur accord. *L'Humanité* doit reparaître le 21 juin, et le numéro est prêt, aux conditions mises par les Allemands.

C'est la police française qui fera capoter l'affaire en arrêtant Tréand et Denise Ginollin : le préfet Langeron n'apprécie pas le rapprochement entre communistes et forces d'occupation. Cinq jours plus tard, il sera démis sur pression des Allemands.



DR

Eugen Fried, juif tchécoslovaque, agent supérieur du Komintern, véritable chef clandestin du PCF de 1930 à 1940.

Une nouvelle demande est faite : le 27 juin, Otto Abetz en personne reçoit Tréand, Catelas, Me Foissin (avocat en relations étroites avec l'ambassade soviétique), et Denise Ginollin. Elle n'aboutit pas du fait de la pression de Vichy sur les Allemands. Le 4 juillet, Abetz suggère la reparution de *Ce soir.* Le numéro prévu pour le 8 juillet et déjà composé ne sort pourtant pas. De nouvelles rencontres avec Abetz ont encore lieu. En fait, il est aujourd'hui prouvé que quatre mois après l'armistice, les communistes ne désespèrent toujours pas de faire reparaître *l'Humanité* et même *La Vie ouvrière.*

Pendant toute cette affaire, Duclos envoie de fidèles rapports à Moscou, qui sèment le trouble ou la consternation. Thorez comprend que Duclos se fait manipuler par les Allemands. Ordre est alors donné par l'Internationale communiste de cesser tout contact (le 5 août). Duclos exclut Foissin, et fera porter le chapeau au seul Tréand.

Dès lors, l'*Humanité* clandestine paraît deux fois par semaine. Aux premiers temps de l'occupation, le PC lutte (verbalement surtout) contre Vichy, dans lequel il voit la porte ouverte aux ploutocrates, mais nullement contre l'occupant allemand. Après la Libération, les communistes forgeront un apocryphe numéro spécial de *l'Humanité* clandestine cherchant à faire croire que l'option de la résistance était déjà choisie. La vérité de la position communiste est plutôt à chercher dans *l'Humanité* du 14 juillet 1940 : *« Fraternité franco-allemande : les conversations amicales entre travailleurs parisiens et soldats allemands se multiplient. Nous en sommes heureux. Apprenons à nous connaître... »*

Pendant quelques mois les communistes vivront dans une semi-clandestinité. La Gestapo laisse faire, mais pas la police de Vichy qui poursuit la répression commencée en 1939 sous la IIIe République, d'où une haine tenace, encore aujourd'hui : en mars 1941, il y a 18 000 emprisonnés politiques, majoritairement communistes.

En octobre 1940 a lieu la création de l'Organisation spéciale (OS), dont les cadres viennent des Brigades internationales et les membres des Jeunesses communistes ; elle est chargée, non de lutter contre les Allemands mais d'assurer la protection des cadres contre la police française toujours active et aussi de faire respecter la ligne officielle. Les velléités de résistance sont vigoureusement condamnées comme *« provocations »*. A Marseille, à Nantes, dans le Limousin, à Bordeaux, où Charles Tillon avait par tracts dénoncé le *« fascisme nazi »*, en Seine-Inférieure, les initiatives de ce type sont mises au pas. La grève des mineurs de mai-juin 1941, essentiellement revendicative et organisée par Lecœur, est sur l'heure désavouée (elle sera plus tard revendiquée).

Le ton commence de changer fin mai 1941, après les attaques contre la Bulgarie, la Yougoslavie et la Grèce, et à un moment où la rupture du pacte germano-soviétique s'annonce. Sa rupture effective, avec le début de l'opération Barbarossa fera, enfin, des communistes français des résistants. *« Hitler fait la guerre à l'URSS. De ce fait, chaque Français digne de ce nom doit désormais se considérer comme un allié de l'URSS »*, écrit *l'Humanité* le 22 juin 1941.

Les actes ne vont pas tarder.

Le 21 août 1941, sur le quai de la station Barbès, un inconnu tire deux balles à bout portant dans le dos de l'aspirant Moser, qui attend paisiblement le métro. Cet inconnu, c'est Pierre Georges, le futur « colonel Fabien ». Son action marque ainsi l'entrée effective des communistes dans la Résistance. Avec eux vont se nouer de nouvelles alliances : du jour au lendemain, les gaullistes cessent d'être des *« suppôts de l'impérialisme »* et deviennent des compagnons de lutte. Avec eux surtout vont apparaître de nouvelles méthodes, fondées sur le terrorisme provocateur terrible de la répression. Peu importe la mort d'un soldat allemand sans responsabilités, elle n'affaiblira guère l'armée d'occupation. Mais cinquante otages fusillés aujourd'hui en représailles, ce sont dès demain cinquante familles de vengeurs qui viendront grossir les rangs de l'armée des ombres.

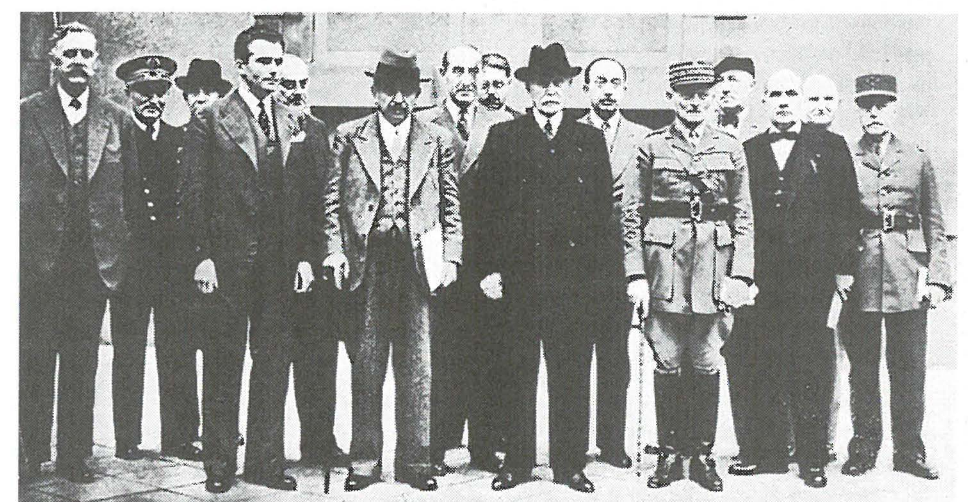
P. J.

PÉTAIN, DARLAN, LAVAL

La collaboration d'État

PAR PHILIPPE CONRAD

Fatidique été 1940 ! Après avoir déclaré la guerre à l'Allemagne, la France a subi une défaite sans précédent. Elle a deux millions de prisonniers pris en otage. Son territoire est occupé. Elle est soumise à un vainqueur tout puissant qui risque de dominer l'Europe pour longtemps. Les responsables du désastre se sont éclipsés. Que faire ? Collaborer comme le propose le vainqueur ? Un mot rempli de dangereuses équivoques.


TALLANDIER

Le 10 juillet 1940, alors que la IIIe République est balayée par l'effroyable défaite, l'Assemblée nationale se réunit à Vichy. De la façon la plus légale, par 569 voix contre 80, elle accorde les pouvoirs constituants au maréchal Pétain. Le lendemain, celui-ci constitue son premier gouvernement dont la direction effective sera assurée par Pierre Laval. De gauche à droite : Caziot (Agriculture), l'amiral Darlan (Marine), Pietri (Communications), Baudouin (Affaires étrangères), Alibert (Justice), Laval, Marquet (Intérieur), Bouthillier (Finances), le maréchal Pétain, Mireaux (Instruction publique), le général Weygand (Défense nationale), Ybarnegaray (Jeunesse et Famille), Lémery (Colonies), le général Pujo (Aviation), le général Colson (Guerre).

Juin 1940. La France est abasourdie par la défaite. Lancée le 10 mai, la *blitzkrieg* allemande a tout balayé. Les armées hollandaise et belge ont été contraintes à la capitulation, le front de la Meuse a été enfoncé, rien n'a pu stopper la ruée des panzers vers l'estuaire de la Somme. La réduction du camp retranché de Dunkerque et le repli britannique ont ensuite précédé de peu l'ultime coup de boutoir sur la Somme et sur l'Aisne. Le 14 juin, les Allemands sont à Paris. Une fois la Loire franchie, leurs grandes unités blindées et mécanisées foncent vers Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble. Malgré le sacrifice – au cours de ces six semaines fatales – de près de cent cinquante mille hommes, la défaite est totale, la pire peut-être de toutes celles qu'a essuyé le pays au cours de sa longue histoire. Pour une écrasante majorité de Français, dont beaucoup errent en lamentables cortèges sur les routes de l'exode, l'annonce de l'armistice engendre un soulagement certain. Sonnée par l'ampleur du désastre, la nation a besoin de récupérer et il ne fait aucun doute que la présence à sa tête du vainqueur de Verdun, de l'ancien commandant en chef de l'armée victorieuse de 1918, ranime la confiance dans les destinées de la patrie, trahie par les politiciens incapables d'une IIIe République à bout de souffle.

Dès ce moment une petite minorité entend poursuivre la lutte et, prenant date pour un avenir qui est imprévisible, elle contribuera à la résurrection de 1944-1945. Mais il faut assumer dans l'immédiat l'écrasante défaite et, au cours de ce triste été de 1940, la France apparaît tragiquement seule. L'Angleterre est repliée sur son île dans son égoïsme sacré, elle n'hésite pas devant le coup bas de Mers el-Kébir. L'URSS est de fait l'alliée de Hitler. L'Amérique de Roosevelt, en pleine campagne électorale, n'a aucune intention d'intervenir dans le conflit. L'Italie ne cache pas ses vues sur l'Afrique du Nord française, la Corse, la Savoie et Nice. Même l'Espagne de Franco s'intéresse au Maroc et à l'Oranie. L'Allemagne surtout apparaît durablement victorieuse et les points qu'elle marquera bientôt dans l'Europe danubienne, les succès qu'elle obtiendra en Yougoslavie et en Grèce au printemps 1941, suivis des premières victoires remportées sur le front russe vont confirmer son apparente invincibilité.

ANACHRONISMES

L'obsession de Vichy, depuis quelques années, marque le triomphe de l'anachronisme. Le phénomène n'a rien de surprenant. [...]

Anachronique, telle est une certaine lecture idéologique de la Résistance et de l'histoire des résistants, qui fustige les engagements antifascistes, malgré leur diversité et leurs motivations multiples. [...]

Anachronique, telle est encore la tentation du « judéo-centrisme » qui cherche à relire toute l'histoire de l'Occupation à travers le prisme de l'antisémitisme. Si, à nos yeux, la politique antijuive est un fait majeur, elle n'était, à l'époque, qu'un des aspects parmi d'autres de l'Occupation, les Juifs étant des victimes au même titre que d'autres persécutés ou réprouvés. Que cela puisse choquer la conscience est une chose, que cela doive conduire à refaire l'histoire en est une autre : l'anachronisme consiste ici à confondre la morale de la postérité avec la réalité du passé. [...]

Le Vél' d'Hiv' ? L'événement est devenu depuis 1993 le symbole officiel du Vichy antisémite. Mais la grande rafle de juillet 1942, comme toutes celles qui ont suivi, en zone nord comme en zone sud, furent moins la conséquence de l'antisémitisme d'État que celui de la collaboration d'État. Le rôle des Bousquet, Leguay et consorts s'explique non par un fanatisme antijuif mais par la politique d'un régime prêt à payer le prix du sang, celui des autres, la défense d'une certaine conception de la « souveraineté nationale ». Cette politique n'a pas de lien nécessaire avec les lois antijuives promulguées deux ans plus tôt par Vichy. C'était même ce que la mémoire nationale était supposée intégrer : la part d'autonomie à l'égard de l'occupant. Certes, ces lois ont favorisé ultérieurement l'application de la « Solution finale », un crime prémédité et organisé par les nazis. Statuts, fichiers, lois d'exclusion françaises ont facilité les arrestations massives de 1942-1943. Mais le sens de ces lois, promulguées entre juillet 1940 et l'été 1941, n'était pas celui de prémisses à une extermination, projet qui, à ce moment-là, n'est pas à l'ordre du jour, ni dans la politique de Vichy, ni même dans celle du Reich.

ÉRIC CONAN ET HENRY ROUSSO
Vichy, un passé qui ne passe pas, pp. 268-272. Fayard, 1994.


DR

La fameuse poignée de main de Montoire entre le maréchal Pétain et le chancelier Hitler, 24 octobre 1940.

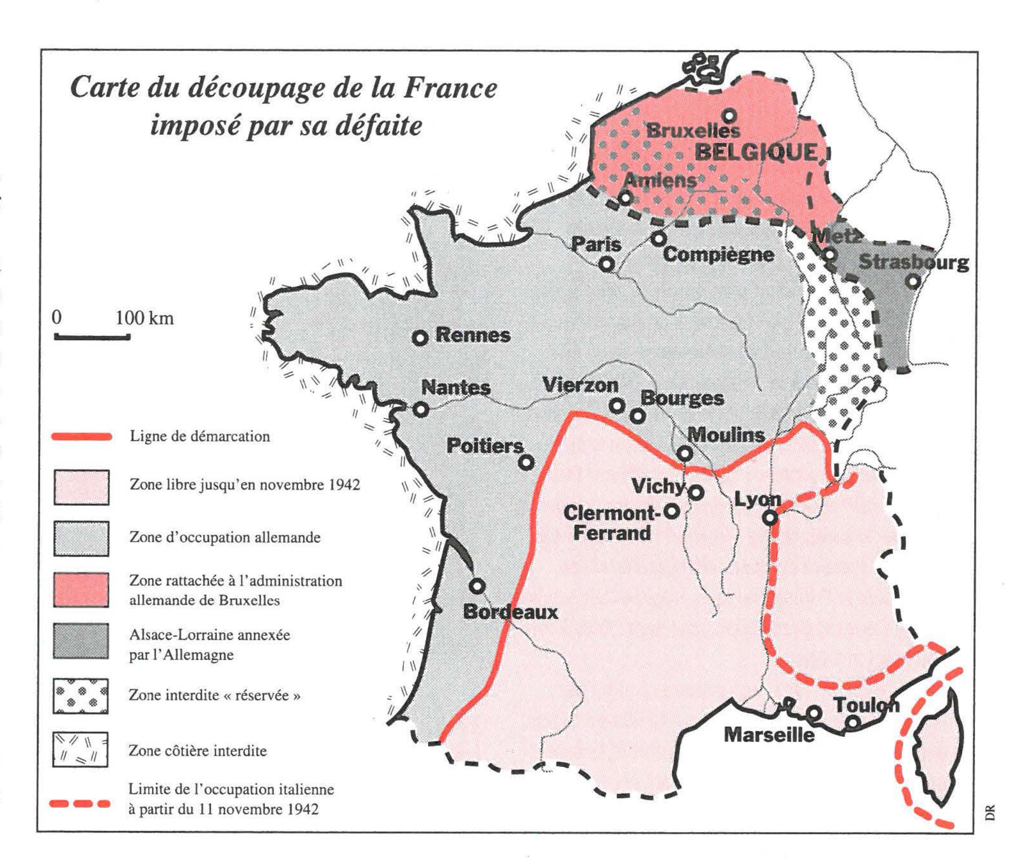
On ne peut aborder la question de la « collaboration » sans avoir à l'esprit ce contexte très défavorable à la France. L'armistice a, certes, permis de sauver la flotte et l'empire, de maintenir une zone libre où l'État français exerce toujours une autorité pleine et entière, de conserver une souveraineté plus formelle sur la zone occupée, mais l'avenir s'annonce plus qu'incertain. L'agression anglaise contre Mers el-Kébir et Dakar a rompu les liens entre la France et l'Angleterre et une éventuelle paix de compromis anglo-allemande – à laquelle tout le monde pense fatalement à ce moment – a toutes les chances de se conclure sur le dos de la France, la grande perdante de l'été 1940. Dans le règlement à venir – et l'on espère à Vichy qu'il interviendra rapidement, pour libérer le pays des contraintes très lourdes de l'armistice – la France ne disposera également que de peu d'atouts face aux revendications territoriales et coloniales d'une Italie alliée du vainqueur.

Dans la perspective d'une hégémonie durable de l'Allemagne – ce pays prenant ainsi désormais le relais de l'Angleterre en Europe – le nouveau régime français, placé dans un rapport de forces on ne peut plus défavorable, doit normalement chercher à se tailler une place dans « l'ordre nouveau » qui s'annonce. L'issue inattendue de la bataille aérienne d'Angleterre reportera *sine die* le débarquement allemand dans les îles britanniques mais le gouvernement de Londres n'en demeure pas moins condamné pour longtemps à une stratégie périphérique qui ne peut lui laisser l'espoir de renverser rapidement la situation. Toutes ces considérations conduisent naturellement les responsables de Vichy – et singulièrement Pierre Laval – à rechercher avec l'Allemagne un *modus vivendi* qui permettrait d'alléger – puisque la guerre se prolonge – le poids des conditions d'armistice.

Déjà, au cours des années précédant la guerre, le souhait d'un rapprochement et d'une coopération franco-allemande susceptibles de garantir la paix en Europe a été fréquemment exprimé et l'accord de Munich (30 septembre 1938) a soulagé la majorité de l'opinion. Quelques semaines plus tard, en décembre 1938, les conversations entre Ribbentrop et Georges Bonnet ont confirmé ces espoirs. Les sentiments pacifistes de certains et le pragmatisme d'autres les encouragent alors à souhaiter que l'on enterre la vieille querelle franco-allemande pour laisser le Reich se tourner vers l'est, vers une URSS perçue avant tout comme le vecteur d'une révolution assimilée à un déferlement de barbarie asiatique.

Montoire

Dans la nouvelle donne née de la défaite française, ces perspectives reprennent une actualité certaine même s'il faut tenir compte de deux éléments nouveaux : l'ampleur du désastre militaire et politique que la France vient de subir et le fait qu'Hitler n'a pas l'intention de faire le moindre cadeau au vaincu (il a beau jeu de rappeler que c'est la France qui lui a déclaré la guerre le 3 septembre 1939) et, d'autre part, l'alliance de fait qui unit à l'époque encore le Führer à Staline. Placés ainsi dans une position très inconfortable, les dirigeants français ne peuvent demeurer pour autant passifs. Ils sont condamnés à prendre des initiatives pour essayer de modifier une



situation qui leur est totalement défavorable. C'est en ce sens qu'il convient d'interpréter leur attitude au cours de l'automne de 1940.

On sait que le mot « collaboration », déjà lancé par Laval le 10 juillet 1940, surgit avec force à l'occasion de la fameuse rencontre de Montoire du 24 octobre 1940. Deux jours plus tôt Laval s'est entretenu avec Hitler qui se rendait à Hendaye pour rencontrer Franco et Serrano Suñer. C'est lui qui a eu l'idée de ce contact direct entre le Maréchal et le chancelier allemand. Un communiqué officiel rend compte, deux jours plus tard, de l'événement : *« L'entrevue qui a eu lieu le 24 octobre entre le chancelier Hitler et le maréchal Pétain, en présence de M. von Ribbentrop et de M. Pierre Laval s'est déroulée dans une atmosphère de haute courtoisie. [...] Les deux interlocuteurs se sont mis d'accord sur le principe d'une collaboration. Les modalités en seront examinées ultérieurement. »* Hitler avait employé le terme allemand signifiant *« travailler ensemble »* et c'est l'interprète Schmidt qui a utilisé celui de *« collaboration »*, qui prendra ultérieurement la connotation péjorative que l'on sait. Le 30 octobre, une intervention à la radio du chef de l'État permet aux Français d'en savoir un peu plus : *« C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. Ainsi, dans un avenir prochain, pourrait être allégé le poids des souffrances de notre pays, amélioré le sort de nos prisonniers, atténuée la charge des frais d'occupation. Ainsi pourrait être assouplie la ligne de démarcation et facilités l'administration et le ravitaillement du territoire... Cette politique est la mienne. Les ministres ne seront responsables que devant moi. C'est moi seul que l'histoire jugera... »*

On comprend les préoccupations exprimées dans ce message. Les Allemands appliquent les conventions d'armistice avec la plus grande rigueur et vont même au-delà, en rattachant par exemple l'Alsace-Lorraine au Reich, en traçant la frontière d'une « zone interdite » dans le nord et l'est du pays, une frontière qui correspond en gros à celle de l'ancien Empire germanique du Moyen Âge, ce qui ne va pas sans susciter des inquiétudes quant à leurs intentions à moyen terme. Ils prélèvent une indemnité destinée à l'entretien des troupes d'occupation en fixant arbitrairement, au désavantage de la France, le cours du mark par rapport au franc. Avec les quatre cents millions que la France doit payer quotidiennement, il y aurait de quoi, dit Weygand, *« entretenir dix millions de soldats français... »* Le vainqueur profite donc à fond de son triomphe et la France est, de fait, mise en coupe réglée, une partie des indemnités versées servant ensuite au rachat ou à la prise de contrôle d'entreprises françaises.

Illusions volontaires

Si la presse de la zone libre demeure prudente quant à l'interprétation de l'entrevue de Montoire, celle de la zone occupée, qui dépend souvent étroitement de l'autorité allemande, donne à la rencontre une dimension historique et un journaliste de *L'Illustration* n'hésite pas à écrire que *« l'Allemagne a choisi la collaboration avec la France. [...] Le maréchal Pétain, fermement convaincu que le redressement de la France est en fonction directe de son rapprochement avec l'Allemagne, a pensé que ce rapprochement n'était réalisable que s'il était entrepris dès maintenant, quelle que soit l'issue de la guerre avec l'Angleterre et, en liant notre sort, sans arrière-pensée ni réticences, à celui de l'Allemagne. [...] »* On peut difficilement mentir ou s'illusionner davantage quant aux intentions réelles des deux interlocuteurs... A l'inverse, l'agence de presse allemande DNB précise, le 30 octobre *« qu'aucun accord formel n'a marqué la rencontre du Führer avec les hommes d'État français. On admet que des questions fondamentales pour la position future de la France en Europe ont été abordées, en partant bien entendu du fait que la France est coresponsable de la guerre actuelle, qu'elle a perdue, et dont, pour sa part, elle devra supporter les conséquences... »*

Dès le 28 octobre, Hitler se charge d'ailleurs de rassurer Mussolini à Florence, au moment où les Italiens s'apprêtent à se lancer dans leur désastreuse offensive contre la Grèce. Il a du calmer les inquiétudes du Duce, agacé par *« cette mauvaise plaisanterie de Montoire »*. Quelques jours plus tard, le Maréchal rassure pour sa part Roosevelt, qui s'inquiétait d'éventuels accords franco-allemands à propos de la flotte française : *« Mon gouvernement a déclaré que la flotte française ne serait jamais livrée et rien ne peut autoriser le gouvernement américain à mettre en doute aujourd'hui cet engagement solennel... »* A certains de ses ministres, inquiets de ce qui a pu être négocié à Montoire, le Maréchal indique, dès son retour, qu'il ne s'est *« engagé à rien. Hitler m'a offert de collaborer sans autre précision. Nous ne pouvons pas faire autrement que d'étudier sa proposition. Mais nous suivrons notre politique. Et il faudra être prudent. Collaboration ? Il ne s'agit que d'un principe. En tout cas, elle ne sera jamais militaire, mais tout au plus économique. Il ne faut pas oublier qu'ils sont là... »*

Attentisme et prudence sont alors les maîtres mots qui commandent l'attitude du Maréchal. Malgré Mers el-Kébir, il maintient des contacts avec les Anglais, à l'occasion de la « mission » à Londres du professeur Louis

DE LA LVF À LA DIVISION CHARLEMAGNE

Présentée comme une « croisade » contre le bolchevisme, la guerre qui commence à l'Est entre l'Allemagne et la Russie soviétique, le 22 juin 1941, a notamment pour conséquence de provoquer la formation d'un corps de volontaires français. L'initiative en revient ni au gouvernement de Vichy ni aux autorités allemandes, mais aux partis favorables à la Collaboration. Dès le soir du 22 juin, lors d'un meeting à Villeurbanne, Jacques Doriot, chef du PPF, déclare qu'il partira avec d'éventuels volontaires. Le 7 juillet, Marcel Déat, chef du RNP, dans un article de *L'Œuvre*, évoque à son tour le projet d'une « légion ». Un comité est installé à Paris et des permanences installées dans toute la France occupée. Eugène Deloncle se joint à Doriot et Déat. Détail important : Otto Abetz soutient l'initiative.

Le 18 juillet 1941, une grande réunion est organisée au Vél' d'Hiv' devant 12 000 partisans, avec la participation de Déat, Doriot et Deloncle. Le 5 août, la LVF est officiellement créée, et Fernand de Brinon, délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés, accepte la présidence du comité de patronage, auquel Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique, donne aussitôt son adhésion, ainsi que les écrivains Abel Hermant, Abel Bonnard et Paul Chack. Cependant le gouvernement français tout comme l'état-major allemand freinent le recrutement d'une unité combattante qui risque de jouer un rôle politique. Tandis que les militaires d'active de l'armée d'armistice se voient interdire l'engagement à la LVF, les médecins allemands imposent une sélection impitoyable. En tout, 13 000 volontaires se présenteront sur lesquels moins de la moitié sera retenue.

Les premiers engagés de la LVF se répartissent en trois catégories : des anciens militaires, nostalgiques de la vie des camps, des militants des partis politiques, enfin des aventuriers ou des miséreux venus *« pour la gamelle »*.

Constitués en unité sous commandement français, les volontaires seront instruits, équipés et habillés par l'armée allemande. Un écusson tricolore sur le bras droit de leur uniforme, entièrement feldgrau, indique leur nationalité. A la tête de la Légion, est placé d'abord le colonel Labonne, retraité de la Coloniale.

Tous les volontaires français sont rassemblés au camp de Demba en Pologne, Le 5 octobre 1941, en présence du général allemand Halm, ils prêtent serment de fidélité à Hitler, commandant suprême de l'armée allemande, dans laquelle ils se trouvent intégrés. Cela ne sa fait pas sans remous.



TALLANDIER

Mgr Jean Mayol de Lupé (1873-1955). Ancien aumônier militaire français (14-18, Levant, Maroc), décoré de la Croix de guerre avec sept citations, il se laisse forcer la main par Otto Abetz, devenant aumônier de la LVF puis de la division Charlemagne. Il fut condamné en 1947 à quinze ans de réclusion.

Destinée à devenir le Régiment 638 de la Wehrmacht, la LVF s'entraîne pendant huit semaines sous la direction sévère d'instructeurs allemands. Elle comprend alors 181 officiers et 2 271 sous-officiers et hommes de troupe. Le 5 novembre 1941, le maréchal Pétain envoie un message : *« Vous détenez une part de notre honneur militaire. »*

Mis en route les 28 et 30 octobre 1941, les deux bataillons français rejoignent Smolensk. Par un froid épouvantable, sous les rafales de pluie et de neige, la LVF poursuit sa route à pied, jusqu'à 63 km seulement de Moscou, à l'extrême pointe de l'offensive allemande. Le 1er bataillon monte en ligne le 1er décembre 1941, par un froid de - 40 ° C, sans équipement d'hiver, sans soutien de blindés ni d'artillerie. Les volontaires français, cloués sur place par de fortes contre-attaques des troupes sibériennes, tiennent leurs positions, subissant de grosses pertes.

Retiré du front au début de 1942, et renforcé par de nouveaux volontaires, la LVF est regroupée en Pologne. 1 500 légionnaires sont « épurés » et renvoyés en France. Parti en 1941 comme sergent, Jacques Doriot, promu sur le front Oberleutnant joue au commissaire politique. Après avoir combattu pendant le premier hiver, il reviendra en France de mars 1942 à juillet 1943, pour s'occuper de son parti.

La LVF, entièrement réorganisée et se composant de trois bataillons, sera désormais engagée sur les arrières du front de l'Est, dans la lutte contre les partisans. Les Français vont appliquer avec un certain succès les méthodes de pacification de l'armée coloniale.

A la fin de l'année 1943, les deux dirigeants les plus célèbres de la LVF sont le colonel Puaud, ancien officier de la Légion étrangère, qui a remplacé le colonel Labonne, et Mgr Mayol de Lupé, qui sert sur le front de l'Est, comme aumônier, depuis le printemps 1942 et a même été blessé au combat.

Parallèlement, le 22 juillet 1943, Laval a signé un décret autorisant les Français à s'engager dans la Waffen SS, formation qui comptera à la fin de la guerre plus d'Européens de nationalités diverses que d'Allemands. Les Français sont environ 2 000 à la fin de 1943.

Au début de juillet 1944, après de très durs combats sur l'axe Minsk-Moscou, les rescapés de Russie de la LVF gagnent le corridor de Dantzig, où se rassemblent également les volontaires SS français, dont le 1er bataillon vient de subir de lourdes pertes en Galicie. Ces deux unités, renforcées par des éléments de la Milice française qui ont fui la France et par leurs compatriotes mutés de la Kriegsmarine et de l'organisation Todt, formeront alors une division de la Waffen SS, qui prendra le nom de « Charlemagne ». Ce passage obligatoire dans la Waffen SS ne se fait pas sans mal pour les hommes de la LVF et pour les miliciens très *« catholiques et Français toujours »*. Mgr Mayol de Lupé se charge d'apaiser les scrupules. Ce sont près de 10 000 hommes que le général SS Krukenberg a pour tâche de transformer rapidement en véritables Waffen SS, au camp de Wildfleken.

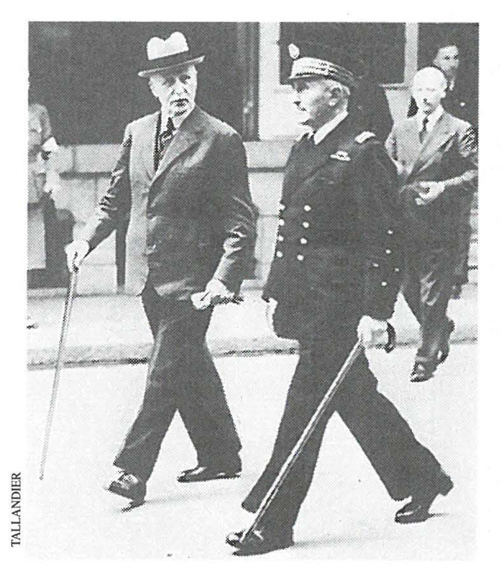
En février 1945, dans la neige et la glace, 5 000 hommes de la Charlemagne, commandés par Bourmont (57e régiment) et Raybaud (58e régiment), montent en ligne. Ils sont jetés dans la fournaise de l'épouvantable retraite allemande, en Poméranie, face à plusieurs armées soviétiques se ruant vers la Baltique. En quelques heures, la Charlemagne a 500 tués, autant de blessés graves et un millier de disparus ! Les 3 000 rescapés, rejoints par 1 000 hommes de renforts commandés par Bassompierre, sont encerclés dans l'hiver glacé. Seuls Krukenberg, son état-major (Vaugelas) et le bataillon Fernet parviennent à percer vers le sud. Tous les autres (dont le général Puaud, Bourmont et Raybaud) disparaissent dans la tourmente. Après avoir franchi l'Oder, le dernier carré, sous le commandement de Fernet, va livrer son dernier combat dans la capitale du Reich à l'agonie.

GUY CHAMBARLAC

Rougier, ou quand il encourage les rencontres du comte de La Baume, ambassadeur à Madrid, avec son homologue anglais Samuel Hoare. Dès le 30 octobre, il confie également à l'ambassadeur du Portugal à Vichy le soin de rassurer Churchill. La teneur du message est claire : il n'y aura pas d'entrée en lutte contre l'Angleterre et si la France est attaquée, elle se défendra, mais seule. C'est un message analogue qui est transmis par Weygand au représentant anglais à Tanger. Le 9 novembre, le délégué général du gouvernement en Afrique reçoit une lettre manuscrite du Maréchal, qui cherche sans doute à le rassurer, dans la mesure où Maxime Weygand se méfie par-dessus tout des initiatives de Pierre Laval et demeure convaincu qu'il ne faut pas aller au-delà d'une stricte application des conditions d'armistice. Le chef de l'État s'exprime alors dans les termes suivants : *« Il n'a été question à Montoire que d'une collaboration de principe. Aucune modalité n'a été envisagée... Il est probable que cette question de la "collaboration" se reposera un jour. Je ferai en sorte qu'elle ne se pose que sur des considérations d'ordre économique ou sur la défense de notre empire africain, en écartant toute idée d'agression contre l'Angleterre. Je suis bien résolu à ne m'associer pour cette tâche, ni aux Italiens, ni aux Allemands... Personne ne doit être autorisé à utiliser nos bases aériennes et navales. Nous y veillerons. La situation de notre pays nécessite de maintenir un équilibre prudent entre la collaboration avec l'Allemagne – inévitable sur le plan économique – et les invites anglaises et américaines. »*

Cette prudence n'est pas celle de Laval qui attend beaucoup de la « collaboration » évoquée à Montoire et qui est encouragé en ce sens par son interlocuteur parisien, l'ambassadeur Otto Abetz, lequel s'illusionne beaucoup lui-même sur les intentions de ses chefs, aveuglé qu'il demeure par la nécessité – absolue selon lui – d'une réconciliation avec une France à laquelle il est très attaché depuis les années d'avant-guerre. Par son activisme « collaborateur », Laval finit par agacer profondément Pétain qui, de plus, le soupçonne de le tenir à l'écart de ses conversations avec ses interlocuteurs allemands.

L'attitude de l'occupant en dit également long sur le contenu qu'il entend donner à la politique de « collaboration » puisqu'au début novembre le gauleiter Bürckel expulse de Lorraine des dizaines de milliers d'habitants jugés trop « francophiles ». L'opinion attendait beaucoup de Montoire pour la libération des prisonniers mais une part infime de ceux-ci a pu rentrer d'Allemagne. Parallèlement, Laval multiplie les concessions en livrant à l'occupant l'or de la Banque nationale de Belgique, en lui abandonnant certains intérêts français... C'est dans ce contexte que se place la « révolution de palais » du 13 décembre 1940, qui voit l'éviction de Laval, son arrestation et sa mise en résidence surveillée en sa propriété de Châteldon, d'où son ami Abetz vient le tirer pour l'emmener avec lui à Paris, sans avoir pu convaincre le Maréchal de le reprendre comme ministre des Affaires étrangères. En représailles, la ligne de démarcation deviendra plus hermétique. Dès ce moment, il apparaît clairement que la « collaboration » évoquée à Montoire ne peut être en final qu'un marché de dupes.



Le maréchal Pétain (en civil) en compagnie de l'amiral Darlan, chef du gouvernement du 9 février 1941 au 18 avril 1942. Il échouera dans ses tentatives d'utilisation de la collaboration pour desserrer l'étau qui enferme la France.

Après le court intermède assuré par Pierre-Étienne Flandin, c'est l'amiral Darlan qui devient, le 9 février 1941, vice-président du Conseil. L'amiral était prêt à continuer la lutte en 1940 et il a derrière lui un long passé au service de la République, ce qui signifie de solides amitiés radicales, voire maçonniques. Mais Mers el-Kébir l'a confirmé dans son anglophobie et il s'entend bien avec Abetz. Il pense donc disposer d'atouts pour relancer une politique qui amènerait les Allemands à adoucir les clauses de l'armistice. Il sait que « sa » marine peut faire la différence en Méditerranée, au moment où les fulgurantes victoires remportées par la Wehrmacht dans les Balkans affaiblissent encore, au printemps de 1941, la position de l'Angleterre, arc-boutée à Malte et à l'Égypte. Les difficultés britanniques peuvent d'ailleurs réveiller les tentations d'une paix de compromis et de nombreux milieux anglais

LAVAL LE RÉPUBLICAIN

A la faveur de son retour (en avril 1942), Laval entend insuffler un nouveau dynamisme à sa politique, en la situant dans le rétablissement d'une authentique continuité républicaine. Laval et ses alliés ont beaucoup joué sur la fin d'un mode de gouvernement réactionnaire et clérical et le retour à une saine « pratique républicaine ».

Avec Laval, c'est la fin de la « réaction ». Au total, près de la moitié du corps préfectoral est renouvelé. On relèvera la « réintégration » dans le corps préfectoral de Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir, de Robert Génébrier, ancien chef de cabinet d'Édouard Daladier, et d'Émile Bollaert, ancien chef de cabinet d'Édouard Herriot. On assiste à la réhabilitation de préfets chassés par le premier Vichy et à l'élimination d'un grand nombre d'autres nommés sous Darlan.

La chasse aux francs-maçons est pratiquement arrêtée. Dès le 27 mai 1942, le commandant Labat, responsable de la cellule antimaçonnique, est limogé. Une loi du 19 août 1942 place sous l'autorité du chef de gouvernement l'ensemble des questions relatives aux sociétés secrètes.

En janvier 1943, le chef du gouvernement créera une « Commission de libération des internés administratifs », dont il confiera la présidence à Émile Bernon, franc-maçon lui-même ; en mars 1943, il en fera le vice-président de la Commission spéciale des sociétés secrètes, présidée par Maurice Reclus à qui il demandera d'accorder *« toutes les dérogations possibles en essayant de faire rentrer en masse tous les maçons éliminés dans l'administration, dans l'armée, dans la magistrature, dans l'Université ».* En ce début de 1943, il supprime la police antimaçonnique (que dirigeait avec zèle l'amiral Platon) sans aller toutefois jusqu'à supprimer les lois contre les maçons, manière de garder en main de solides moyens de pression. En août 1943, Laval autorisera secrètement la réouverture des loges en zone sud. Il entend encore mettre fin au règne des militaires. Significatif est, à cet égard, le remplacement à la préfecture de police de Paris de l'amiral Bard par Amédée Bussière, qui avait occupé d'importantes fonctions au ministère de l'Intérieur jusqu'en mai 1940.

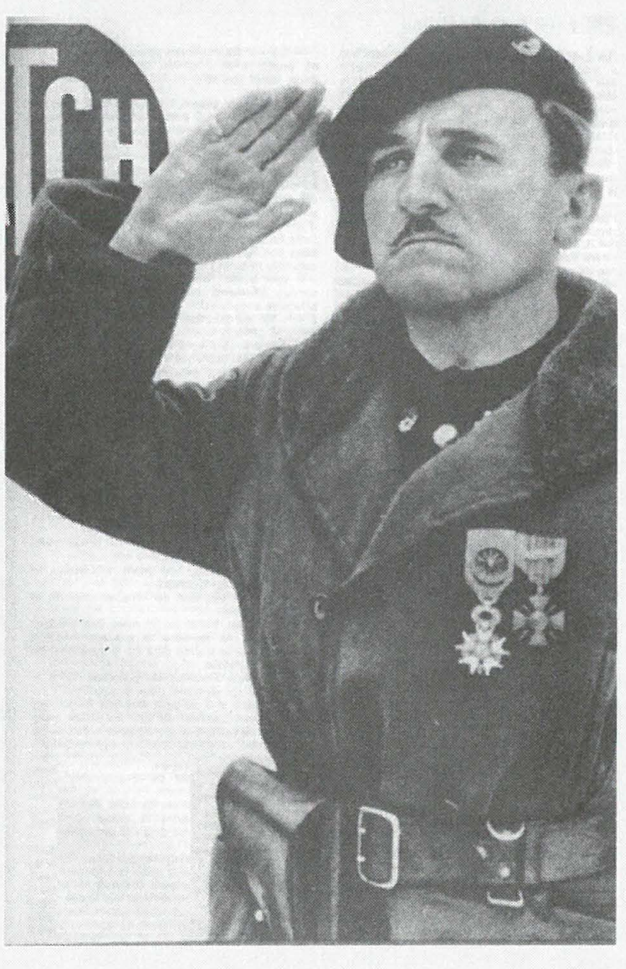
JEAN-PAUL COINTET
***Histoire de Vichy*. Plon, Paris, 1996.**

JOSEPH DARNAND ET LA MILICE

Tout a commencé le 30 août 1940 par une loi de Vichy créant la Légion française des combattants (LFC), immense mouvement apolitique qui rassemble tous les anciens combattants de zone Sud dans le soutien au maréchal Pétain. Les Allemands s’opposent à son extension en zone occupée. Joseph Darnand en est le responsable pour les Alpes-Maritimes. Trouvant la LFC beaucoup trop molle, il fonde à la fin de 1941 un Service d’ordre légionnaire (SOL), contre l’avis de François Valentin, secrétaire général de la LFC. Après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord et l’occupation de l’ex-zone libre (novembre 1942), Pierre Laval décide de transformer le SOL en Milice française, dont il veut faire un mouvement à sa dévotion. Il sera d’ailleurs le chef nominal de la Milice. Darnand n’étant que le secrétaire général révocable.

Pour mener sa politique de finasserie – collaboration apparente et freinage occulte –, Pierre Laval a besoin d’hommes et de moyens. Il ne veut pas d’un parti unique qu’il ne contrôlerait pas. Il se méfie des « ultras » de Paris qui le détestent. Contre eux, il va brandir Darnand et le SOL « modernisé ».

Officiellement créée par décret le 30 janvier 1943, la Milice française reçoit une triple mission : vigilance, propagande et sécurité. Sécurité ? Mais avec quoi ? Elle n’est pas encore la police auxiliaire qu’elle deviendra. Pour le moment, cette milice est désarmée, elle le restera longtemps. Avant d’être un instrument répressif, elle est une cible. Les communistes ont commencé de s’attaquer aux « collabos » durant l’année 1942. Mais c’est en 1943 que les attentats vont se multiplier contre eux. Soixante-treize miliciens seront abattus avant que Joseph Darnand obtienne, en septembre 1943, la décision d’armer certains de ses hommes, l’élite, ceux de la Franc-Garde. Laval, qui craint l’engrenage de la guerre civile, refuse de donner des armes. Darnand se tourne alors vers les Allemands, précisément les SS. Il est sommé de donner des gages. Il prêtera le serment qui fait de lui un membre honoraire de l’Ordre noir. Quel chemin parcouru pour l’ancien héros de 1918 et de 1940 !



Joseph Darnand (1897-1945). Héros de la Grande Guerre et des combats de 1939-1940, il a « fait », le 21 mars 1940, la couverture de Match, *à la suite de ses exploits contre les lignes allemandes. A la fin de 1941, il est le fondateur du Service d’ordre légionnaire (SOL). Épuré de ses tièdes et ouvert à de jeunes volontaires qui ne sont pas anciens combattants, le SOL est transformé par Laval en Milice française au début de 1943. Pris dans l’enchaînement de la guerre civile, ce mouvement musclé se transforme en police supplétive à la fin de l’année. Bien avant cette dérive, Joseph Darnand avait tenté de rejoindre le général de Gaulle et les FFL. Le refus qui lui fut opposé l’enfermait irrémédiablement dans le jusqu’au-boutisme de la Collaboration.*

En novembre 1943, la Milice obtient de la SS ses premières armes et l’autorisation de s’en servir pour riposter, se protéger, attaquer. Cette fois, on bascule définitivement dans la guerre civile. D’autres mouvements de la Collaboration, le PPF notamment, passent aussi des accords avec la SS et la Gestapo qui en dépend. Pour se défendre à l’origine, sans comprendre qu’ils vont devenir des auxiliaires, des « harkis » en quelque sorte de l’occupant.

A la différence des partis collaborationnistes de Paris et de zone occupée, dont la tonalité est plutôt de gauche, la Milice, comme le SOL, recrute surtout dans la droite catholique et monarchiste. Ses cadres viennent souvent de l’armée. Dans leur majorité, cadres et membres de la Milice sont même pour la plupart foncièrement anti-allemands, ce qui posera de sérieux problèmes quand 2 000 d’entre eux seront versés d’autorité dans la Waffen SS (division Charlemagne), en Allemagne, à la fin de 1944.

Le 31 décembre 1943, Darnand est nommé secrétaire général au Maintien de l’Ordre. En janvier 1944, les Allemands autorisent l’implantation de la Milice en zone Nord où elle était interdite jusque-là. Des cours martiales de la Milice ont été instituées par une loi du 20 janvier 1944. Désormais, la Franc-Garde va participer à des opérations armées de maintien de l’ordre contre les maquis, notamment aux Glières en mars 1944. Prise dans l’engrenage des représailles, la Milice trempera dans plusieurs meurtres (Hélène et Victor Basch, Jean Zay, Georges Mandel), tandis que ses hommes deviennent la cible des FTP (assassinat à Voiron de sept membres de la famille Jordan, dont la grand-mère et un bébé de quinze mois, de l’abbé Sorel (72 ans) à Toulouse ou de Philippe Henriot à Paris).

Le paroxysme des violences se développe après le débarquement de Normandie (6 juin 1944), dans le Centre, le Sud-Ouest et en Bretagne.

Joseph Darnand intervient pour sanctionner les exactions dont il a connaissance, mais l’insurrection de l’été 1944 va tout engloutir dans un chaos de fin du monde.

Quinze ans après, le général de Gaulle aura le dernier mot dans ses *Mémoires de guerre* : *« De ces miliciens, fonctionnaires, policiers, propagandistes, il en fut qui répondirent aveuglément au postulat de l’obéissance. Certains se laissèrent entraîner par le mirage de l’aventure. Quelques-uns crurent défendre une cause assez haute pour justifier tout. S’ils furent des coupables, nombre d’entre eux n’ont pas été des lâches. Une fois de plus, dans le drame national, le sang français coula des deux côtés. [...] Un jour, les larmes seront taries, les fureurs éteintes, les tombes effacées. Mais il restera la France. »*

CHARLES VAUGEOIS



L'une des nombreuses négociations opposant les représentants de l'Allemagne et ceux de la France. Debout, le Dr Michel, chef d'état-major économique auprès du commandant en chef des forces d'occupation (MBF). Bénéficiant d'assimilation de grades dans la Wehrmacht, le Dr Michel est en uniforme de général de la Heer, distingué par des pattes de col vertes. A sa droite, M. Lehideux, ministre français de la Production industrielle. A son côté, M. Lassalle, président de la Chambre de commerce de Paris. Photo exclusive extraite du livre de Claude Giasone, **Paris occupé**, *Éditions Jacques Grancher 1997.*

sont prêts à jouer ce jeu (ce n'est pas un hasard si c'est à ce moment que vient se placer la curieuse équipée de Hess outre-Manche).

L'occasion se présente justement, au lendemain des victoires allemandes en Yougoslavie et en Grèce. Le soulèvement de Rachid Ali en Irak ne peut espérer l'emporter que s'il reçoit une aide allemande et Berlin demande alors au gouvernement de Vichy l'autorisation d'utiliser les aérodromes français de Syrie. Les moyens en question seront prélevés sur les stocks des troupes françaises du Levant, gelés du fait de l'armistice. Le 11 mai 1941, escorté de Benoist-Méchin, l'amiral est donc amené à rencontrer Hitler à Berchtesgaden, au moment où le Führer vient d'apprendre le départ de Rudolf Hess pour l'Angleterre. Hitler accepte le principe d'une coopération militaire mais s'affirme certain de gagner la guerre en se passant de la France. Il consent simplement à des concessions au coup par coup (« donnant-donnant »), correspondant aux gestes de bonne volonté qui viendront du côté français.

Cette rencontre se poursuit du 21 au 28 mai, par les entretiens qui déboucheront sur les « protocoles de Paris », négociés par Abetz et Warlimont du côté allemand, par Darlan, Benoist-Méchin, le général Huntziger et l'amiral Platon, qui détiennent respectivement les portefeuilles de la Guerre et des Colonies, du côté français. Les représentants de Vichy acceptent de mettre à la disposition des Allemands leurs aérodromes de Syrie, de faire transiter par Bizerte du matériel destiné à l'Afrikakorps qui opère en Libye. En contrepartie, ils obtiennent le renforcement de l'Armée d'Afrique, le réarmement d'une partie de la flotte, la libération de certains officiers, dont le général Juin. Un protocole politique visant à un assouplissement des conditions d'armistice accompagne cet accord.

Darlan abandonne

Ces protocoles vont rester sans lendemain. A Vichy, la plupart des ministres et les gouverneurs des colonies notamment Boisson à Dakar, Esteva à Tunis ou Noguès au Maroc y sont hostiles, de même que Weygand, délégué général en Afrique du Nord. On craint de nouvelles dissidences dans l'empire en cas de coopération trop poussée avec l'Axe. Hitler n'est pas plus enthousiaste car il est alors persuadé que la *blitzkrieg* qu'il prépare va abattre en quelques semaines l'URSS. Dans ce cas, les concessions françaises paraîtront bien dérisoires et l'Angleterre, définitivement isolée, ne manquera pas de traiter.

Benoist-Méchin, soutenu par Darlan, tente alors de relancer le processus en proposant une adhésion de la France au pacte anti-Komintern et la rédaction de « conventions transitoires » par lesquelles l'Allemagne et l'Italie s'engageraient à garantir l'intégrité territoriale de la France et de l'empire – à l'exclusion du Togo et du Cameroun, anciennes colonies allemandes – la question d'Alsace-Lorraine étant résolue *« de façon telle que ce territoire ne soit plus l'enjeu de luttes fratricides »*. Cette fois, le Maréchal approuve ce projet mais en précisant qu'il ne veut à aucun prix prendre des engagements militaires. Tout cela n'intéresse guère Hitler en cet été 1941. Il songe avant tout à ses victoires en Russie et il n'entend pas mécontenter l'allié italien en prêtant l'oreille aux « conditions » posées par les représentants d'une France totalement vaincue l'année précédente.

La perte de la Syrie montre également, en juillet 1941, malgré l'énergique résistance opposée par les troupes du général Dentz aux forces anglo-gaullistes, quelles sont les limites des « atouts » dont dispose réellement Vichy. On le mesure également en décembre suivant, quand Darlan et le Maréchal rencontrent Goering à Saint-Florentin. Ils se heurtent toujours aux mêmes refus de la part des Allemands, au point que Pétain s'emporte : *« J'ai compris que la collaboration véritable impliquait de traiter d'égal à égal. S'il y a en haut un vainqueur et en bas un vaincu, il n'y a plus de collaboration, il y a ce que vous appelez un* Diktat *et que nous appelons la loi du plus fort. Vous pouvez gagner seuls la guerre. Vous ne pouvez faire seuls la paix. Vous ne pouvez faire la paix sans la France. En ne faisant pas une paix de collaboration, vous vous exposez à perdre la paix... »*

De nouvelles conversations militaires ont cependant lieu à Berlin entre le général Juin et Goering, car le repli que Rommel a opéré en Tripolitaine peut annoncer une retraite sur la Tunisie et il faut alors s'assurer le soutien des Français. Darlan voit une nouvelle opportunité de relancer cette collaboration militaire, même limitée, qui peut permettre de desserrer en partie l'étau des conditions d'armistice. Sur la base de propos du Führer déformés par Abetz, on pense également à Vichy que les choses sont sur le point de bouger, mais c'est Pétain qui freine les ardeurs de certains en faisant valoir qu'une éventuelle paix avec le Reich ne doit pas signifier pour la France qu'il faut faire la guerre aux ennemis de l'Allemagne. La question va se régler toute seule, avec les nouvelles victoires remportées par Rommel. L'Axe n'ayant plus besoin de l'aide française, il n'est plus question non plus de faire des concessions.

Cette fois, Darlan est complètement désabusé. Il a bien obtenu un renforcement de l'armée d'Afrique, un assouplissement de la ligne de démarcation, la libération de contingents importants de prisonniers et, surtout, la réduction à trois cents millions de l'indemnité quotidienne mais tout cela demeure relativement superficiel et rien n'est fondamentalement changé dans la situation de la France. Quatorze mois après l'arrivée de l'amiral au pouvoir, Pétain tire les conséquences de son échec et se résigne à jouer de nouveau la carte

QUAND PAUL MORAND CROYAIT EN LAVAL

Paul Morand, dès la publication de *Tendre Stock* en 1921, à l'instar de Giraudoux ou Claudel, avait mené une double carrière d'écrivain et de diplomate. En 1939, à la déclaration de guerre, il était nommé chef de la mission française de guerre économique à Londres. En juillet 1940, au lendemain de l'armistice, il décidait de quitter Londres de son propre chef pour Vichy – tandis que d'autres traversaient la Manche en sens inverse pour rejoindre le général de Gaulle. Ce choix lui sera reproché à la Libération. Quand Laval est rappelé aux affaires, Morand qui l'a toujours soutenu, est nommé ambassadeur à Bucarest. En 1944, il est affecté à l'ambassade de Berne. C'est là que la nouvelle de sa révocation par le gouvernement du général de Gaulle lui parviendra. Il ne sera réintégré dans la Carrière qu'en 1955. Entre-temps, il aura vécu une sorte d'exil en Suisse à Vevey. Il sera élu en 1968 à l'Académie française, après que de Gaulle eut fait échouer à deux reprises sa candidature.

Deux mois après l'exécution de Pierre Laval, le 18 décembre 1945, Paul Morand écrivait à Josée de Chambrun, fille de l'ancien chef de gouvernement : *« Je ne l'oublierai jamais, pas plus qu'on n'oublie son père et le jour où on l'a mis au cercueil. Il ne se passe pas d'heure qu'il ne soit présent. Lui vivant, rien n'était perdu ; mais où placer aujourd'hui ce peu d'espérance qui fait qu'on a le courage de se réveiller et de recommencer la journée ? Quelle expérience singulière que mon chemin venant si tardivement croiser le sien, rencontre si étrange qu'elle ressemble par certains côtés à un signe magique fait par des puissances inconnues. D'avoir foi en un homme, cela ne m'était jamais arrivé. J'ai cru en lui, en sa personne, en son étoile ; je ressentais profondément sa force psychique, son don de divination. J'y crois encore, avec cette différence qu'il s'accomplit dans la mort alors que, comme beaucoup, je pensais qu'il se réaliserait de son vivant. Et je tremble en voyant venir les jours qu'il annonçait, mais bien plus terribles parce qu'il ne sera plus là, et parce que rien ne peut plus conjurer le progrès démoniaque ».*

Cité par Éric Canal-Forgues et Pascal Louvrier dans leur biographie de Paul Morand publiée en 1994 chez Perrin.



TALLANDIER

Vichy, 26 juin 1944. Laval en compagnie de deux ultras de la collaboration, membres de son dernier gouvernement, en pleine guerre civile, personnages au demeurant parfaitement intègres et sincères. A gauche, Joseph Darnand, secrétaire d'État à l'Intérieur et chef de la Milice. A droite, Philippe Henriot, secrétaire d'État à l'Information et orateur exceptionnel. Deux jours plus tard, il sera assassiné à Paris. Il était sans garde et n'était pas armé.

de Laval, qui paraît le mieux placé pour amadouer l'occupant.

Dès le 18 janvier 1941, le Maréchal a rétabli le contact avec son ancien ministre en le rencontrant à La Ferté-Hauterive, près de Vichy. Pétain n'a pas voulu lui confier alors les Affaires étrangères et, pendant près de dix-sept mois, l'homme de Châteldon va se replier sur Paris, en attendant son heure. Elle survient le 18 avril 1942, quand il retrouve ses fonctions ministérielles et prend ainsi une éclatante revanche sur son limogeage du 13 décembre 1940. Ce ne sont pas les Allemands qui l'imposent car ils n'ont plus, à cette date, la moindre illusion sur la « collaboration ». Laval n'en fait pas moins le pari que le Reich gagnera la guerre et il l'exprime dans la fameuse formule du 22 juin 1942 : *« Je souhaite la victoire de l'Allemagne car, sans elle, le bolchevisme triompherait partout en Europe »*. Il doit, au même moment, résister aux exigences de Sauckel, qui réclame de la main-d'œuvre pour faire tourner l'appareil industriel nazi. En exprimant le souhait d'une victoire allemande, Laval espère ainsi disposer de plus grandes possibilités de manœuvre pour défendre les intérêts français.

Pour réaffirmer la place de l'État français et de sa police en zone occupée, il accepte de faire collaborer celle-ci avec les autorités allemandes lors de la grande rafle de Juifs étrangers de juillet 1942.

Le débarquement en Afrique du Nord, l'invasion de la zone libre, le ralliement de l'empire aux Alliés – à l'appel de Darlan, qui se trouvait à Alger en novembre 1942 – et le sabordage de la flotte de Toulon enlèvent au gouvernement de Vichy ses derniers « atouts ». Il ne peut plus s'opposer sérieusement aux exigences de l'occupant et le temps des « finasseries » est terminé.

La fin de Laval

Sans être aucunement séduit par l'idéologie national-socialiste à laquelle adhèrent largement les « ultras » de la collaboration parisienne, Laval a tout joué sur l'hypothèse de la victoire allemande. Il continue donc jusqu'au bout, contraint de céder à toutes les exigences des représentants du Reich, même s'il parvient parfois à limiter les effets de certaines mesures. C'est l'instauration du STO, ce sont les accords Speer-Bichelonne qui, en novembre 1943, mettent l'économie française au service de l'effort de guerre allemand. Détesté de l'entourage de Pétain, notamment par le docteur Ménétrel qui est le confident du Maréchal, lâché par beaucoup de pétainistes de 1940 à qui l'invasion de la zone libre a fourni l'occasion d'un retournement de veste opportun, il doit compter aussi avec les « ultras » parisiens qui ne manquent pas une occasion de reprocher aux hommes de Vichy leur attentisme et de le dénoncer, lui, Laval, comme *« enjuivé »*. Pétain essaie même, à la fin de 1943, de se débarrasser de nouveau de lui, mais les Allemands l'empêchent de mettre son projet à exécution.

Parallèlement, la France plonge lentement dans la guerre civile qui voit s'affronter miliciens et maquisards. Au début de 1944, Laval doit accepter l'entrée au gouvernement de Darnand, Déat et Henriot, les « collaborationnistes ». Le débarquement de Normandie annonce la débâcle prochaine. Et les ultimes tentatives en direction d'Herriot et de De Gaulle menées respectivement par Laval et Pétain ne peuvent aboutir. Bientôt, les Allemands emmènent le Maréchal et Laval dans leur retraite. Ils se retrouvent à Belfort puis à Sigmaringen, où ils refusent de se prêter au jeu qu'entendent leur faire jouer les vainqueurs d'hier. Fernand de Brinon prend alors la direction d'une Commission générale des intérêts français en Allemagne, mais les jusqu'auboutistes de la collaboration, qui se sont lourdement trompés sur les véritables intentions des Allemands, ne représentent plus alors qu'eux-mêmes.

Ph. C.

Philippe Conrad prépare actuellement une biographie du maréchal Pétain.

ENQUÊTE AUX SOURCES

Hitler et la France

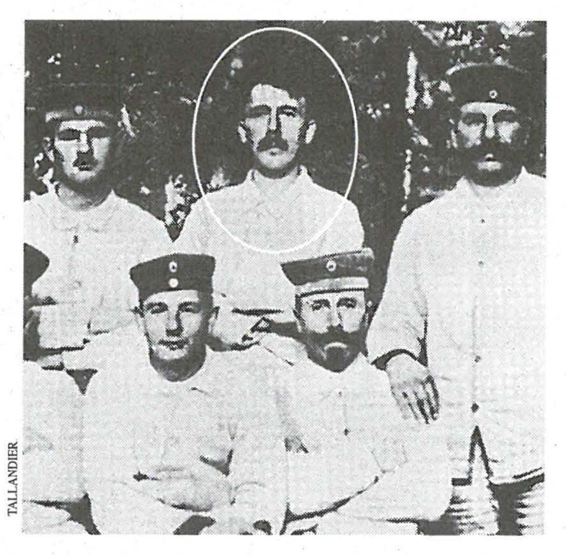
PAR THIERRY BURON

C'est lui qui offrit à la France vaincue de 1940 une « collaboration ». Le mot eut peu de suites pratiques, généra toutes les équivoques et engendra les plus dramatiques conséquences. Nationaliste fanatique, pangermaniste impénitent, il avait bâti sa fortune politique sur la revanche de 1918 et la liquidation du traité de Versailles. Mais que sait-on de ses véritables intentions concernant la France ? Enquête aux sources.

« L'*ennemi mortel implacable du peuple allemand est et reste la France* » (1927). « *Il ne fallait pas collaborer avec eux* [les Français], *cette politique les a servis et nous a desservis* » (14 février 1945). De *Mein Kampf* à la fin de sa vie, la francophobie de Hitler paraît constante et profonde, relativisant les offres de paix et d'entente des années trente ou le geste de Montoire en 1940. La Collaboration ne fut-elle alors pour lui qu'une tactique, ou une tentation éphémère ? Rien de plus ?

Les racines de son hostilité sont nombreuses : les leçons d'histoire sur la domination française en Allemagne, de Richelieu à Napoléon « *La France a attaqué l'Allemagne 29 fois en trois siècles à cause du Rhin.* » (4 octobre 1940), sa répugnance pour le cosmopolitisme francophile viennois, son passé de soldat vaincu, et surtout « *la faute de Versailles* », ce Francfort français en pire, que « *la France devra réparer pendant cinquante ans* » (5 avril 1942), enfin le rejet de la Révolution française subversive et conquérante et la lutte contre la république weimarienne de Stresemann et de Brüning qui pratique la détente avec la France sans restaurer la puissance allemande.

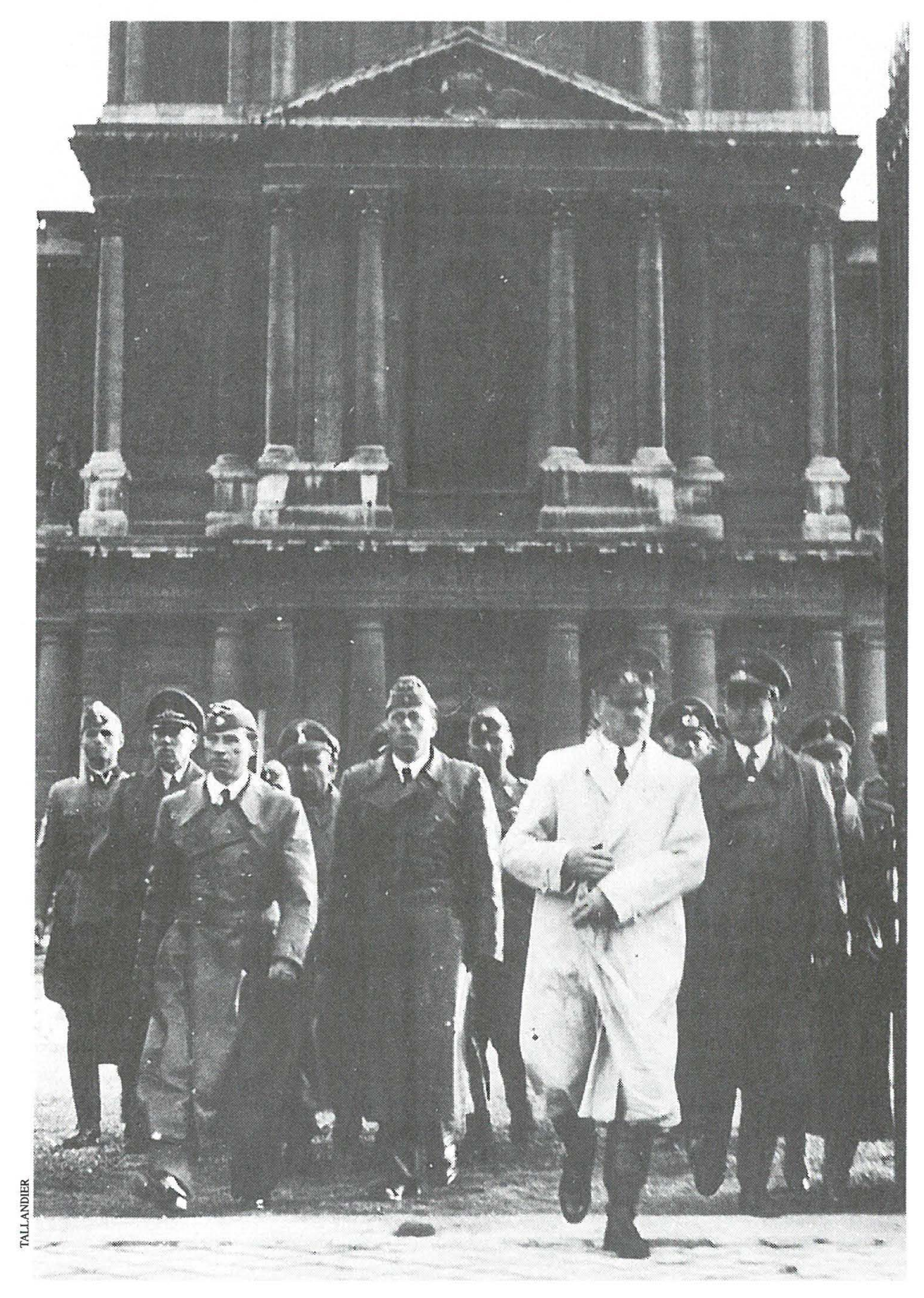
L'Autrichien pangermaniste, l'ancien combattant humilié par la défaite et avide de revanche, le nationaliste qui rêve d'hégémonie allemande et conçoit les relations internationales comme des rapports de force, ne peut, avant 1940, que s'opposer à la France, la grande puissance dominante battue par l'Allemagne seule en 1871, victorieuse avec l'aide alliée, pour le malheur de l'Allemagne, en 1918, hégémonique et décadente depuis.



***Engagé volontaire le 16 août 1914 au 2e régiment d'infanterie de réserve bavaroise, Adolf Hitler (au centre) se trouve en convalescence à l'hôpital militaire de Beelitz dans le Brandebourg, à la suite de sa deuxième blessure, le 7 octobre 1916 à La Bargue, près de Bapaume. Il avait été blessé une première fois le 15 novembre 1914 dans la région de Lille, ce qui lui avait valu la Croix de fer de deuxième classe. Renvoyé au front en mars 1917 avec le grade de caporal, il participera aux combats devant Arras et à la troisième bataille d'Ypres. Le 4 août 1918, après avoir fait douze prisonniers français devant Montdidier, il recevra la Croix de fer de première classe, décoration rarement attribuée à un caporal. Dans la nuit du 13 au 14 octobre, au sud d'Ypres, à la suite du bombardement de sa tranchée, il sera évacué, les yeux brûlés par le gaz. C'est ainsi que le surprendra la défaite de son pays :* « Dans ces nuits, *écrira-t-il,* naquit en moi la haine, la haine contre les auteurs de ces événements. »**

Haïr la France est donc un devoir patriotique tant qu'elle est une grande puissance en Europe, tant qu'elle est capable de tenir l'Allemagne « *dans les chaînes de Versailles* », tant qu'elle veut l'empêcher de « *reprendre sa poussée à l'Est* ». Les Français ont connu ces sentiments après Sedan ; ils ont cru tenir leur revanche en 1918. Mais autrement ?

Jusqu'en 1940, pas de doute, le sentiment et la politique s'accordent dans l'hostilité à la France. De 1920 à 1933, le nationalisme antifrançais est un moyen d'agitation efficace pour discréditer les hommes de Weimar (Ruhr, plan Young), rallier les masses, conquérir le pouvoir. Durant la transition périlleuse de 1933 à 1936, Hitler chancelier multiplie les offres de paix et les déclarations favorables à la détente avec la France quand celle-ci est encore capable d'intervenir pour sauvegarder le traité de Versailles et empêcher le réarmement allemand (renonciation à l'Alsace-Lorraine, éloge de Briand et de Stresemann lors du fameux entretien accordé à Brinon le 16 novembre 1933), « *Vouloir la guerre ? Je serais fou ! Ce serait la fin de nos deux*


TALLANDIER

Au petit matin du 23 juin 1940, Hitler est venu se recueillir devant le tombeau de Napoléon aux Invalides. L'artiste qui sommeille en lui se dira impressionné par l'architecture monumentale de Paris.

races qui sont à la tête de l'histoire du monde. Le bolchevisme triompherait. » Mais bientôt naît le frêle espoir d'inciter la France, qui s'enfonce dans la crise, d'abandonner son droit de regard sur l'est de l'Europe et de l'engager, pour assurer ses arrières, dans la croisade antibolchevique qui permettra de conquérir le *Lebensraum* (espace vital). Dans les deux cas, le rapprochement avec la France n'est pas une fin en soi, mais le moyen de la seule grande politique aux yeux de Hitler, celle de l'hégémonie à l'Est. La France désormais est un obstacle plutôt qu'un ennemi.

De 1936 à 1939, l'affaiblissement de la France (le Front populaire en paralysant le pays et en aliénant les alliés anticommunistes de la France, est pain bénit pour Hitler) et, au-delà de l'« appeasement », la résistance de l'Angleterre aux ambitions hitlériennes, réduisent la France, aux yeux de Hitler, à un satellite de l'Angleterre, cette dernière étant promue au rang d'« *ennemi principal de l'Allemagne* ». L'idée de Ribbentrop, futur ministre des Affaires étrangères, de transformer la France en alliée contre la Grande-Bretagne, apparaît, en 1937, illusoire, ou prématurée. Elle s'accorde mal avec le ressentiment persistant de Hitler pour l'« *ennemi héréditaire* » et son mépris croissant pour le régime français. Mais elle reparaîtra en 1940.

Or, en 1940, tout change, en apparence, avec la défaite française. Mais cette défaite, c'est trop ou c'est trop peu.

Trop, car la France n'est plus une grande puissance en Europe. Elle sort de la guerre, la république parlementaire s'effondre, le nouveau régime se consacre à la régénération interne, le pays est en partie occupé. Ce n'est plus un ennemi dangereux dans l'immédiat. Alors que la guerre continue, il ne peut être non plus un partenaire égal, même pas comme l'Italie.

Trop peu, car en refaisant ses forces grâce à un armistice clément et en attendant un renversement du sort des armes, il peut redevenir un ennemi dangereux. Comme la Prusse, après Iéna...

Une paix équitable et clémente

Trop, d'où le mépris de Hitler pour la France vaincue ; trop peu, d'où sa méfiance, qui affleure presque constamment de 1940 à 1944. Au-delà de la haine contre la puissance et du mépris pour l'impuissance, y avait-il une place pour la Collaboration aux yeux de Hitler ? Oui, s'il émergeait en France une dynamique radicalement nouvelle. Autrement, non, et ce fut le cas.

La Collaboration ne fut pas à sens unique, mais bancale, c'est-à-dire inégale à cause de la défaite, et précaire à cause de l'issue incertaine de la guerre. Or, pour Hitler, tout est subordonné à la victoire. D'où les ouvertures en même temps que les réticences.

La France de Vichy peut être utile à la victoire allemande en limitant la dissidence gaulliste ou en évitant la sécession de l'empire et la défection de la flotte qui renforceraient le camp adverse. Son armée et sa marine le poussent à une collaboration pour la sécurité de l'Allemagne, l'ambassadeur Abetz à une collaboration du sentiment et de la raison. Hitler lui-même, au moment de Montoire (octobre 1940) paraît s'engager dans cette voie. Dans le futur traité de paix, « *la France ne sera pas traitée comme l'Allemagne en 1918, mais avec les égards dus à son importance en Europe et en Afrique* » (à Laval, 22 octobre 1940) ; elle bénéficiera d'« *une paix équitable et clémente* », grâce à « *l'immense bienveillance* » de l'Allemagne (à Mussolini, 28 octobre 1940). Mais la France doit « *s'en montrer digne en offrant de com-*

battre la Grande-Bretagne, l'ennemi du continent » ; elle trouvera, au détriment de celle-ci, des compensations à ses pertes territoriales inévitables (Nigeria). Une victoire rapide de l'Allemagne est donc de l'intérêt de la France.

Jamais Hitler n'a été plus loin dans ce sens : la France vaincue s'alliant à son ancien ennemi. Il en attend un effet psychologique énorme dans toute l'Europe.

L'impossible collaboration

Or c'est la déception, qui, comme plus tard en 1941 lors des accords Darlan, ranime le vieux fonds de ressentiment et de méfiance contre la *« France éternelle »*. Pour trois raisons.

– Les partenaires d'abord. Vichy est un choc de tendances *« nationalistes, antisémites, cléricaux, judéophiles, royalistes, révolutionnaires »*. Pas de vrai pouvoir. Pas de réalisme, pas d'imagination. *« Ni homme énergique ni politique claire »* (13 mai 1942). Pétain ? Droiture et expérience, mais son autorité est celle du grand âge, il appartient à une génération dépassée. Laval ? Un produit du parlementarisme. Darlan ? Le double jeu. Weygand et les autres ? Des gaullistes. A qui parler ? Vichy veut sauver ce qui peut l'être, arracher des garanties au moindre prix, attendre des jours meilleurs. Pourquoi parler ?

– Les Français ensuite. Ils restent les mêmes après la défaite, petits-bourgeois (« Spiesser »), attentistes, mesquins, anti-allemands. *« On veut toujours me persuader de me concilier les Français. En tant qu'individus, les Français seraient fort aimables envers nous, mais mettez-en trois ensemble et vous aurez du nationalisme anti-allemand »* (1er avril 1942). Ils ne souhaitent pas la défaite de l'Angleterre (Laval est renvoyé le 13 décembre 1940). Vichy exige des garanties territoriales, Pétain bloque les accords Darlan de 1941. Ils refusent de reconnaître leur responsabilité dans la guerre lors du procès de Riom. Seule une petite minorité est collaborationniste, *« Ce sont des hommes de valeur, sincères et courageux, des précurseurs traités avec sauvagerie par leurs compatriotes »* (15 février 1945).

Toute concession serait donc un aveu de faiblesse, encourageant résistances et dissidences : l'assouplissement de la ligne de démarcation favorisera l'espionnage ; la libération des prisonniers alimentera les maquis ; en s'évadant, Giraud a violé la parole donnée ; l'assassinat d'officiers allemands par les communistes sabote la Collaboration. En janvier


DR

Pierre Laval et Otto Abetz descendant les marches de l'hôtel de Beauharnais, ambassade d'Allemagne, rue de Lille, à Paris. Né en 1903, social-démocrate dans sa jeunesse, pacifiste, francophile et francophone, rallié au nazisme sans fanatisme, Abetz fut du côté allemand le partisan le plus sincère de la Collaboration. Il l'habillait à sa façon, louvoyant entre les ordres de Berlin et les réserves de Vichy. Arrêté en 1945, il fit quatre années de préventive à Paris au régime le plus dur. Condamné le 10 juillet 1949 à vingt ans de travaux forcés, libéré pour raisons de santé, il est mort accidentellement en 1958.

1942, Goebbels estime que la Collaboration a fait faillite. Les Français ne changeront-ils donc pas ?

– L'intérêt allemand enfin. Faire davantage de concessions à la France, c'est non seulement mettre en péril la sécurité du Reich, c'est aussi renoncer aux ressources et à la main-d'œuvre françaises et compromettre les chances de la victoire. C'est enfin la quadrature du cercle diplomatique. Comment satisfaire la France vaincue, en même temps que l'Italie, alliée de l'Allemagne, en Méditerranée et en Afrique (la Corse, Nice, la Tunisie), et l'Espagne au Maroc et à Oran, quand on a promis de la *« traiter en ennemie »* (à Ciano, 8 juillet 1940), avant de promettre le contraire à Montoire ? Comment satisfaire la France alors que la victoire ouvre les appétits territoriaux allemands (l'Alsace-Lorraine, mais aussi les anciennes colonies allemandes, et des bases sur le littoral, et les départements du Nord, la Bourgogne et les frontières de Charles Quint !) ? Un *« traité futur assez dur »* en effet (Goebbels), mais qu'on ne peut révéler au risque de faire basculer la France dans le camp adverse, et qui reste de toute façon assez théorique car il est suspendu à la victoire. Alors l'ambiguïté demeure sur la place de la France dans l'Europe future. Faut-il agir comme Bismarck (faire à la fois accepter et oublier 1940) ? ou comme Napoléon (une France, puissance autonome gravitant autour de l'Allemagne, satellisée au pire, « otanisée » au mieux) ? La victoire à l'Est sera le remède miraculeux, *« après la victoire, nous aurons tant de matière premières et de territoires que nous n'aurons plus besoin de la France »*. Alors, en attendant, *« je fais la guerre »*.

D'où la propagande européenne, les hommages à l'engagement des Français sur le front de l'Est, dans *« un puissant front européen [...], une croisade européenne »* (11 décembre 1941), dans l'espoir d'un retournement décisif des Français. Mais même l'antibolchevisme ne balaie pas la méfiance. La France est soupçonnée de ne vouloir la victoire ni du bolchevisme ni de l'Allemagne, mais seulement profiter de son affaiblissement. Plus la guerre s'enlise et plus il faut traiter durement la France, exploiter l'économie et la main-d'œuvre, augmenter les frais d'occupation, coopérer seulement avec la police française. En novembre 1942, l'Afrique française a rejoint le camp allié, Darlan trahit, la flotte se saborde à Toulon. Depuis 1943, les Français attendent la Libération. En 1944-1945, la France libre participe à la guerre contre l'Allemagne. Hitler meurt donc en vomissant la France et en regrettant ses concessions, mais on peut se demander si ses invectives, *« la France a pris en cent ans le visage d'une prostituée. C'est une vieille putain qui n'a cessé de nous tromper, de nous bafouer, de nous faire chanter »* (14 février 1945), ne trahissent pas, dans l'amertume de la défaite, une attente déçue ? *« Le malheur a voulu que la France ait dégénéré au cours des siècles et que ses élites aient été subverties par l'esprit juif »* (2 avril 1945).

Qu'a-t-il manqué aux yeux de Hitler pour qu'il en fût autrement ? Avant 1939, un changement de régime, l'abandon volontaire des restes d'hégémonie européenne, les mains libres à l'Est, l'antibolchevisme, auraient sans doute libéré Hitler de ses prétentions. Pas moins. Mais après 1940 ?

« J'ai été la dernière chance de l'Europe... Il fallait la violer pour la prendre » (26 février 1945). La France, selon lui, ne l'a pas compris à temps. Tout cela Hitler l'a certainement rêvé, mais seulement rêvé. En démiurge, plus qu'en politique.

T. B.

Thierry Buron est agrégé d'histoire et germaniste. Il a collaboré à plusieurs numéros d'*Enquête sur l'histoire* : n° 6, L'âge d'or de la droite (1993) ; n° 10, Les écrivains et la Collaboration (1994) ; n° 12, La Grande Guerre 1914-1918 (1994) ; n° 20, L'Allemagne de Charlemagne à Helmut Kohl (1997).

Vichy et la question juive

PAR FRANÇOIS-GEORGES DREYFUS

Depuis le début des années quatre-vingt, l'histoire de l'Occupation semble se résumer à l'antisémitisme. Qu'en fut-il réellement de cette question douloureuse ? Examen en connaissance de cause.

Commémorant le tragique événement que fut la Rafle du Vél' d'Hiv', Lionel Jospin, à la suite de Jacques Chirac, a reconnu avec raison la responsabilité de la France dans cet acte dramatique. Toutefois si, comme il le dit « *Pas un soldat allemand ne fut nécessaire à ce forfait* », il s'égare sur deux points : la rafle n'a pas été « décidée » par des Français, mais par les nazis dans le cadre de l'abominable décision de Wannsee et la France a dû se résoudre à la réaliser, conformément à l'article 19 de la convention d'armistice de juin 1940, article par lequel la France vaincue (on l'oublie un peu trop), s'engageait à remettre aux Allemands tous les ressortissants allemands que le gouvernement du Reich réclamerait : or, aux yeux du Reich, les Juifs d'origine polonaise, autrichienne, tchèque étaient, du fait des annexions, des ressortissants allemands. Après tout, quelques mois auparavant, la France n'avait-elle pas remis au Reich un certain nombre de responsables du KPD ou du SPD réfugiés en France depuis 1933 ? C'est en vertu de ce même article 19 de la convention d'armistice que, en août 1942, le gouvernement Laval livrera une quinzaine de milliers de Juifs étrangers aux services du Reich.

On semble, chez nombre d'historiens ou de politiques, négliger le fait qu'en 1942, la France du nord est occupée et celle du sud menacée de l'être du fait de la cuisante défaite subie par nos armées en mai-juin 1940. Or cette défaite, le peuple français – et le général de Gaulle lui-même – en incombe la responsabilité à la IIIe République, à ses gouvernements et à ses partis. Pour beaucoup de Français de l'époque, la guerre n'était pas indispensable. Après tout, le Front populaire avait – malgré la remilitarisation de la Rhénanie en mars précédent – gagné les élections de mai-juin 1936 sur le thème « Pain, Paix, Liberté », et cela explique que l'on s'y soit mal préparé. Pour nombre de Français – c'est ce que déclare souvent la presse radicale de province au printemps 1939, (telle *La République de Périgueux* – organe de Georges Bonnet –), ce sont les Juifs qui veulent la guerre pour protéger leurs coreligionnaires ! Tout cela contribue à expliquer le désintérêt de 99 % des Français devant les mesures antisémites de Vichy, au moins jusqu'en 1942. Et pourtant durant ce régime, les Juifs vont connaître un sort d'abord difficile, puis de plus en plus dramatique. Et cela, même si on ne peut pas ramener l'histoire de Vichy au problème juif, comme certains ont un peu trop tendance à le faire. Le problème juif n'a pas été la préoccupation première du gouvernement de Vichy (la lecture de la presse de la zone sud est éclairante à cet égard), même s'il prend de nombreuses mesures antisémites au point que l'on peut parler d'un antisémitisme d'État. Mais – ce que l'on néglige – c'est que le problème juif n'est pas davantage la préoccupation de la Résistance, à l'exception de ceux qui contribuent au mouvement Témoignage Chrétien, auxquels s'ajoutent quelques universitaires communistes. Mais les textes protestants contre les lois scandaleuses d'octobre 1940 et de juin 1941 qui émanent des grands mouvements de résistance (Combat, Franc-Tireur, Libération Nord et Sud, Défense de la France, OCM) se comptent sur les doigts de la main. Seule la Fédération protestante de France, derrière le pasteur M. Boegner, protestera fermement, dès octobre 1940, contre l'antisémitisme d'État instauré par Vichy.



Défilé des vainqueurs sur les Champs-Élysées à Paris. Une scène qui rappelle que la France était vaincue. De 1940 à 1944, elle fut soumise à la volonté de l'occupant. Pétain et Laval n'étaient responsables ni de la guerre ni de la défaite. Ils s'efforcèrent d'en atténuer les conséquences. Avec quel succès ? Les historiens en discuteront encore longtemps. Photo de Claude Giasone,* Paris occupé, *Éd. Jacques Grancher, 1997.

Le gouvernement de Vichy rompt en 1940 avec la politique menée par tous les gouvernements depuis 160 ans. De Louis XVI à la IIIe République, la politique constante à l'égard des communautés juives a été de rechercher et d'accélérer le processus d'assimilation des Israélites. Cette attitude contribue à la constitution de véritables dynasties de « Juifs d'État » comme l'a excellemment démontré P. Birnbaum, créant par conséquent quelques jalousies parfois furieuses. L'antisémitisme d'État se fonde naturellement aussi sur des



Collaboration policière. Un gardien de la paix et un SS. Les policiers parisiens qui ont participé aux rafles de juillet 1942 sont les mêmes qui s'insurgeront en août 1944 et recevront, à ce titre, la prestigieuse fourragère rouge de la Légion d'honneur.

comportements antisémites non négligeables en France depuis le milieu du XIXe siècle. Il s'agit d'abord d'un antisémitisme socialiste (Proudhon, Marx, Blanqui, Toussenel) contre la banque juive, relayé après le krach d'une des rares banques catholiques françaises par les campagnes de certains milieux catholiques (pensons au rôle joué par *La Croix* jusqu'au milieu des années trente) accentuées par un disciple de Blanqui, Drumont. L'affaire Dreyfus fait pénétrer l'antisémitisme dans une partie de la bourgeoisie française.

Les lois de Vichy

Mais quoi qu'on en dise, l'antisémitisme n'est pas une idéologie propre à la droite : la mainmise des partisans de Blum (André Blumel, Georges Boris, Jules Moch) sur la SFIO au milieu des années trente favorise l'apparition d'un courant antisémite incontestable au sein de ce parti et un courant analogue se développe depuis le Front populaire chez les radicaux de droite comme l'a bien montré Serge Berstein. Même au PC, cet antisémitisme de gauche existe et il ne s'effacera pas avec la guerre, on pourrait presque dire au contraire, témoin le rôle imparti pendant l'occupation à la MOI. Et dans *Pleins Pouvoirs*, J. Giraudoux, futur ministre de Daladier, fait preuve en juillet 1939 d'un antisémitisme délirant. Dès lors, on comprend mieux le silence qui se fait autour de la loi portant sur le statut des Juifs du 3 octobre 1940. De surcroît, le texte ne touche qu'un nombre limité de personnes, moins de 4 000 fonctionnaires, même s'il fonde une nouvelle tradition juridique en rupture totale avec les principes fondamentaux du droit français. Au reste, de nombreux juristes ne seront nullement choqués par ces mesures, en témoignent les manuels de droit pour étudiants ou la thèse du jeune Maurice Duverger, ainsi que les ouvrages de Robert Badinter sur les silences du barreau de Paris.

Les mesures antisémites de Vichy avaient été préparées par la loi du 27 août 1940, abrogeant le décret-loi du 21 avril 1939 *« punissant l'injure envers un groupe de personnes qui appartiennent par leur origine à une race ou une religion déterminée »*. Notons que ce texte n'avait guère été appliqué et qu'on ne l'avait pas utilisé contre Giraudoux.

Même si Vichy avait l'intention de prendre des mesures contre les Juifs, ce à quoi l'on songeait primitivement était assez différent de la législation qui sera promulguée. Le Maréchal, que Paul Baudouin fait passer pour antisémite, avait, en octobre 1938, cosigné avec le cardinal Baudrillard une pétition protestant contre les abominations de la Nuit de cristal et avait largement contribué à l'élection d'André Maurois (né Herzog) à l'Académie française. Pour Xavier Vallat, futur commissaire aux questions juives, *« le problème juif se ramenait au cas des Juifs étrangers non encore assimilés »*. Pour lui, *« les anciens combat-*

LA CULPABILISATION DE LA FRANCE

Peut-on applaudir [le président de la République] qui accuse la France de complicité avec le crime nazi, ce qui sous-entend qu'en juillet 1942 les Français savaient l'horreur du génocide ? Comment affirmer que les policiers qui arrêtent et les cheminots qui transportent « *secondent* », selon le mot terrible de Jacques Chirac, « *la folie criminelle de l'occupant* » ? que l'État français « *seconde* » la solution finale perpétrée par la démence nazie ?

L'histoire politisée et médiatisée occulte ainsi la vérité que l'on doit au peuple français. Car « *seconder* » une entreprise suppose que l'on est informé de son objet, de son dessein. Or, s'il est certain que des policiers, des cheminots et des responsables de l'État français furent contraints, sous la menace allemande, de participer à la déportation des Juifs qui, selon Oberg, partaient en Pologne où l'on créerait un « État juif », il est non moins avéré que les uns et les autres ignoraient que le dessein allemand se résumait en un acte de barbarie que l'histoire a rarement égalé. [...]

Les contempteurs de la France blessée évoquent son irréparable manquement à sa vocation de terre d'accueil et d'asile. Mais que peut être le droit d'asile dans un pays sous la botte, quand la protection de ses propres citoyens est suspendue aux volontés d'un occupant inhumain ? Qu'était, en ces temps d'ombre misérable, le droit d'asile, quand Américains, Britanniques et Suisses émettaient les plus grandes réserves sur l'accueil des réfugiés juifs ? Que devint, en 1945, le droit d'asile, lorsque les Alliés, vainqueurs et maîtres de leurs actes, estimèrent devoir rendre à Staline le général Vlassov et ses soldats dont le crime avait été de lutter contre la dictature sanguinaire de celui qui sera leur bourreau ? Et qu'était donc, en 1962, pour Charles de Gaulle, le droit d'asile, lorsque la France, libre de toute domination étrangère et militairement victorieuse, décidait de livrer au FLN nos fidèles harkis, sachant qu'ils étaient voués à une mort atroce ?

GÉNÉRAL JACQUES LE CROIGNEC

***Pétain et les Américains*, pp. 417-418.**

Nouvelles Éditions Latines, 1995.

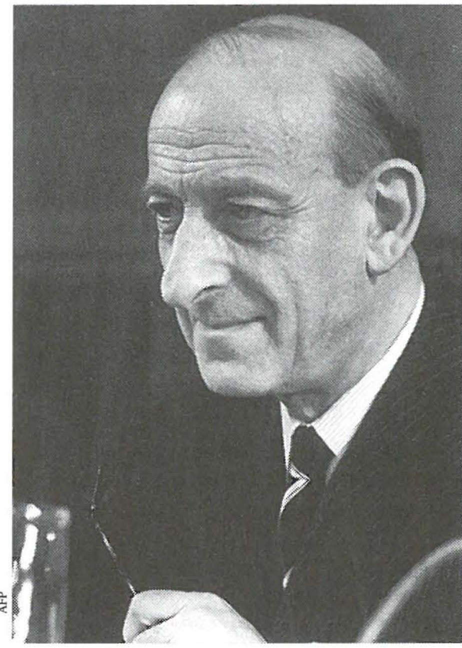
tants devaient être exemptés de la plupart des mesures discriminatoires » (c'est nous qui soulignons).

La loi d'octobre 1940 de Vichy va être très largement inspirée par l'ordonnance allemande du 27 septembre 1940 applicable à la zone occupée contre laquelle Vichy a aussitôt protesté. Elle donne une définition du Juif à la fois raciale et religieuse : *« Sont juives les personnes appartenant à la religion juive ou ayant plus de deux grands-parents juifs. »* C'est ce texte qui va conduire à la rédaction de la loi française qui ne conserve, en raison de la laïcité de l'État, que la définition raciste en l'aggravant. Cela conduit à une définition aberrante du « Juif » d'essence exclusivement raciste (*« Est juif celui qui a trois grands-parents juifs »*) car nombre de Juifs français avaient des grands parents totalement assimilés qui, depuis des décennies, ne pratiquaient plus guère le judaïsme et n'allaient plus à la synagogue sauf pour un mariage. La loi interdisait aux Juifs ainsi définis la haute fonction publique, l'enseignement, la participation aux médias (presse, radio, cinéma) de manière à « déjudaïser », pensait-on, l'esprit français, diminuer aussi l'impact de certaines conceptions dites sionistes, en liaison avec le bellicisme attribué aux Juifs à la veille de la guerre. Nous l'avons dit, ce texte n'affecta pas l'opinion, même hostile à Vichy, témoin le manifeste de Frenay (ce que Cordier lui reproche avec une véhémence exagérée) ou les articles d'Emmanuel Mounier dans *Esprit* de l'automne 1940.

Le racisme hitlérien et ses conséquences

La loi du 2 juin 1941 va beaucoup plus loin et renforce le caractère étatique de l'antisémitisme vichyssois. Cette loi émane du gouvernement Darlan qui précise au même moment que *« les directives [...] sont de ne pas embêter les vieux Juifs français »*. Elle a pour but d'*« écarter les Juifs des emplois publics et des postes de commande de l'activité industrielle et commerciale du pays »*.

C'est bien le sens qu'il faut donner à ce texte qui ordonne le recensement des Juifs et ouvre la voie à un contrôle ou une mainmise sur leurs biens. Une série de textes connexes va être promulguée. La loi du 22 juillet 1941 permet de pourvoir les entreprises appartenant à un Juif d'un administrateur provisoire. La loi du 2 novembre interdit l'acquisition de fonds de commerce sans autorisation, celle du 17 novembre réglemente l'accès des Juifs à la propriété foncière et, simultanément, on instaure un numerus clausus de 3 % d'étudiants juifs par université, de 2 % pour l'accès aux professions libérales (médecins, avocats, chirurgiens, dentistes). Circonstance aggravante, ces quotas sont calculés par université ou par département : être juif et médecin devient très difficile à Paris mais ne pose guère de problème dans certains départements (telles les Basses-Alpes). Dans certains cas, ces textes sont appliqués strictement, avec plus de laxisme dans d'autres. Il fallait éviter, dira-t-on un peu plus tard, une intervention allemande dans les entreprises juives de zone sud. Rappelons en tout cas qu'au début de 1943, Hubert Beuve-Méry et Dunoyer de Segonzac, déjà résistants et anciens dirigeants d'Uriage, créant l'Ordre d'Uriage, déclarent : *« Nous ne devons pas sous-estimer le danger d'une revanche juive ni méconnaître l'existence d'une internationale juive dont les intérêts sont opposés à ceux de la France. »* Sans insister, rappelons le texte nettement antisémite de Blocq-Mascart dans le premier *Cahier de l'Organisation civile et militaire* (OCM) publié en juin 1942.



Dans ses **Mémoires** *(Julliard, 1993, p. 176), le grand honnête homme que fut Raymond Aron souligne que même en Angleterre où il s'était réfugié, on ignorait tout du génocide :* **« Qu'en savions-nous à Londres ? Les journaux anglais l'ont-ils évoqué ? S'ils l'ont fait, était-ce hypothèse ou affirmation ? Au niveau de la conscience claire, ma perception était à peu près la suivante : les camps de concentration étaient cruels, dirigés par des gardes-chiourme recrutés non parmi les politiques mais parmi les criminels de droit commun ; la mortalité y était forte, mais les chambres à gaz, l'assassinat industriel d'êtres humains, non, je l'avoue, je ne les ai pas imaginés et, parce que je ne pouvais les imaginer, je ne les ai pas sus. »**

Ce qui différencie le nazisme des autres totalitarismes de son temps (bolchevisme, fascisme), c'est son racisme : les nazis sont frénétiquement convaincus que les Allemands constituent une race « pure » et supérieure. Pour Hitler et ses sbires, tous les autres, Juifs, Slaves, Tsiganes, Latins, Noirs et Jaunes (sauf les Japonais – pacte anti-Komintern oblige !) sont des sous-hommes (*untermenschen*). Il faut donc les expulser d'Allemagne et, soit les éliminer, soit les réduire en esclavage. Hitler l'écrit dès le début des années vingt dans *Mein Kampf* et sitôt au pouvoir applique ses idées contre les Juifs sans que les grandes démocraties s'en offusquent réellement. Ce seront les décrets d'avril 1933, les lois de Nuremberg de 1935, la Nuit de cristal en 1938. Pogroms et spoliations se succèdent en Pologne dès l'automne 1939, puis en URSS en 1941 et après les expériences des bataillons de liquidation vont suivre les mesures systématiques d'extermination qui sont prises à Wannsee en janvier 1942. Au printemps 1942, elles vont être étendues à la France.

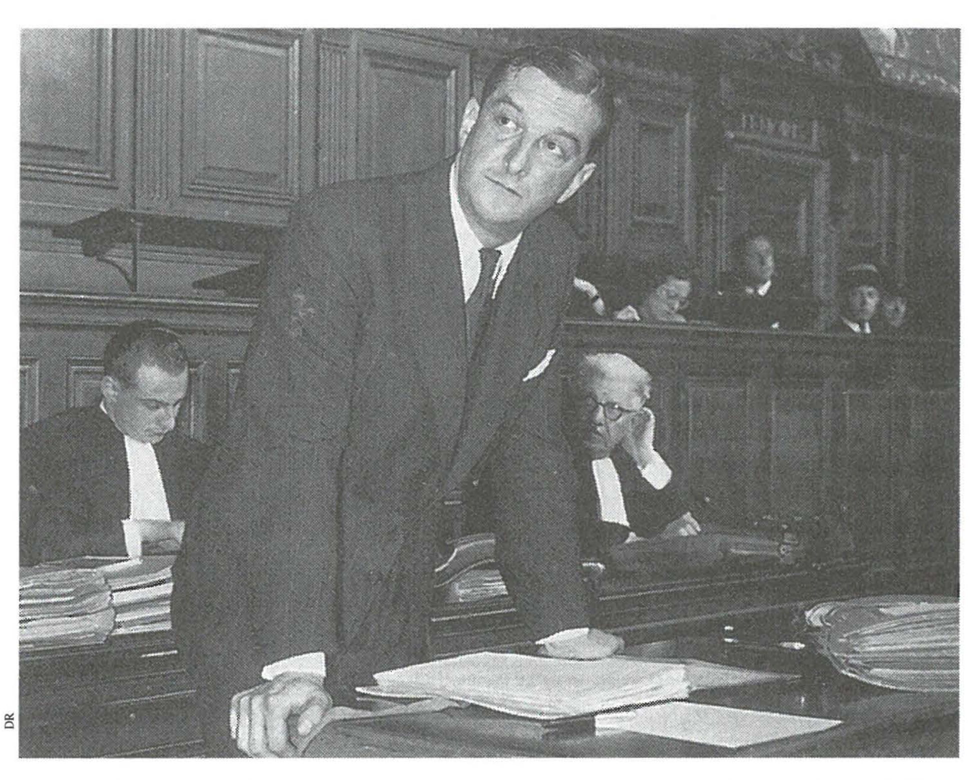
Dès ce moment, on estime que la France doit livrer, dans le cadre de l'opération Vent de printemps, 100 000 Juifs et le gouvernement Laval va obtempérer en essayant de protéger au maximum les Juifs français. Mais on accepte sans grands états d'âme de remettre les Juifs étrangers au Reich, espérant éviter ainsi l'envoi en Allemagne de trop d'ouvriers français. La hantise de la polonisation et de l'administration directe sous la férule des SS poussent Laval à céder et à accepter les exigences que Bousquet, dans un premier temps, avaient refusées à Heydrich. Dès lors, le processus des rafles systématiques est engagé. Respectant l'engagement de l'article 19, le gouvernement obéit aux ordres du Reich et va *« planifier et réaliser »* les rafles en zone occupée comme en zone sud.

A Paris, la circulaire 173/42 de la préfecture de Police prévoit l'arrestation *« de Juifs allemands, autrichiens, polonais, russes et apatrides »*. 4 500 policiers vont arrêter des milliers de Juifs les 16 et 17 juillet : en tout plus de 13 000 Juifs seront arrêtés et regroupés pour la plupart au Vélodrome d'Hiver. Des opérations analogues sont menées dans les départements occupés : quinze jours plus tard, les camps de regroupement français de zone sud, mis en place par le gouvernement Daladier pour rassembler les étrangers des pays

ennemis et réfugiés en France, vont être vidés systématiquement de leurs ressortissants juifs qui seront aussitôt remis aux autorités allemandes : en six semaines, près de 25 000 Juifs étrangers sont livrés au Reich qui va les envoyer à Auschwitz où ils seront éliminés systématiquement.

Notons d'ailleurs que, dès 1941, quelques milliers de Juifs avaient été arrêtés par les Allemands (dont près d'un millier de Juifs français), en représailles des attentats communistes contre la Wermarcht.

En tous cas, le processus des rafles va se poursuivre tout au long des deux terribles années qui suivent. Au total, sur les 350 000 israélites que compte la France en janvier 1940, 75 000 Juifs (52 000 d'origine étrangère et 23 000 français) seront déportés de 1941 à août 1944, le dernier convoi partant de Drancy le 17 août 1944, sans que la Résistance tente jamais d'empêcher les convois de déportés !


DR

René Bousquet lors de son procès en Haute Cour en 1949. Il fut condamné à une peine symbolique, dont il fut aussitôt relevé pour services rendus à la Résistance. Inculpé de « crimes contre l'humanité » le 19 janvier 1983, il fut assassiné en 1993 avant de passer en jugement.

Entre persécutions et protection

Mais un élément nouveau est apparu. Jusqu'en juillet-août 1942, les Français, dans leur très grande majorité, sont restés indifférents devant la question juive. La brutalité avec laquelle les polices et les gendarmeries allemande et française agissent, entraîne un bouleversement du comportement populaire : indifférent ou même antisémite jusqu'à l'été 1942, le Français devient philosémite. Désormais, les Juifs apparaissent comme des victimes de la brutalité nazie. Comme le dit le capitaine de gendarmerie de Cahors : « *Le spectacle de ce train impressionna fortement et défavorablement les populations non juives qui eurent à le voir.* » Bien plus, les autorités catholiques, cette fois-ci, s'engagent à fond et condamnent fermement ce « *triste spectacle* » où l'on voit « *des enfants, des femmes, des hommes* [...] *traités comme un vil troupeau* [...]. *Les Juifs sont des hommes* », rappelle Mgr Saliège à son diocèse de Toulouse. Il n'est pas seul : il est accompagné de Mgr Moussaron (Albi), de Mgr Remond (Nice), de Mgr Théas (Montauban) et du cardinal Gerlier, tandis qu'en zone nord, les prélats rappellent « *les droits imprescriptibles de la conscience humaine, les exigences de la justice et les droits de la charité* ».

Toute une série d'œuvres chrétiennes, catholiques autour de Témoignage Chrétien, protestantes (telle l'action du pasteur Trocmé au Chambon-sur-Lignon, des pasteurs des Cévennes ou du Sidobre) s'activent pour s'opposer aux rafles d'enfants.

Il est vrai aussi que l'action gouvernementale est pleine d'ambiguïtés. D'un côté, on persécute les Juifs, d'un autre, on aide très officiellement les Éclaireurs israélites de France (EIF) et on favorise leur action en assistant fortement R. Gamson dans la mise en place de l'École d'agriculture de Lautrec et en envoyant des chefs EIF au centre de formation des cadres de l'État français, l'école d'Uriage. Bien plus, nombre de membres du corps préfectoral – entre autres MM. Hontebeyrie (Hérault) et François-Martin (Tarn-et-Garonne), – de la direction de la gendarmerie apportent un appui direct aux Juifs persécutés. Évêques et pasteurs, dans un pays encore chrétien, préfets fidèles à la tradition nationale vont, à partir de l'automne 1942, faire ce qui est en leur pouvoir pour aider les Juifs persécutés. Ils sont soutenus par une part importante de la population. Au reste, durant toute la période, en zone sud, ce qui demeure du gouvernement de Vichy se refuse au port de l'étoile jaune, au couvre-feu pour les Juifs, et aux diverses mesures discriminatoires mises en place par les autorités allemandes en zone nord.

En définitive, l'antisémitisme d'État de Vichy, les lois abominables de 1940 et 1941 – même si elles avaient pour but de limiter le « pouvoir juif », comme l'écrira Darlan – vont faciliter ce moment atroce de l'histoire du XXe siècle qu'est la « Shoah », même si rien de cela n'a été voulu par les divers gouvernements de Vichy. Jamais à Vichy on n'a envisagé une seconde l'extermination des Juifs. Mais le processus engagé avec la complicité silencieuse des Français, vichyssois ou résistants, favorisé par l'antisémitisme latent des classes dirigeantes, des adversaires SFIO de Léon Blum aux fanatiques du *Pilori* et de *Je Suis Partout*, en passant par la xénophobie des vieilles familles israélites, les déclarations ahurissantes de certaines feuilles radicales ou certains écrits de Jean Giraudoux, va faciliter cette chasse aux Juifs qui conduira sans le savoir à Auschwitz et à l'extermination.

Mais au-delà du déshonneur qu'impliquent ces comportements, il faut aussi admettre que la politique de Laval contribua à limiter considérablement les pertes humaines. Il suffit de comparer les statistiques françaises à celles de nos voisins belges ou néerlandais pour constater que le pourcentage de Juifs déportés et non revenus est deux fois plus faible en France qu'en Belgique, quatre fois plus faible qu'aux Pays-Bas.

Pourcentage de Juifs déportés non revenus, présents au 1er janvier 1940 : France : 21,4 % ; Belgique : 45 % ; Pays-Bas : 81,5 %.

Ne soyons donc pas manichéens comme trop d'historiens l'ont été ou le demeurent depuis 50 ans.

F.-G. D.

F.-G. Dreyfus est professeur à la Sorbonne.

LA FRANCE DANS L'ÉTAU, 1940-1944

1940

• 16 juin. Devant l'écrasante défaite française, Paul Reynaud démissionne. A la demande du président Lebrun, le maréchal Pétain forme le dernier gouvernement de la IIIe République.

• 22 juin. Signature de l'armistice (cessez-le-feu le 25).

• 3 juillet. Agression anglaise à Mers el-Kébir.

• 10 juillet. L'Assemblée nationale donne par 569 voix contre 80 et 17 abstentions *« tous les pouvoirs au gouvernement de la République à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle Constitution de l'État français »*.

• 11 juillet. Promulgation des trois premiers actes constitutionnels attribuant au maréchal Pétain le titre de « chef de l'État » et organisant ses pouvoirs.
Laval est vice-président du Conseil (c'est-à-dire, chef du gouvernement et ministre des Affaires étrangères).

• 25 septembre. Échec de la tentative anglo-gaulliste de débarquement à Dakar.

• 27 septembre. Ordonnances allemandes portant statut des Israélites en zone occupée.

• 3 octobre. Loi de Vichy portant statut des Juifs.

• 22 octobre. Entrevue Laval-Hitler à Montoire.

• 24 octobre. Entrevue Pétain-Hitler à Montoire.

• 25 octobre. A Londres, Louis Rougier, envoyé secret du Maréchal, s'entretient avec Churchill.

• 12-22 novembre. Expulsion par les Allemands vers la zone libre de 120 000 Alsaciens et de 60 000 Lorrains.

• 2 décembre. Scapini nommé ambassadeur de France chargé des rapports avec les Allemands pour ce qui concerne les prisonniers.

• 13-14 décembre. Contraint de démissionner, Laval est arrêté à Vichy et remplacé par Flandin. Colère des Allemands.

1941

• 3-4 février. Entrevue Darlan-Laval-Abetz.

• 8 février. Démission de Flandin.

• 10 février. Darlan nommé vice-président du Conseil. Il devient le dauphin du Maréchal (acte constitutionnel n° IV quater). (Formation du ministère Darlan le 25).

• 13 février. A Montpellier, rencontrant Franco, Pétain garantit qu'il s'opposera à toute pénétration allemande en AFN.

• 2 avril. Pétain : *« L'honneur nous commande de ne rien entreprendre contre d'anciens alliés. »*

• 11 mai. Entrevue Hitler-Darlan à Berchtesgaden, en présence de Benoist-Méchin.

• 19 mai. Libération de prisonniers de guerre anciens combattants de 14-18.

• 27 mai. Accords Darlan-Warlimont (protocoles de Paris), auxquels Pétain opposera son veto.

• 8 juin. Attaque anglo-gaulliste contre la Syrie. Riposte des troupes françaises.

• 22 juin. Déclaration de guerre de l'Allemagne et de l'Italie à l'URSS.

• 8 juillet. Constitution de la LVF contre le bolchevisme à l'initiative de Doriot (qui partira sur le front), Déat et Deloncle.

• 21 août. Attentat de Barbès organisé par le parti communiste contre un officier allemand.

• 16-20 septembre. 22 otages fusillés en représailles d'attentats contre les troupes allemandes.

• 21-22 octobre. 48 otages exécutés à Nantes, Châteaubriant et Paris, pour répondre à l'assassinat du lieutenant-colonel Hotz à Nantes et du conseiller Reimers à Bordeaux.

• 18 novembre. Sur injonction allemande, le général Weygand est relevé de ses fonctions de délégué général du gouvernement et de commandant en chef en AFN. Il est remplacé par le général Juin.

• 1er décembre. Entrevue Pétain-Goering à Saint-Florentin.

• 11 décembre. L'Allemagne et l'Italie déclarent la guerre aux États-Unis.

• 21-22 décembre. Goering exige la possibilité de ravitailler Rommel par Bizerte. Acceptation de la France, mais en échange de concessions inacceptables par l'occupant.

1942

• 1er janvier. Message de Pétain : *« Dans la demi-liberté qui m'est laissée... »*

• 23 février. Création du SOL (Service d'ordre légionnaire).

• 3 mars. Bombardement allié sur Paris (usines Renault), 623 morts.

• 18 avril. Démission de Darlan. Formation du ministère Laval.

• 5 mai. Nomination à Paris du général SS Oberg à la tête des services de sécurité allemands. Le lendemain, accords Bousquet (secrétaire général à la police)-Heydrich.

• 29 mai. Obligation du port de l'étoile jaune en zone occupée pour les Juifs âgés de plus de six ans.

• 1er juin. Le gauleiter Sauckel réclame 250 000 travailleurs.

• 22 juin. Laval : *« Je souhaite la victoire de l'Allemagne car, sans elle, le bolchevisme triompherait partout en Europe. »* Annonce de la « Relève ».

• 16 juillet. A Paris, rafle et internement de 13 000 Juifs d'origine étrangère.

• 15 août. Arrestation en zone libre de 4 000 Juifs apatrides remis aux Allemands.

• 8 novembre. Débarquement allié en AFN. (Le 13, Darlan, *« au nom du maréchal Pétain »* ordonne aux troupes de se battre contre l'Axe. Il est officiellement désavoué par Pétain, mais un télégramme secret lui donne *« l'accord intime du Maréchal »*.)

• 11 novembre. Invasion de la zone libre. Protestation de Pétain.

• 19 novembre. Entrevue Hitler-Laval.

• 27 novembre. Sabordage de la flotte française à Toulon.

• 24 décembre. Darlan assassiné à Alger.

1943

• 30 janvier. Création de la Milice française.

• 2 février. Capitulation de la VIe Armée allemande à Stalingrad.

• 16 février. Vichy institue le STO.

• 11 avril. Accords Laval-Sauckel sur la transformation de certains prisonniers en travailleurs libres.

• 15 mai. Constitution à Paris du Conseil national de la Résistance (CNR).

• 20 juin. Formation à Alger du CFLN coprésidé par de Gaulle et Giraud.

• 16-23 septembre. Bombardement allié sur Nantes (712 morts).

• 13 novembre. Les Allemands interdisent la publication d'un message de Pétain déclarant que, s'il mourait, le pouvoir devrait revenir à l'Assemblée nationale.

• 4 décembre. Ultimatum de Hitler à Pétain. Il met son veto à tout projet de réunion de l'Assemblée nationale, exige que Laval remanie le cabinet *« dans un sens acceptable pour le gouvernement allemand et garantissant la collaboration »* et que, désormais, *« toutes les modifications de lois projetées soient soumises à temps à l'approbation du gouvernement du Reich »*.

• 30 décembre. René Bousquet est limogé. Joseph Darnand, chef de la Milice, entre au gouvernement comme secrétaire général au maintien de l'ordre.
Le 6 janvier 1944, Philippe Henriot deviendra secrétaire d'État à l'Information et à la Propagande, et Marcel Déat sera nommé le 16 février ministre du Travail.

1944

• 20 janvier. Création de cours martiales.

• 26 janvier. La Milice est autorisée à étendre son recrutement et son activité à la zone nord.

• 11 mars. A Alger, Pierre Pucheu, ancien ministre de l'Intérieur de Vichy passé en AFN, est condamné à mort (il sera exécuté le 20).

• 25 mars. Les Allemands, assistés de miliciens, attaquent le maquis des Glières.

• 2 avril. Massacre par les SS de 86 habitants d'Ascq (Nord).

• 20 avril. Bombardement allié sur Paris (gare de la Chapelle) 642 morts.

• 26 mai. Bombardements américains sur Lyon (717 morts) et sur Saint-Étienne (870 morts).

• 27 mai. Bombardement allié sur Marseille (1 979 morts).
Les bombardement alliés sur la France feront au total plus de victimes civiles (69 078 morts) que les bombardements allemands sur l'Angleterre (60 227 morts).

• 3 juin. A Alger, le CFLN se proclame gouvernement provisoire de la République française.

• 6 juin. Débarquement allié en Normandie.

• 9 juin. Pendaisons de Tulle.

• 10 juin. Massacre d'Oradour.

• 9 juillet. Protestation solennelle de Pétain auprès d'Hitler contre les représailles d'Ascq, de Tulle et d'Oradour.

• 15 août. Débarquement de Provence.

• 18-20 août. Installation du gouvernement Laval à Belfort.

• 20 août. Enlevé par les Allemands, le maréchal Pétain quitte Vichy.

• 25 août. Le général de Gaulle, président du GPRF, arrive à Paris.

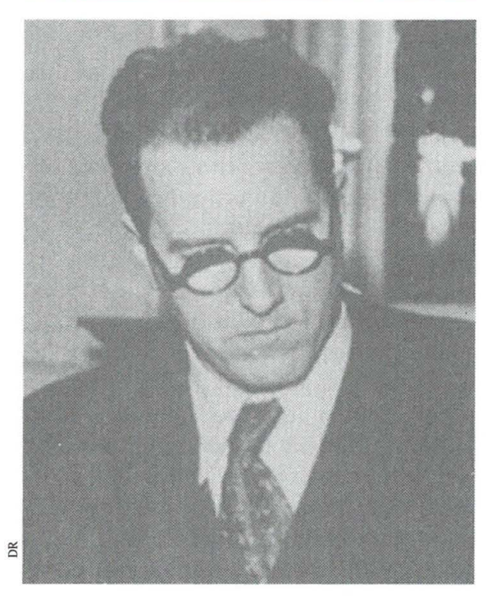
W H O ' S   W H O   D E S   É P U R É S

Tragiques destinées

PAR DOMINIQUE VENNER

Abellio, Raymond nom de plume de Robert Soulès (1907-1986). Né dans un milieu très modeste et anticlérical du Sud-Ouest, polytechnicien et ingénieur des Ponts et Chaussées, il est tenté par la franc-maçonnerie. Pendant quinze ans, il appartient à l'opposition de gauche du parti socialiste SFIO avec Marceau Pivert. Capturé à Calais en 1940, il est libéré en mars 1941. Intellectuel séduit par l'action, il adhère au Mouvement social révolutionnaire (MSR) du cagoulard Eugène Deloncle et finit par s'emparer de ce mouvement, aidé par son ami, l'ancien communiste André Mahé. Au début de 1943, Soulès et Mahé, proches de Pierre Laval, prennent contact avec des résistants à qui ils transmettent d'utiles renseignements. Leur but est d'ouvrir une impossible « troisième voie ». Réfugié en Suisse en 1945 dans des conditions extrêmement précaires, condamné par contumace à vingt ans de réclusion, Soulès sera acquitté quand il se présentera en 1952 devant le tribunal militaire de Paris. En 1947, le jury du prix Sainte-Beuve, ignorant sa véritable identité, couronna Raymond Abellio pour son premier roman, *Heureux les pacifiques.*

Albertini, Georges (1911-1983). Normalien comme Marcel Déat, il adhère en 1932 au parti socialiste SFIO, occupant d'importantes fonctions au sein de la SFIO et de la CGT dans son département de l'Aube. Mobilisé comme lieutenant, il est cité en 1940. L'année suivante, il rejoint à Paris Marcel Déat qui a choisi la Collaboration et vient de créer le RNP. Il en sera le secrétaire général. Lorsque Déat devient ministre du Travail en janvier 1944, Albertini le suit comme directeur de cabinet, s'affirmant partisan d'un national-socialisme à la française. Quand il est arrêté à la Libération, sa femme est torturée à l'Institut dentaire et leur enfant de 18 mois meurt faute de soin. Il est condamné à 5 ans de travaux forcés le 21 décembre 1944. Peine fort clémente pour l'époque. Il sera libéré le 25 février 1948. Ayant fait connaissance en prison du banquier Hypolite Worms, celui-ci l'engage comme conseiller. Albertini entame alors une carrière d'éminence grise auprès de nombreuses personnalités politiques de la IV[e] et de la V[e] République.


DR

Rare photo de René Belin, ancien secrétaire général de la CGT, ministre de la Production industrielle du gouvernement de Vichy de juillet 1940 à avril 1942.

Belin, René (1898-1977). Employé des PTT, secrétaire national du syndicat des postiers en 1930, il est de 1933 à 1940 le deuxième personnage de la CGT, face à Léon Jouhaux qu'il accuse de faire le jeu des communistes. En juillet 1940, il accepte le portefeuille de la Production industrielle et du Travail dans le cabinet Laval. Il reste au gouvernement jusqu'en avril 1942, résistant constamment aux exigences allemandes en matière de main-d'œuvre. Promoteur de la Charte du travail, il institue la retraite des vieux, et met en place, avec les Comités d'organisation, l'amorce d'une économie dirigée. Il se cache lors de la Libération, puis se réfugie en Suisse. Le 29 janvier 1949, un arrêt de la commission d'instruction de la Haute Cour le met hors de cause sans avoir à comparaître.

Benoist-Méchin, Jacques (1901-1983). Intellectuel brillant, ami de Marcel Proust, mélomane, auteur remarqué d'une *Histoire de l'armée allemande* (1938), il fut appelé en février 1941 par l'amiral Darlan à un poste officiel et devint en juin secrétaire d'État chargé des rapports franco-allemands. Partisan d'une Europe nouvelle dans laquelle la France jouerait un rôle important grâce à son empire colonial, il s'efforce d'engager Vichy dans une collaboration militaire avec l'Allemagne, sans percevoir qu'il s'écarte ainsi de la ligne constante suivie par le maréchal Pétain. Déçu par l'obstruction allemande, révulsé par le double jeu de Vichy et l'immobilisme de Pierre Laval, il quitte le gouvernement le 27 septembre 1942. Arrêté en 1944, condamné à mort le 6 juin 1947, il reste 59 jours aux chaînes. Ayant été gracié, il voit sa peine commuée en détention perpétuelle. Libéré en 1953, il se consacre à son œuvre d'historien (*Les soixante jours qui ébranlèrent l'Occident*, *Ibn Seoud*, *Mustapha Kemal*, *Frédéric II de Hohenstaufen*, etc.). Ses souvenirs 1940-1942 (*De la défaite au désastre* et *A l'épreuve du temps*) ont été publiés après sa mort.

Bergery, Gaston (1892-1974). Ancien combattant de 14-18. Membre du parti radical-socialiste, directeur de cabinet d'Édouard Herriot (1924), député en 1928, réélu en 1932 puis en 1936, membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme, il fonde le Parti frontiste (1936) et le journal *La Flèche.* Il soutient d'abord le Front populaire, puis il subit l'attrait du fascisme. Hostile à la guerre en 1938, partisan de la Révolution nationale en

1940, il rédige le fameux message prononcé par Pétain à la radio le 11 octobre 1940. Partisan d'une collaboration active en 1941, il est nommé ambassadeur à Moscou (1941) puis à Ankara (1942). Il est arrêté en 1945 mais fait l'objet d'un non-lieu en 1949.

Bichelonne, Jean (1904-1944). Né à Bordeaux dans un milieu modeste, major de Polytechnique, il intègre le corps des Mines, se faisant remarquer par son intelligence exceptionnelle et sa puissance de travail. Chef de cabinet du ministre de l'Armement Raoul Dautry en 1939, puis secrétaire général au Commerce et à l'Industrie dans le nouveau ministère de la Production industrielle créé par Vichy, obsédé par la modernisation du pays, il devient l'un des acteurs principaux de la politique dirigiste du nouveau pouvoir. Le 18 avril 1942, il est nommé par Laval secrétaire d'État à la Production industrielle. Ayant rang de ministre en novembre, il voit ses compétences étendues aux Communications et au Travail. Après avoir été l'organisateur du STO, il conclut en décembre 1943 un accord avec le ministre allemand Speer de façon à effectuer en France même la production de guerre nécessaire à l'Allemagne, pour le bénéfice des deux parties. Refusant de se renier, il se réfugie en Allemagne où il meurt en décembre 1944 dans des circonstances controversées.

Bonnard, Abel (1883-1968). Écrivain, élu en 1932 à l'Académie française. Proche tout d'abord de l'Action française. Par l'élégance et la causticité de sa plume, il s'apparente à Antoine de Rivarol. Il publie en 1936 *Les Modérés*, essai polémique d'une vigueur virile. Partisan convaincu de la Collaboration, intellectuel fourvoyé dans la politique, il est ministre de l'Éducation nationale dans le gouvernement Laval d'avril 1942 à août 1944, conduisant une politique vivement critiquée par le clan réactionnaire de Vichy. Réfugié en Allemagne puis en Espagne, il est condamné à mort par contumace le 4 juillet 1945 et bénéficie d'une grâce en 1961. Il est mort à Madrid en 1968, laissant un ouvrage posthume : *Ce monde et moi* (Avallon, 1987).

Bousquet, René (1909-1993). Secrétaire général à la police en 1942-1943, il est le symbole des ambiguïtés de la collaboration d'État. Préfet de la Marne en septembre 1940, il se fait remarquer par son opposition à la législation antijuive et antimaçonnique de Vichy. Dès son retour au pouvoir, le 18 avril 1942, Laval le nomme secrétaire général à la Police *« pour tenir tête aux Allemands »*. Le 24 juillet 1942, Bousquet conclut des accords avec le général Oberg, chef des services de sécurité allemands. La police française ne se trouvera plus engagée aux ordres de la police allemande et sera déchargée de l'obligation de désigner des otages. En échange, elle exécutera les tâches prescrites par la puissance occupante, non sans négociations constantes et épuisantes. Bousquet a déjà négocié de la sorte la protection des Juifs français en échange de la livraison des Juifs apatrides ou étrangers. La trop fameuse rafle du Vél' d'Hiv' (16 et 17 juillet 1942), organisée par la police parisienne, résulte de cette négociation. Mais, le 31 décembre 1943, ayant refusé de communiquer à la Gestapo les listes de Juifs français de zone Sud, Bousquet est révoqué puis interné en Allemagne. Jugé en 1949 par la Haute Cour de justice, il est condamné à une peine symbolique dont il est aussitôt relevé pour services rendus à la Résistance. Quarante ans après les faits, il sera inculpé en 1983 de « crimes contre l'humanité » malgré la protection du président Mitterrand. A la suite de violentes campagnes de presse, il est assassiné à son domicile par un illuminé.


TALLANDIER

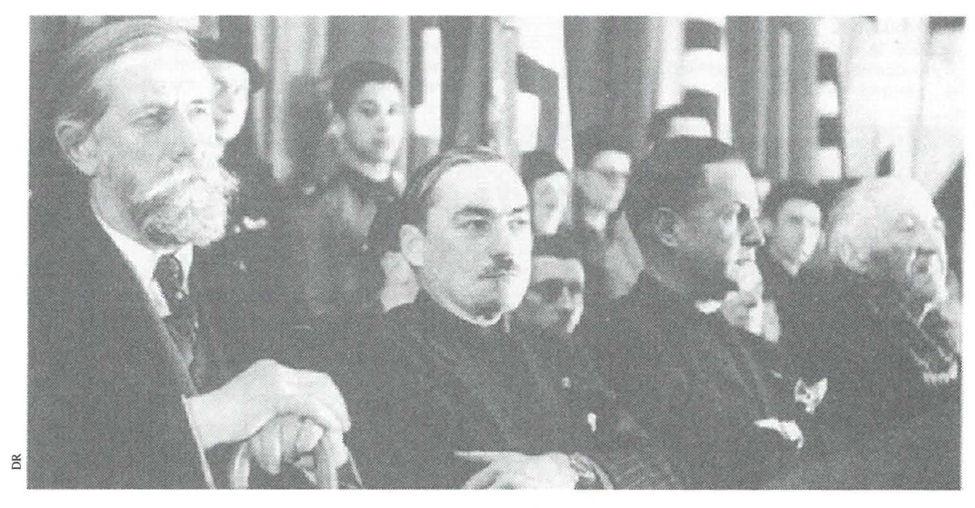
Fernand de Brinon.

Brasillach, Robert (1909-1945). Son père, officier, a été tué au Maroc en 1914. Reçu à l'ENS en 1928, il publie son premier livre, *Présence de Virgile*, en 1931. Cette même année, à 22 ans, il devient le critique littéraire du quotidien *L'Action française*, et le restera jusqu'en 1939. Attiré par Pierre Gaxotte à l'hebdomadaire *Je Suis Partout*, il y entame une collaboration régulière en juin 1936 et devient rédacteur en chef le 21 juin 1937. Mobilisé en 1939, fait prisonnier en 1940, il est libéré au printemps 1941 et reprend sa place à *JSP* jusqu'en août 1943 (dernier article publié le 27 août). Sans rien renier de l'espoir qu'il place dans un fascisme poétique, il se refuse à cautionner la propagande allemande, alors même qu'il doute de la victoire de l'Axe depuis le renversement de Mussolini. Il collabore à plusieurs publications, notamment *Révolution Nationale*. Ayant refusé de quitter la France lors de l'arrivée des troupes alliées, il se constitue prisonnier le 14 septembre 1944 afin d'obtenir la libération de sa mère que l'on a prise en otage. Assisté de Me Jacques Isorni, il affronte avec une rare fermeté la cour de justice qui le condamne à mort le 19 janvier 1945. Malgré l'intervention de nombreux écrivains, il est fusillé au fort de Montrouge au matin du 6 février 1945. Il laisse une œuvre considérable, critiques littéraires (*Corneille*, 1938 ; *Les Quatre Jeudis*, 1944), romans (*Comme le temps passe*, 1937 ; *Les Sept couleurs*, 1939 ; *La Conquérante*, 1943), études historiques (*Histoire du Cinéma*, 1935 ; *Histoire de la guerre d'Espagne*, 1939, en collaboration avec son beau-frère, Maurice Bardèche), souvenirs (*Notre Avant-guerre*, 1941 ; *Journal d'un homme occupé*, 1944 ; *Lettre à un soldat de la classe 60*, 1945), poésies (*Poèmes de Fresnes*, 1945), etc.

Brinon, Fernand de (1885-1947). Chef du service de politique étrangère de *L'Information*, il est le premier journaliste français à obtenir un entretien avec Hitler en 1933. Lié à Otto Abetz, il participe à la fondation du Comité France-Allemagne, sans que son mariage avec une israélite (Lisette Franck) ne refroidisse ses sympathies. En raison de ses liens privilégiés, il est officiellement chargé par Laval, dès le 11 juillet 1940, de renouer des relations avec les Allemands. Les résultats obtenus lui valent d'être nommé en décembre 1940 délégué général du gouvernement de Vichy en zone occupée, avec rang d'ambassadeur. Après son retour au pouvoir (avril 1942), Laval le nomme secrétaire d'État. Il intervient de façon constante auprès des autorités d'occupation pour obtenir la grâce ou l'élargissement de résistants arrêtés (592 grâces et 7 371 libérations). En septembre 1944, contre l'avis de Pétain et de Laval, il dirige la « commission gouvernementale française » formée à Sigmaringen. Arrêté en mai 1945, condamné à mort par la Haute Cour, il est fusillé le 15 avril 1947 après avoir subi un véritable martyre à la fin de sa détention.

Bucard, Marcel (1895-1946). Il se destine à la prêtrise quand la guerre éclate en 1914. Sa conduite héroïque lui vaut, en 1917,

à 22 ans, d'être le plus jeune capitaine de l'armée française et l'un des plus décorés. Démobilisé en 1923, il adhère bientôt au Faisceau de Georges Valois, et collabore à partir de 1928 au journal de François Coty, *L'Ami du Peuple*. En 1933, il fonde le Francisme, parti qui se veut fasciste. L'année suivante, Bucard participe au premier et seul congrès international des mouvements fascistes de Montreux (Suisse). Au nom de l'internationalisme fasciste (qui se manifeste rarement), il reçoit quelques subsides de l'Italie mussolinienne. Malgré son opposition à la guerre, il s'engage en 1939 dans une unité combattante. En 1941, il participe à la création de la LVF. Alors que l'audience du parti franciste reste faible, la Jeunesse franciste marquera son époque. Ayant suivi la retraite des troupes allemandes, Bucard est arrêté en Italie en 1945. Condamné à mort le 31 février 1946, il marche au poteau le 19 mars, chantant *« Je suis chrétien, voilà ma gloire... »*


DR

Manifestation du Front révolutionnaire national, le 11 avril 1943. De gauche à droite, l'écrivain Alphonse de Châteaubriant, Marcel Déat, Marcel Bucard et Paul Chack. Les deux premiers, condamnés à mort par contumace, sont morts proscrits. Les deux autres ont été fusillés.

Céline, nom de plume de Louis-Ferdinand Destouches (1894-1961). Écrivain né à Courbevoie. Service militaire en 1912 au 12e régiment de cuirassiers. En 1914, au cours d'une mission, il est gravement blessé, reçoit la médaille militaire avant d'être réformé en 1915. Ayant suivi des études de médecine, il soutien sa thèse en 1924 sur la vie et l'œuvre du Dr Sommelweis. Entré au Service d'hygiène de la SDN, il est envoyé en mission aux USA et en Afrique. Il publie en 1932 *Voyage au bout de la nuit*, salué aussitôt comme une œuvre géniale et novatrice (notamment par Léon Daudet). L'intelligentsia de gauche se reconnaît dans l'esprit de ce livre, mais l'écrivain-médecin est rétif à tout engagement. A son retour d'URSS, la publication de *Mea culpa* (1936) entraîne son divorce avec la gauche. Sentant venir une nouvelle guerre, il publie alors plusieurs pamphlets virulents qui lui font soudain une réputation d'antisémitisme : *Bagatelles pour un massacre* (1937), *L'École de cadavres* (1938) et, dans un genre très différent *Les beaux draps* (1941), son seul livre « optimiste ». Il ne publie pas durant l'Occupation, mais écrit à des journalistes et accorde quelques entretiens, délivrant des critiques acerbes et débridées contre Vichy, les Juifs ou les Allemands. Durant l'été 1944, il se réfugie en Allemagne puis au Danemark où il est emprisonné. Il tente alors d'organiser sa défense, reniant sans vergogne ses diatribes antérieures. Amnistié en 1951, il s'installe à Meudon où il vit misérablement comme médecin des pauvres, publiant cependant *D'un château l'autre* (1957), *Nord* (1960), et *Rigodon* (posth. 1969).

Chack, Paul (1875-1945). Fils naturel d'un jeune lord irlandais d'origine anglaise et d'une chanteuse française, cet officier de marine cultive une anglophobie qui explique largement son acquiescement à la Collaboration. Chef du Service historique de la marine depuis 1934, président de l'Association des écrivains combattants, il s'est acquis une grande célébrité par ses récits de guerre navale. A partir de 1941, il publie des articles favorables à la Collaboration, notamment dans l'hebdomadaire *Aujourd'hui.* Président du Comité d'action antibolchevique dès sa création en 1941, il s'attire la haine des communistes. Arrêté à Paris, il est condamné à mort le 18 décembre 1944 et exécuté le 9 janvier 1945, affrontant la camarde pavillon haut.

Chateau, René (1906). Universitaire. Agrégé de philosophie, membre dirigeant du Grand Orient et de la Ligue des droits de l'homme, député radical-socialiste de La Rochelle en 1936, il vote les pouvoirs constituants au maréchal Pétain en 1940. Très favorable à Laval, il rejoint Paris, collabore à *L'Œuvre* de Marcel Déat, et prend en 1941 la direction du quotidien *La France socialiste*, sans jamais renier ni ses idées de gauche ni ses liens maçonniques. De son passage dans les prisons parisiennes de l'épuration, il tirera un témoignage hallucinant publié en 1948 sous le pseudonyme de Jean-Pierre Abel, *L'Âge de Caïn.*

Châteaubriant, Alphonse de (1877-1951). Écrivain. Dreyfusard et très à gauche dans sa jeunesse, il découvre en 1906 Romain Rolland à qui le liera une amitié indéfectible, malgré leurs différends politiques. Son premier roman, *Monsieur des Lourdines*, obtient le prix Goncourt en 1911. Le second, *La Brière*, reçoit douze ans plus tard le Grand Prix du roman de l'Académie française. Entretemps, l'écrivain a participé à la Grande Guerre, refusant d'être affecté à un bureau. Il tire de cette expérience le sentiment d'un désastre irrémédiable et l'espoir d'une réconciliation européenne. Un premier voyage dans l'Allemagne de 1934 le convainc que le national-socialisme annonce un renouveau européen, médiéval et chrétien... Il exprime cette conviction dans *La Gerbe des Forces* (1937), essai fuligineux qui fait scandale. Après l'armistice de 1940, il fonde à Paris l'hebdomadaire *La Gerbe* qui *« proclame dans un style grégorien l'incontestable caractère chrétien de la croisade hitlérienne »* (Combelle). Réfugié en Allemagne en 1945, puis en Autriche, il se dissimule sous une identité d'emprunt. Condamné à mort par contumace, il meurt à Kitzbühel le 2 mai 1951.

Cousteau, Pierre-Antoine (1906-1958). Journaliste originaire de Cubzac, en Gironde. Frère aîné du commandant Jacques-Yves Cousteau (1910-1997). Représentant de commerce, il séjourne aux USA (*« la pire année de ma vie »*) et en rapporta un pamphlet, *L'Amérique juive* (1942). Il collabore à l'organe communiste *Monde*, puis au *Journal* (1930), dont il devient secrétaire de rédaction. Entré à l'hebdomadaire *Je Suis Partout* en 1932, il y révèle un vigoureux talent de polémiste et ne tarde pas à voir dans le fascisme le seul salut pour la France et l'Europe. Mobilisé en 1939, prisonnier en 1940, il est libéré au début de 1941 et reprend sa place à *Je Suis Partout*, tout en assurant la rédaction en chef

de *Paris Soir.* Incarnant la ligne « dure » de la collaboration, il devient directeur politique de *JSP* en remplacement de Brasillach, le 1er octobre 1943. Il adhère à la Milice en 1944 et se rapproche du PPF. Réfugié en Allemagne, il est arrêté en 1945. Il affronte avec courage la cour de justice qui le condamne à mort le 23 novembre 1946, malgré la déposition de son frère, portant la médaille de la Résistance. Après 5 mois de chaînes, sa peine est commuée en détention perpétuelle le 10 avril 1947. Libéré en 1954, il collabore jusqu'à sa mort à *Rivarol*, revendiquant, comme son ami Rebatet, un agnosticisme total.

Darlan, amiral François (1881-1942). Issu d'une dynastie républicaine du Sud-Ouest, l'amiral Darlan est un pur produit de la IIIe République qui fait de lui une sorte de vice-ministre de la Marine de 1926 à 1939, et lui accorde le titre exceptionnel d'amiral de la Flotte en 1937. Devant la défaite de 1940, il est partisan de l'armistice et apporte son soutien au maréchal Pétain. Son anglophobie que renforce l'agression anglaise de Mers el-Kébir (3 juillet 1940), le sentiment aussi d'incarner le capital intact de la flotte et de l'empire, la certitude enfin d'une victoire durable de l'Allemagne, vont le pousser à devenir le champion de la collaboration d'État quand il accède au pouvoir, le 9 février 1941 en qualité de vice-président du Conseil. Son gouvernement comprend une équipe remarquable de jeunes loups (Pucheu, Marion, Barnaud, Bichelonne, Benoist-Méchin, Belin, Bouthillier, Lehideux, etc.). Après sa rencontre avec Hitler à Berchtesgaden (12 mai 1941), il persévère dans la politique décevante du « donnant-donnant », acceptant les protocoles de Paris auxquels Weygand fait obstacle. Après l'entrée en guerre des États-Unis (décembre 1941), Darlan commence à douter de la victoire de l'Axe. Il est remplacé par Laval le 18 avril 1942, mais reste le « dauphin » du Maréchal. Présent à Alger lors du débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942, il proclame (non sans hésitation) *« au nom du Maréchal »* le retour de la France dans la guerre au côté des Alliés qui reconnaissent son autorité. Devenu un obstacle incontournable pour le général de Gaulle, il est assassiné à Alger le 24 décembre 1942.

Darnand, Joseph (1897-1945). Engagé volontaire à 18 ans en 1916, il termine la guerre avec sept citations et le titre d'artisan de la victoire. Revenu à la vie civile, dirigeant à Nice une entreprise de transport routier, il milite à l'Action française puis à la Cagoule, ce qui lui vaut un séjour en prison. En 1939-40, à la tête d'un corps-franc du 24e BCA, il se couvre de gloire une nouvelle fois. Ses exploits lui valent la rosette de la Légion d'honneur et la « une » de *Match.* Capturé en juin 1940, il s'évade deux mois plus tard et regagne Nice pour y diriger la Légion des combattants. A l'automne 1941, il fonde un Service d'ordre légionnaire (SOL) plus musclé. Un an plus tard, avec l'accord de Laval, le SOL est transformé en Milice française. Celle-ci ayant encaissé plusieurs attentats sans pouvoir riposter, Darnand se tourne vers les SS qui lui fournissent des armes à partir de novembre 1943. Les Allemands exigent qu'il remplace Bousquet, secrétaire général au Maintien de l'ordre (31 décembre 1943). Il deviendra secrétaire d'État à l'Intérieur en mai 1944. A la suite du débarquement, il regroupe ses miliciens en Lorraine et organise leur repli vers l'Allemagne. Capturé en Italie en 1945, ramené en France, il est condamné à mort le 3 octobre 1945 et exécuté le 10.

Déat, Marcel (1894-1955). Originaire de la Nièvre, élève de l'ENS, il est mobilisé en 1914 et fait toute la guerre en première ligne comme officier de troupe, expérience dont il tirera fierté et qui le marquera à jamais. Agrégé de philosophie, inscrit au parti socialiste (SFIO), il entreprendra de réformer celui-ci de l'intérieur dans l'intention de dépasser le marxisme et la lutte des classes comme le propose alors le socialiste belge Henri de Man. Ces idées se heurtant à l'opposition de Léon Blum et des caciques du parti, il fait scission en 1933 et fonde le parti socialiste de France. En 1936, il se révèle un ministre de l'Air très entreprenant dans le cabinet Sarraut. C'est à cette époque qu'il fait la connaissance du colonel de Gaulle. Déat est partisan d'un rapprochement avec l'Allemagne pour éviter une nouvelle guerre. Quand celle-ci menace, au sujet de la Pologne, il écrit dans *L'Œuvre* un article retentissant : *« Faut-il mourir pour Dantzig ? »* En juillet 1940, lors de la création de l'État français, il tente vainement de convaincre le maréchal Pétain d'appuyer le nouveau régime sur un parti unique. Ayant échoué dans cette ambition, il s'installe à Paris et prend la direction de *L'Œuvre*, y dénonçant quotidiennement Vichy, siège du cléricalisme et de la réaction. En janvier 1941, avec Jean Goy (président de l'UNC) et Eugène Deloncle, il crée le Rassemblement national populaire (RNP), qu'il dirigera seul à partir de septembre 1941. Ses efforts pour unifier les mouvements collaborationnistes de zone Nord se heurtent au refus d'Abetz et à l'opposition de Doriot. Il participe à la fondation de la Légion des volontaires contre le bolchevisme (LVF), c'est à cette occasion qu'il est blessé lors de l'attentat du 27 août 1941 contre Laval. En février 1944, il est nommé ministre du Travail dans le gouvernement « pur et dur » formé par Laval avec Philippe Henriot et Joseph Darnand. Réfugié en Allemagne après août 1944, il fait partie de la commission gouvernementale de Sigmaringen. En mai 1945, il parvient à s'échapper vers l'Italie où il trouvera refuge dans un couvent en compagnie de sa femme, échappant ainsi à une mort certaine.

Deloncle, Eugène (1890-1944). Ancien polytechnicien, major de sa promotion du Génie maritime, il est grièvement blessé en 14-18 et connaît ensuite une brillante carrière d'ingénieur tout en militant aux Camelots du roi. De l'échec du 6 février 1934, il tire la conclusion qu'il faut édifier une organisation secrète capable de prendre le pouvoir par la force, ce sera l'OSARN, la « Cagoule ». Se jetant dans cette entreprise avec autant de sérieux que dans ses tâches professionnelles, il obtient des concours financiers et des soutiens militaires. Mais le complot est découvert. Lui-même et plusieurs de ses affidés sont emprisonnés en 1938. La guerre les fait sortir de prison pour servir sous les drapeaux. Survient la défaite de 1940 qui divise l'ancienne Cagoule. La plupart de ses anciens lieutenants, Groussard, Duclos, le Dr Martin, choisissent la Résistance. Il ne conserve qu'un poignée de fidèles avec qui il fonde à Paris à la fin de 1940 le Mouvement social révolutionnaire (MSR) favorable à la collaboration. En février 1941, à l'instigation d'Abetz, il rencontre Déat. Les deux hommes que tout sépare vont constituer le Rassemblement national populaire (RNP). L'association durera peu. Deloncle reprend sa liberté et participe à la création de la LVF. Mais dans le cours de 1942, il commence à éprouver des doutes sur la victoire allemande. Il s'abouche avec des officiers de l'Abwehr hostiles à Hitler. Informée de ces agissements, la Gestapo le fait assassiner chez lui, à Paris, le 7 janvier 1944.

Doriot, Jacques (1898-1945). Malgré de grands défauts, il est sans doute le plus doué des grands personnages de la collabora-

ALPHONSE
DE CHÂTEAUBRIANT

toutes ses propriétés spirituelles comme dans tous ses biens matériels si la Russie est victorieuse. Cela l'emporte sur toutes les autres considérations. » (8)

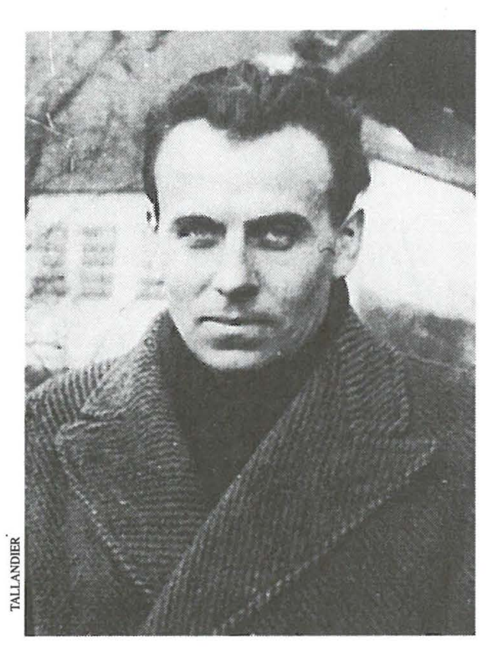
La possibilité d'une victoire des États-Unis l'inquiète d'ailleurs autant, sinon plus. Il s'exclame ainsi dans un article de *La Gerbe* du 19 juin 1941 : *« L'Amérique gouvernant l'Europe, quelle folie ! Qu'est-ce que l'Amérique peut comprendre à l'Europe ?... Et pourtant c'est à cette puissance fantômale que nos anglophiles, devenus américanophiles, voudraient confier le sort de notre continent. Délire de démission et d'abjection.* » (9)

Le fascisme de Brasillach est d'une tout autre nature que celui de Drieu, même si les événements vont progressivement les rapprocher. Non seulement Brasillach est marqué par l'influence de Maurras, mais il demeure foncièrement un Méditerranéen par ses origines familiales et sa sensibilité. Ses liens avec le Roussillon, où il passa une partie de sa jeunesse près de ses grands-parents, demeureront très forts, et il ressentira toujours une grande attirance pour l'Espagne : *« L'Espagne, depuis toujours, était le pays de notre cœur, et six générations d'hommes, après tout, me séparent seulement de mes ancêtres espagnols.* » (10)

Les « conneries » de *Mein Kampf*

Au plan politique, c'est donc avec les fascismes de l'Europe latine, en particulier le fascisme espagnol, que Brasillach ressent le plus d'affinités. Un fascisme espagnol incarné par José Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange. De l'autre côté, il y a le fascisme allemand, le nazisme *« planète inconciliable avec la nôtre »*, selon Brasillach. Pour lui, *« il n'y a pas de fascisme international, c'est une idole créée par les marxistes.* » Comme Maurras, il voit dans l'Allemagne un autre monde : *« Tout cela s'est transformé en paganisme à l'éclat insoutenable, qui se traduit par les cérémonies presque magiques de Nuremberg. Il n'y a pas de fascisme international, car l'Allemagne n'appartient pas à notre ordre moral.* » (11)

Écrivant à son ami José Lupin en 1934, il confie : *« J'ai lu* Mein Kampf. *Je dois avouer, même si cela contriste les jeunes hitlériens, nos contemporains, que je trouve cette lecture particulièrement désolante. La majeure partie du livre est le récit de la découverte de la vérité raciste par le petit Hitler... J'ai rarement vu conneries plus plates et plus désolantes.* » (12)



Louis-Ferdinand Destouches, Céline en littérature, (1894-1961). Écrivain génial et admiré, il fut beaucoup plus consciemment engagé qu'il ne voulut l'admettre après 1945.

Un an plus tôt, apprenant les premières mesures antisémites de Hitler, il écrivait au même, le 3 avril 1933 : *« Je pense que l'antisémitisme est bon et juste quand il s'adresse aux potentats, aux financiers et à l'internationale juive, mais ignoble quand sous prétexte de race (!) on expulse le boulanger juif, la marchande des quatre saisons juive et le bistrot juif. Malheureusement, je suis bien sûr qu'on n'embête que ceux-là et qu'on laisse tranquilles les autres... Je ne comprends pas ce que veut Hitler : ni le massacre ni l'expulsion ne sont une solution* ». (13)

Comme chez Maurras, il n'y a pas de racisme à l'origine de l'antisémitisme de Brasillach, mais du nationalisme. S'il en veut aux capitalistes juifs internationaux et aux émigrés qui ont fui l'Allemagne et se sont installés en France, c'est notamment parce que, selon lui, ils incitent la France à la guerre.

Si l'effondrement de la France en 1940 entraîne Brasillach vers la collaboration avec l'Allemagne, c'est tout d'abord dans l'intention de sauvegarder au mieux les intérêts français et de favoriser le retour des prisonniers. Il n'attend rien des Anglo-Américains qui n'ont pas tenu leurs promesses, et estime que la France doit chercher à reprendre sa place au sein de la nouvelle Europe qui se dessine. A partir de 1941, Brasillach pense que la France doit participer à l'effort de guerre allemand contre le bolchevisme, car l'Union soviétique ne vise pas tant à libérer l'Europe de l'occupation allemande qu'à y installer des régimes

LE ROMANTISME FASCISTE

En 1960, parait aux Éditions Fasquelle *Le Romantisme fasciste*, essai majeur de Paul Sérant, ancien résistant que sa liberté d'esprit et sa passion pour l'histoire des idées portaient à s'intéresser aux vaincus. Il y analyse la démarche de six écrivains français qui assumèrent les conséquences de leur engagement sans se déjuger, hormis peut-être Louis-Ferdinand Céline.

Farouchement solitaire et prophète d'une irrémédiable décadence, Céline fut-il sensible au romantisme fasciste ? C'est moins sûr que pour les autres. Pendant l'Occupation, il n'adhère à aucun parti, ne collabore à aucun journal, et ne publie qu'un seul livre (son seul livre « optimiste »), *Les Beaux Draps* (1941), beaucoup moins violent que ses pamphlets d'avant-guerre. A l'époque, son irritation dévastatrice n'épargne d'ailleurs ni les Allemands ni la Collaboration dont il sent qu'elle ne mène à rien. C'est ce qui le distingue du pamphlétaire volcanique qu'est Lucien Rebatet. Exaspéré par le double jeu et l'attentisme cocardier de Vichy, qu'il pourfend dans *Les Décombres* (1942), Rebatet veut croire aux chances d'une greffe franco-allemande. Il sera le seul à reprendre le combat après la guerre, à sa sortie de prison. Jusqu'au bout, il affirme que *« l'espérance est fasciste »*. Chemin sur lequel Robert Brasillach refuse de le suivre, au point de se brouiller avec les maximalistes de *Je Suis Partout* après le choc du renversement de Mussolini (25 juillet 1943). Drieu la Rochelle a perdu ses illusions plus tôt encore, mais pas plus que Brasillach il ne se reniera, assumant jusqu'à la mort le poids de son engagement. Très différent est l'itinéraire d'Abel Bonnard, intellectuel brillant égaré dans la politique, qui joue un rôle de premier plan comme ministre de l'Éducation nationale de 1942 à 1944. Exilé en Allemagne, puis en Espagne après 1945, il se réfugie dans la silence. Ce que fait également Alphonse de Châteaubriant, écrivain mystique effervescent, directeur de l'hebdomadaire *La Gerbe*, dont le national-socialisme chrétien est aussi éloigné de la réalité du nazisme que le communisme idéal de son ami Romain Rolland l'est du stalinisme.

Un septième écrivain, Marc Augier, le futur Saint-Loup, était encore obscur pendant l'Occupation, ce pourquoi Sérant n'en parle pas. Dans les années 60, renouant avec le romantisme politique, il publie des romans dont la séduction s'exerce sur de jeunes lecteurs sensibles à l'héroïsme militaire et à la mystique nordique d'une tragédie dont il fut le témoin très engagé.

DOMINIQUE VENNER

communistes. Pour cette raison, la création de la LVF lui paraît justifiée, et l'entente avec l'Allemagne une nécessité pour la survie de la France.

Brasillach n'avait a priori aucune sympathie pour le monde germanique et n'a pas avec lui les mêmes affinités que Drieu. L'évolution de ses sentiments à l'égard de l'Allemagne devra beaucoup à son amitié avec Karl-Heinz Bremer, lecteur de langue allemande à la Sorbonne et membre de l'Institut allemand de Paris, qui tomba en septembre 1942 sur le front de l'Est. La veille de sa mort, lorsque son unité était déjà encerclée par l'Armée rouge, Bremer écrivait à Brasillach : *« Sur le front même, on doit constater chaque jour combien nous sommes proches, Allemands et Français, au point de vue de la civilisation et des valeurs humaines. »* (14)

Les contacts entre les intellectuels et les artistes des deux pays marqueront profondément Brasillach et il le reconnaîtra volontiers, écrivant le 19 février 1944 dans *Révolution Nationale* : *« Je n'étais pas germanophile avant la guerre, ni même au début de la politique de collaboration. Maintenant les choses ont changé. J'ai contracté, me semble-t-il, une liaison avec le génie allemand, je ne l'oublierai jamais »* (15).


COLLECTION BARDÈCHE

Robert Brasillach à son procès. Il assuma tous ses engagements, faisant face, n'ignorant pas ce que serait le prix.

Par-delà les convictions qu'ils partagent et les choix communs qu'ils sont amenés à faire, Drieu et Brasillach continueront toujours à se distinguer par leur sensibilité. Ils apparaissent même comme incarnant chacun l'une des deux composantes de l'unité française : la France du Nord et la France du Sud. A l'esprit faustien de Drieu, hanté par la puissance, fasciné par les mythes nordiques, la France des cathédrales et des chansons de geste, s'oppose l'esprit de Brasillach tout empreint de mesure, nourri de latinité et d'hellénisme, et plus avide de bonheur et d'harmonie que de puissance.

Ils verront tous deux leur destin s'achever de manière tragique en 1945, restant jusqu'à la fin fidèles à eux-mêmes : Drieu choisira la mort, alors que Brasillach la défiera.

Au seuil de la mort, Drieu avait tenu à marquer clairement la distance qu'il avait prise par rapport à la religion chrétienne. *« Je suis au-delà du christianisme ou je n'y touche que par cette pointe supérieure où il rejoint les autres grandes religions. »* (16)

Mourir pour ses idées

Brasillach aurait pu, comme le lui conseillaient ses amis, se réfugier en Allemagne, en attendant que l'orage passe. Mais il refusa. *« Nous n'avions pas, pendant quatre ans, répété à satiété qu'il ne fallait pas émigrer pour nous sauver en Allemagne dès l'approche des Alliés. »* (17) Il ne quittera donc pas la France. Lorsqu'il apprendra l'arrestation de sa mère, il se rendra de lui-même à la préfecture de Police pour se livrer à la justice.

Brasillach se sent responsable de tous ceux qui l'ont suivi et tient à se justifier devant la cité, même s'il n'a aucune confiance en la justice des vainqueurs. Il affrontera donc son procès et la mort comme le héros d'une tragédie grecque, fidèle à lui-même jusqu'à la fin. Enfin, Brasillach demeure chrétien, même s'il y a chez lui un attachement tout païen à la terre et aux êtres de chair et de sang, comme il l'exprime avec tant de force dans le *Psaume II* des *Poèmes de Fresnes.*

La mort de Brasillach comme celle de Drieu aura un aspect sacrificiel et rappelle que mourir pour ses idées n'est pas toujours un vain mot. Après avoir entendu le verdict de la Cour qui le condamnait à mort, et alors que dans la salle on crie : *« C'est une honte ! »*, Brasillach répond : *« C'est un honneur »*, faisant ainsi écho à Drieu qui écrivait dans la dernière lettre adressée à son frère : *« J'estime donc un honneur de pouvoir mêler mon sang à mon encre et de rendre sérieuse à tous les points de vue la fonction d'écrire... »*. (18)

P. M.

Pierre Maugué est docteur d'État en sciences politiques. Sur le destin croisé de Drieu La Rochelle et de Brasillach, il a publié une longue étude dans les *Cahiers des amis de Robert Brasillach*, n° 40, automne 1995, case postale 1211, Genève 3, Suisse.

---

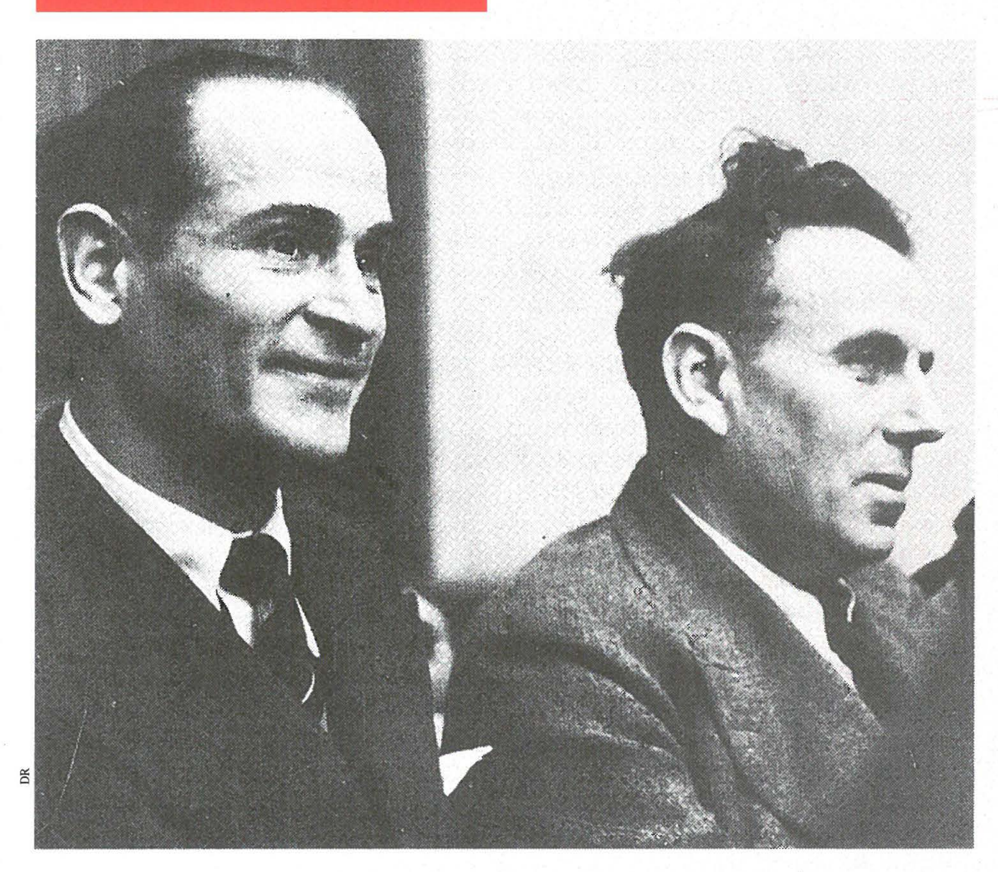
(1) *La Comédie de Charleroi*, p. 48. Folio, Paris, 1982.
(2) Lettre – préface à *Odes aux Voiles du Nord.* Le Marois, 1928.
(3) *Le Français d'Europe*, Paris, 1942.
(4) *Journal 1939-1945*, p. 367. Gallimard, Paris, 1992.
(5) Dernière lettre à son frère, 10 août 1944, *Journal 1939-1945*, op. cité, p. 505.
(6) *Chronique politique 1934-1942*, p. 57. Gallimard, Paris, 1943.
(7) *Mesure de la France*, p. 65. Grasset, Paris, 1922.
(8) *Journal 1939-1945*, op. cité, p. 281.
(9) *Chronique politique 1934-1942*, op. cité, p. 313.
(10) *Notre avant-guerre*, p. 153. Plon, Paris, 1954.
(11) *L'Action française*, 23 mars 1939.
(12) Anne Brassié, *Robert Brasillach ou Encore un instant de bonheur*, p. 62. Robert Laffont, Paris, 1987.
(13) Anne Brassié, op. cité, p. 96.
(14) Karl Epting, *Hommages à Robert Brasillach*, p. 143, n° 11-12 des *Cahiers des amis de Robert Brasillach*, Lausanne, 1965.
(15) *Œuvres complètes*, tome XII, p. 612. Club de l'Honnête Homme, Paris, 1964.
(16) *Journal 1939-1945*, op. cité, p. 506.
(17) Anne Brassié, op. cité, p. 301.
(18) *Journal 1939-1945*, op. cité, p. 505.

UN SUJET TABOU

Une collaboration juive

PAR JEAN-CLAUDE VALLA

Cette affaire dramatique ne met pas en cause quelques mercenaires, mais souvent l'élite du judaïsme français. Quand ils n'ont pas été victimes de la déportation, les acteurs de cette stupéfiante « collaboration » seront pour la plupart absous à la Libération.



DR

Une étonnante cohabitation. Photographiés côte à côte lors d'une manifestation de l'Institut d'études des questions juives (IEQJ), Raymond-Raoul Lambert, directeur général de l'UGIF, et l'écrivain Céline. Ancien combattant des deux guerres, capitaine de réserve et chevalier de la Légion d'honneur, le premier sera déporté en août 1943 pour avoir protesté contre les exactions allemandes. Il disparaîtra à Auschwitz avec sa femme et ses quatre enfants.

Interrogé par Paul Amar, le 29 janvier sur TF1, Maurice Papon avait suscité l'indignation en déclarant : *« Pour faire le procès de Vichy, on ne pourra pas éviter de parler du rôle de l'Union générale des israélites français qui a participé, sous la contrainte c'est vrai, à ce genre d'opérations. [...] Je connais, par exemple, une des personnalités du CRIF ou d'une autre association, qui était chargée pendant la guerre de trier les Juifs entre ceux qu'ils gardaient pour Drancy et ceux pour la déportation en Allemagne. C'est eux qui triaient, pas moi ! »*

Nous ignorons le nom de la personnalité mise en cause par Maurice Papon, mais, si l'on en croit le livre de l'historien Maurice Rajsfus, *Drancy – Un camp de concentration très ordinaire 1941-1944* (1), l'administration interne de ce camp de transit (2) fut confiée à des Juifs qui jouaient en quelque sorte le rôle de « kapos ». A leur tête se trouvait un responsable portant le titre de « gérant du bureau administratif », puis, à partir de 1943, celui de « commandant juif du camp » (3). Divers services furent mis en place, également confiés à des Juifs, notamment un service des effectifs, chargé d'établir la liste de ceux qui devaient être déportés. *« Viendra ensuite,* écrit Rajsfus, *la création du service d'ordre juif du camp ou MS. A la mi-septembre 1942, des internés juifs se verront confier la tâche de faire respecter le règlement intérieur du camp établi par la préfecture de Police, sous l'œil attentif du service IV J de la Gestapo. »* Cette police juive avait si mauvaise réputation à l'intérieur du camp qu'elle fut affublée du sobriquet de « Gestapolack ».

Rajsfus raconte également que le Hauptsturmführer SS Aloïs Brunner, nouveau responsable du camp de Drancy, ira jusqu'à créer, en juillet 1943, le « bureau des missions extérieures » : les « missionnaires » sont des rabatteurs juifs *« chargés d'aller traquer leurs coreligionnaires encore en liberté dans Paris ».* René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, s'indignera de l'utilisation de telles méthodes auprès de Karl Oberg, chef des SS en France. Le « bureau des missions extérieures » aura une existence éphémère, mais

son chef, le Juif autrichien Oscar Reich, devenu chef de la « Gestapolack », *« poursuivra avec quelques acolytes triés sur le volet la traque aux Juifs dans les rues de Paris »*, avant de devenir l'avant-dernier commandant juif de Drancy.

Pis encore, lorsque Brunner ira sur la Côte d'Azur, ancienne zone d'occupation italienne, pour procéder à des rafles, il se fera accompagner de deux médecins juifs de l'hôpital Rothschild (4) dont le rôle était, selon le témoignage d'un juif résistant, Albert Akerberg, *« de faire se déculotter les hommes sous les portes cochères pour voir s'ils étaient juifs ou pas »*. Ces deux médecins furent arrêtés à la Libération, alors qu'ils étaient toujours en poste à l'hôpital Rothschild, et aussitôt transférés à Drancy, recyclé en camp de détention pour les « collabos ». Mais aucun dossier ne fut constitué contre eux et ils furent rapidement libérés.

Sur les huit commandants juifs qui se sont succédés à la tête de l'administration interne de Drancy, seul Oscar Reich, sans doute en raison de ses précédentes fonctions à la tête de la « Gestapolack », a été condamné à mort et exécuté en 1946. Tous les autres seront blanchis par des « tribunaux d'honneur ». Il est vrai que quatre d'entre eux, pris à leur propre piège, avaient fini par être déportés (5).

C'est également un « jury d'honneur » – présidé par Léon Meiss, premier président du CRIF (6) – qui a jugé et acquitté les responsables de l'Union générale des israélites de France (UGIF), coupables d'avoir incité leurs coreligionnaires à l'obéissance aux lois de Vichy et aux exigences allemandes. Lorsque Albert Akerberg, ancien secrétaire général du Comité d'union et de défense des Juifs de France, écrivit à Léon Meiss pour s'étonner qu'aucun Juif résistant n'ait été appelé à participer à ce « jury d'honneur », le président du CRIF lui répondit : *« ... Il fallait savoir oublier les événements. On a absous les dirigeants de l'UGIF mais on ne pouvait pas faire autrement. »* Au nom des intérêts supérieurs de la communauté juive !

Le réquisitoire le plus accablant contre l'UGIF a été dressé par Maurice Rajsfus dans un livre bien documenté, *Des Juifs dans la Collaboration – l'UGIF 1941-1944* (7), qu'il convient toutefois de lire avec un esprit critique, tant il apparaît que l'auteur – juif d'origine polonaise dont les parents sont morts à Auschwitz après avoir transité par Drancy (8) – règle des comptes avec la bourgeoisie juive de vieille souche française qu'il accuse d'avoir collaboré avec Xavier Vallat, le premier commissaire général aux questions juives, par hostilité à l'égard des Juifs venus des ghettos d'Europe centrale et soupçonnés d'être acquis aux idées révolutionnaires.

Traumatisés par la victoire éclair des troupes hitlériennes, ces notables juifs sont les premiers à se rallier au maréchal Pétain (9). Beaucoup d'entre eux approuvent la loi du 16 août 1940 permettant de retirer la nationalité française aux Juifs fraîchement naturalisés et, lorsqu'est promulguée la loi portant statut des Juifs, le 3 octobre de la même année, ils sont convaincus qu'il s'agit d'une mesure visant surtout les Juifs étrangers (10). Ils ne vont pas tarder à déchanter, mais certains, par légalisme et dans l'espoir de limiter les dégâts, s'obstineront à collaborer aussi bien avec le Commissariat général aux questions juives (créé par Vichy le 29 mars 1941) qu'avec les services anti-juifs de la Gestapo.

Création de l'UGIF

En zone occupée, André Baur, président de l'Union libérale israélite, Georges Edinger, membre du conseil d'administration de la société Les enfants de Sion, Albert Weill, secrétaire général du Comité de bienfaisance israélite de Paris, Fernand Musnik, commissaire général adjoint des Éclaireurs israélites de France, et quelques autres notables de la communauté vont accepter en janvier 1941 de diriger un Comité de coordination des œuvres juives de bienfaisance du Grand-Paris qui s'installe au 29, rue de la Bienfaisance dans un immeuble réquisitionné par les Allemands. Dans l'esprit des autorités d'occupation, ce comité est l'ébauche d'un « groupement obligatoire des juifs », version française de la Reichsvereinnigung des Juden in Deutschland (Union générale des juifs d'Allemagne, créée en juillet 1939). Le Hauptsturmführer SS Theodor Dannecker, responsable des affaires juives de la Gestapo, s'empresse d'ailleurs d'y introduire un juif autrichien, Léo Israël Israélowicz, qui lui est totalement inféodé et qui sera responsable des *Informations juives*, le journal du comité.

L'une des initiatives les plus contestables de ce comité sera de recruter des travailleurs juifs étrangers pour des fermes des Ardennes, en zone interdite, que les nazis avaient transformées en véritables camps de travaux forcés (11). L'idée en revient au Consistoire central israélite qui, très imprudemment – le retour à la terre étant dans l'air du temps –, avait écrit le 21 avril 1941 à Xavier Vallat pour lui suggérer que *« les étrangers israélites actuellement au chômage ou internés dans des camps soient utilisés au maximum de leur capacité pour l'économie nationale »*.

C'est en partie pour tenter de contrer le projet allemand de « Judenrat » que Xavier Vallat va tenter de mettre sur pied l'Union générale des israélites de France (UGIF). Il y aura préalablement de longues et difficiles discussions avec des représentants de la communauté juive ou avec des personnalités comme Raymond-Raoul Lambert, ancien combattant des deux guerres. Le nouvel organisme voit le jour le 29 novembre 1941, avec l'aval officieux de Jacques Helbronner, président du Consistoire central israélite replié à Lyon, qui avait exigé – et obtenu – de Xavier Vallat que l'UGIF soit cantonnée dans un rôle philanthropique et social.

C'est en zone Nord que l'UGIF – dont les liaisons avec la Gestapo sont assurées par Léo Israël Israélowicz – va se montrer la plus conciliante à l'égard des Allemands. Elle va poursuivre et intensifier le recrutement des Juifs étrangers envoyés dans les Ardennes. Le 15 juillet 1942, la veille et l'avant-veille de la rafle du Vél' d'Hiv', des adhérents de l'UGIF reçoivent l'ordre de leurs dirigeants, qui ne pouvaient ignorer ce qui se prépare, de confectionner des milliers d'étiquettes destinées aux enfants qui vont être séparés de leurs parents.

Dans une lettre adressée le 1er août 1942 aux responsables parisiens de l'UGIF, le nouveau commissaire général aux questions juives, Louis Darquier de Pellepoix, exige que soient établies *« des listes nominatives de tous les chefs de famille juifs de la zone occupée »* et que soient fournis des renseignements sur les Juifs ayant quitté la zone occupée pour se réfugier en zone libre. L'objectif est de mettre à jour le fichier des Juifs établi avant la guerre par la préfecture de police de Paris (12).

Les rafles de Juifs se multipliant, les responsables de l'UGIF savent pertinemment que ce fichage permet aux Allemands de retrouver les Juifs d'Europe centrale qui ont eu la prudence de se disperser. Mais, ils vont exécuter ces ordres docilement, sans doute, comme le dit Henri Bulawko (13), parce qu'*« ils ne pouvaient imaginer le sort qui était réservé à ces Juifs étrangers trop voyants, qui parlaient mal le français et qui étaient si différents d'eux. Ils imaginaient probablement qu'on les renvoyait chez eux pour travailler. »*

Le 21 juillet, André Baur est convoqué à Drancy où les SS décident de le retenir sous prétexte que son cousin, Adolphe Ducas, qui

jouait le rôle de « kapo », s'est évadé du camp. Il y restera comme otage tant que le fugitif n'aura pas été retrouvé. Aussitôt, l'UGIF fait procéder à des recherches. Apprenant finalement que son cousin s'est réfugié en Suisse, André Baur n'hésite pas à écrire au Commissaire général aux questions juives pour lui suggérer de demander son extradition aux autorités helvétiques. En vain. Il sera finalement déporté ainsi que Marcel Stora et Fernand Musnik. Le 21 août, c'est au tour de Raymond-Raoul Lambert, président provisoire de l'UGIF, d'être arrêté par les Allemands qui cherchent ainsi à casser toute velléité de double jeu. Le 7 décembre, il sera déporté avec sa femme et ses enfants, qui tous périront à Auschwitz. Georges Edinger aura plus de chances : interné pendant quelques jours à Drancy, il est libéré en septembre 1943 et devient alors le « président général » de l'UGIF.

En zone Sud, les choses se sont gâtées en novembre 1942. Certes, malgré l'occupation allemande, les Juifs n'y seront jamais astreints au port de l'étoile jaune. L'UGIF y bénéficie encore d'un certain répit et le directeur général de la zone sud, Raymond Geissmann (14), qui a maintenu le contact avec le Consistoire central, se montre plus prudent que ses homologues de la zone nord. Mais il va commettre la même erreur qu'eux en cherchant à tout prix à garder le contrôle des enfants juifs dont les parents ont déjà été déportés. La prudence aurait voulu que ces enfants soient confiés à des familles non juives mais les autorités rabbiniques ou consistoriales craignent de les voir catéchisés par les catholiques. Le risque est d'autant plus grand que la plupart de ces enfants, issus de familles incroyantes ou non pratiquantes, sont très malléables. Il convient donc de les regrouper et de les « rejudaïser » par un enseignement religieux approprié.

Cette politique répond évidemment aux vœux des Allemands qui n'ont qu'à se féliciter de la bonne volonté des responsables de l'UGIF, lesquels n'hésitent pas à faire rechercher les enfants qui ont pu être confiés à des familles chrétiennes. Lorsque les services anti-juifs de la Gestapo décident de déporter des enfants qui ont été regroupés, ce sont parfois des employés de l'UGIF qui se chargent de les accompagner jusqu'à Drancy. Des milliers de gosses seront ainsi acheminés vers les camps



PARIS, 1er MAI 1941 — 50 Cts.

INFORMATIONS JUIVES

1re ANNEE — JOURNAL HEBDOMADAIRE — N° 3

Vous n'avez plus que sept jours

Dans le premier numéro de notre publication « Informations Juives », nous avons lancé l'appel à la population juive de Paris : « Devenez membres du Comité de Coordination et, moyennant une légère cotisation mensuelle, assurez l'existence des Œuvres de Bienfaisance ». Dans les premiers jours qui suivaient notre appel, les souscriptions affluaient tout de suite par centaines. Après le deuxième numéro c'étaient des milliers qui venaient. Nous ne connaissons pas encore le nombre exact des adhérents, mais une chose est certaine ; nombreux sont ceux qui se tiennent à l'écart. Jusqu'au 7 mai on dispose encore de sept jours et nous nous adressons à vous dans cette colonne pour que vous profitiez de ce délai.

La providence nous a fait naître Juifs. C'est un fait, on n'y peut rien. Ni en répudiant le judaïsme en tant que peuple, ni en le reniant en tant que religion. Réfléchissez un peu. Se reconnaître ouvertement ce que le sort nous a désigné, n'est-ce pas plus honorable que de chercher toujours à échapper à son destin et chaque jour se voir repoussé ? Se ranger ouvertement dans une communauté dont le destin est dur, c'est à coup sûr moins pénible pour le particulier que de refuser de faire cet acte et n'appartenir ensuite *nulle part*, de rester isolé et sans protection au milieu du tourbillon des événements.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Par ordre des Autorités compétentes nous précisons que toutes les ordonnances publiées dans ce journal sont obligatoires pour tous les Juifs du Grand-Paris. Nous rappelons énergiquement que nul n'est censé ignorer les ordonnances publiées ici et, à ce titre, personne ne peut se défendre contre les sanctions prévues pour leur non-observance.

Nous sommes en train d'élargir le Comité de Coordination : il deviendra une vaste organisation juive. Ceux qui aujourd'hui se reconnaissent spontanément des nôtres et deviennent membres du Comité de Coordination ou le feront d'ici le 7 mai, participeront à la formation de notre organisation. Et ce seront eux, qui, de priorité, profiteront des résultats de nos efforts. Le temps viendra où un seul organe aura la compétence de conseiller et d'aider les Juifs et cet organe c'est nous, c'est-à-dire le Comité de Coordination. Il est bien entendu que l'ensemble de nos services sera à la disposition de nos membres. Mais qu'il vienne quelqu'un nous trouver qui aura besoin de nous, bien qu'il fasse la sourde oreille actuellement quand c'est nous qui le sollicitons — qui sait, si à ce moment-là nous serons en mesure de l'aider, si nous aurons l'autorisation de nous porter à son secours !

Que notre devise soit : « Volonté commune, effort commun, travail commun ». Pesez bien nos paroles, prenez votre décision. Le délai pour les inscriptions expire dans sept jours ! Il deviendra très difficile d'obtenir l'admission dans nos cadres après cette date.

La décision que vous prendrez ces jours-ci peut devenir décisive pour votre avenir. Elle pourra décider de l'avenir des Juifs du Grand Paris.

L. I. I.

DR

L'hebdomadaire **Informations juives**, *un instrument contrôlé par les autorités d'occupation. Les initiales du signataire de l'éditorial de ce numéro sont celles de Léo Israël Israélowicz, un Juif autrichien totalement inféodé à la Gestapo.*

de la mort avec la complicité active de notables juifs qui ne seront même pas inquiétés après la Libération.

Négociations avec Barbie

Lors du procès Touvier, en avril 1994, Jean Ebstein-Langevin, ancien résistant et ancien déporté, a raconté comment dix-huit dirigeants de l'UGIF, dont Raymond Geissmann, *« avaient négocié à Lyon, avec Klaus Barbie, la protection des Juifs français, en livrant au même Barbie une liste, dressée par eux, de Juifs étrangers »* (15). Ils furent acquittés par le « jury d'honneur », au motif qu'ils avaient agi en état de nécessité.

Tous les Juifs impliqués dans ces affaires se sont défendus en expliquant qu'ils avaient dû composer pour tenter d'éviter le pire. Entre deux maux, il fallait choisir le moindre. Et, qui plus est, ils ignoraient tout du sort qui était réservé aux Juifs déportés. Ce sont précisément les arguments qui ont été avancés par les hauts fonctionnaires français accusés d'avoir cédé à certaines exigences allemandes. C'est le langage que tenait René Bousquet et c'est celui que tient aujourd'hui Maurice Papon.

J.-C. V.

Jean-Claude Valla a récemment publié l'*Affaire Touvier, la contre-enquête* aux éditions du Camelot, tél : 01 45 75 09 96.

(1) Le Cherche Midi éditeur, 1996.

(2) Du 27 mars 1942 au 17 août 1944, 67 000 juifs (dont 8 500 de nationalité française) ont transité par Drancy avant d'être déportés par les Allemands dans les camps de Pologne.

(3) L'un d'eux, Georges Schmidt (commandant juif du camp de novembre 1943 à avril 1944) était un ancien directeur de cabaret qui accompagnait volontiers les SS dans leurs virées nocturnes à Paris.

(4) Réquisitionné par le préfet de police de Paris pour les malades du camp de Drancy, l'hôpital Rothschild dépendait administrativement de l'UGIF.

(5) Un seul est mort en déportation : Robert Blum, commandant du camp de juillet à novembre 1943.

(6) Fondé dans la clandestinité, le Conseil représentatif des israélites de France était une émanation du Consistoire central. Il est devenu par la suite, sous le même sigle, le Conseil représentatif des institutions juives de France.

(7) EDI, 1980.

(8) De surcroît, Rajsfus fut, jusqu'à une date récente, président de l'organisation d'extrême gauche Ras l'Front.

(9) Jacques Helbronner, président du Consistoire central israélite, connaissait personnellement Philippe Pétain depuis la guerre de 14-18.

(10) A propos de certaines mesures prises par Vichy contre les Juifs étrangers, Jacques Helbronner parlait en novembre 1940 de *« normal antisémitisme »* (cité par Denis Peschanski, « Les statuts des Juifs du 3 octobre 1940 et du 2 juin 1941 », in *Le Monde juif*, janvier-mars 1991).

(11) Sur ces camps agricoles, voir Rajsfus, *Des Juifs dans la collaboration (II) – Une terre promise ? (1941-1944)*, L'Harmattan, 1989.

(12) Ce fichage se poursuivra jusqu'à la fin de l'Occupation. La dernière liste parvenue au Commissariat général aux questions juives date de la première quinzaine d'août 1944.

(13) Témoignage cité par Maurice Rajsfus dans *Des Juifs dans la Collaboration – l'UGIF 1941-1944*.

(14) Geissmann reconnaîtra, quarante ans après l'Occupation, avoir rencontré Klaus Barbie à plusieurs reprises. Son témoignage sera adressé à la justice allemande en vue de la réouverture du dossier de l'ancien gestapiste. Si l'on en croit Claude Lanval (« La grande chasse » in *Miroir de l'histoire* n° 274, janvier-février 1973), Serge Klarsfeld, jouant de la mauvaise réputation de l'UGIF, aurait plus ou mois extorqué ce témoignage et Roland Geissmann, alors avocat d'affaires à Paris, aurait contribué au financement du voyage effectué par Beate Klarsfeld en Bolivie.

(15) Cité par Jacques Trémolet de Villers, *L'affaire Touvier – Chronique d'un procès en idéologie*, Dominique Martin Morin, 1994.

L'énigme de Louis Renault

Août 1944 : Paris à peine libéré, un Comité parisien de libération, aux mains des communistes, s'occupe de châtier les « collaborateurs » véritables ou supposés. La nomination de l'avocat communiste Marcel Willard au secrétariat général à la Justice n'arrange rien : au cours des trois mois qui suivent, plusieurs milliers de personnes (10 000 selon Robert Aron) sont arrêtées et emprisonnées dans la capitale. Au premier rang de ces ennemis de classe, figurent les chefs d'entreprise accusés de collaboration « économique », comme Louis Renault.

A l'été 1944, se règlent ainsi des comptes ouverts bien avant la guerre et la défaite ; et le passé de Renault paraît, jugé à cette aune, particulièrement lourd.

Autodidacte, passionné de mécanique, Louis Renault, né le 12 février 1877, construit à Billancourt en 1898 une voiturette à prise directe, premier moteur de sa fortune. Dès 1899, il crée avec ses frères Marcel, puis Fernand, l'usine Renault Frères de Billancourt, spécialisée dans la production de voitures de course. A cette époque, il n'est toutefois que salarié de la société. En 1903, Marcel se tue accidentellement au cours de la course automobile Paris-Madrid, laissant ses parts à sa maîtresse Suzanne, qui les cède à Louis moyennant l'attribution chaque année d'une voiture et d'une rente de 10 000 francs : le voilà patron. A la veille de la Grande Guerre, l'usine de Billancourt s'étend sur 14 hectares et emploie 4 000 ouvriers. Renault participe à l'effort de guerre en sortant notamment des moteurs d'avion et, en 1918, le premier char léger FTA dont l'engagement sur le front, théorisé par le général Estienne, décide en partie de la victoire.

Dès le début du siècle, cependant, l'industriel, qui prétend mettre son entreprise à l'heure du taylorisme, passe pour un patron tyrannique et collectionne les conflits avec les syndicats. La victoire du Front populaire en 1936 se traduit par des grèves, auxquelles répond en 1938 une vague de licenciements : 2 000, pour un total de 38 000 employés.

Lorsque survient la guerre, Renault, dont l'entreprise – la plus grosse de France – produit des tracteurs, des voitures, mais aussi des avions, des camions et des blindés, travaille pour la Défense : à cette époque, les militants communistes sabotent le matériel destiné aux armées…



Louis Renault (1877-1944). Le plus célèbre constructeur français d'automobiles est-il mort en prison de mort naturelle, ou a-t-il été assassiné comme son épouse pensait en avoir la preuve ?

Avec la défaite, se pose cependant la question du maintien de l'entreprise entre des mains françaises. Composant avec les vainqueurs, Louis Renault consent à construire des camions en exécution d'un programme fixé, pour satisfaire aux exigences allemandes, par le Comité d'organisation de l'automobile (COA). Il accepte d'ouvrir dès 1940 un atelier de réparation de chars d'assaut et reconstruit ses usines aussi vite que possible après leur bombardement, en mars 1942 et avril 1943, par l'aviation britannique. Mais il refuse de construire des blindés comme l'en pressent les Allemands ; et la rapidité de la reconstruction après les raids anglais dissuade l'occupant de transférer du personnel français vers l'Allemagne. Qu'y aurait-on gagné ?

Dès le 22 août 1944 pourtant, *l'Humanité* voue ce patron indigne à la vindicte des patriotes. Une lettre de dénonciation adressée au garde des Sceaux débouche le 1er septembre sur la nomination d'un juge d'instruction, le juge Martin, qui délivre un mandat d'amener. Renault, réfugié dans le Perche, pourrait s'y soustraire, il se présente pourtant le 22 septembre devant le juge, qui le fait incarcérer à Fresnes le lendemain.

A 67 ans, le prisonnier souffre de graves handicaps : depuis 1940, il s'exprime de plus en plus difficilement et perd la mémoire. Examiné le 27 septembre par deux médecins, ceux-ci parlent de sénilité et conseillent de l'interner dans un hôpital psychiatrique. En fait d'hôpital, il reste à Fresnes, où les FTP imposent leur loi… Sur les sévices qu'ils lui font subir, les témoignages convergent : à sa femme Christiane, qui, le visitant le 3 octobre, lui laisse espérer une proche libération, il répond : *« Ce sera trop tard, ils m'auront tué avant, car c'est la nuit qu'ils viennent. »* Le lendemain, 4 octobre, à un visiteur, Louis Charels, qui l'aperçoit mal en point, un gardien confie : *« Cette nuit ils l'ont tabassé, ils ne l'ont pas ménagé. »* A l'un de ses codétenus, Pierre Collet, qui l'encourage un autre jour, l'industriel répond : *« Ils sont terribles, ils sont capables de tout. C'est épouvantable, ils nous tueront ! »*…

Le juge Martin ordonne trop tard de transférer le captif à la maison de santé de Ville-Évrard : transporté le 17 octobre à la clinique des frères Saint-Jean-de-Dieu à Paris, Louis Renault décède le 24, au terme d'une agonie très douloureuse. De quoi est-il mort ? Selon les médecins de Saint-Jean-de-Dieu, d'une pyélonéphrite ; selon le Dr Paul, médecin légiste qui constate le décès, de complications cérébrales. Mais, Christiane Renault ayant fait radiographier le crâne de son mari, un autre médecin, le Dr Truchot, remarque quelques années plus tard une fracture de la première vertèbre cervicale, constatation sur laquelle il reviendra après la plainte contre X déposée en 1955 par Mme Renault pour homicide volontaire…

En 1956, après exhumation du corps, Louis Renault sera réputé décédé des suites d'une pneumonie. Pas de quoi revenir sur la confiscation pure et simple de ses usines, décidée dès le 15 novembre 1944…

NICOLAS MERCIER

MONSIEUR JOSEPH

Gestapo et bonnes affaires

PAR ADRIEN BROCARD

Il fricotait avec la Gestapo quand on fusillait des résistants et tripatouillait avec des ex-résistants quand on fusillait les miliciens. Il a trompé tout le monde, s'est rempli les poches et s'en est bien tiré. Exemplaire !

Fabuleux itinéraire d'une fripouille gâtée, l'histoire de Joseph Joanovici, petit émigré juif roumain qui fit fortune à l'abri du nazisme avant d'enfiler le brassard de la Résistance, ressemble à un conte de notre époque : un conte noir par plus d'un aspect et dont la morale paraît bien faible. Agent double, escroc, donneur, assassin, l'addition que Joanovici dut payer pour ses crimes fut pour le moins légère.

Né sujet russe en 1902 à Kichinev, Bessarabie, puis devenu roumain en 1920 par l'effet du traité de Trianon, Joanovici, arrivé à Paris peu après, n'y trouve pourtant pas tout de suite l'accueil espéré. En 1923, logé dans la zone de Saint-Ouen, il survit tant bien que mal en revendant aux chiffonniers et ferrailleurs des alentours les vieilleries récoltées dans les poubelles de Clichy-La Garenne. Quel avenir peut-il espérer ? Il ne sait ni lire ni écrire, mêle pour s'exprimer le roumain au français et le russe au yiddish. Pour sortir de la « mouise » où végètent ses pareils, il dispose de deux atouts : une capacité de travail impressionnante et une astuce hors pair. Ces armes-là vont se révéler redoutables.

Sa première victime est un de ses coreligionnaires : Yacoub, ferrailleur d'origine polonaise, qui le prend sous sa protection et qu'il trahit sans scrupule, jusqu'à le ruiner et à s'emparer de son entreprise. Début d'une prospérité : les affaires marchent, il trouve de nouveaux marchés, crée des filiales en Belgique et en Hollande. Mieux : au début des années trente, il passe avec l'armée de fructueux marchés dans le cadre de la construction de la ligne Maginot, tout en fournissant aux Allemands des renseignements bien informés sur cette ceinture défensive française.

Joanovici n'a ni patrie ni convictions. Agent double, il travaille dès cette époque pour l'espionnage allemand et pour les services soviétiques. Sous le couvert des deux sociétés qu'il crée, la Société de triage et de récupération et les Établissements Joanovici Frères, il donne aussi dans le recel et la revente de marchandises volées : en 1939, ses deux sociétés déclarent officiellement un chiffre d'affaires de 6 millions de francs, sans préjudice des sommes considérables que le Bessarabien engrange en toute illégalité.

Arrive la déclaration de guerre. En gage de patriotisme, Joanovici envoie à Daladier 3 000 dollars, en contribution à la défense du pays. Pour autant, les affaires continuent, y compris avec le Reich, qu'on le soupçonne de fournir en métaux par le biais de ses filiales des pays neutres. Devenu richissime, il s'installe près de l'Étoile, fraye avec la bourgeoisie et l'aristocratie, donne des réceptions fastueuses au cours desquelles les gens qu'il veut s'attacher empochent des fortunes en gagnant au poker contre des professionnels que le ferrailleur paie grassement… pour perdre ! Il incarne l'immigré patriote, le Juif persécuté, hier victime des Russes et demain de leurs alliés nazis…

AFP

Ficelé dans la robe de chambre d'Al Capone, tenant d'une main son instrument de travail, Monsieur Joseph au temps de sa splendeur. Il ne savait pas lire, mais il savait compter. Un vrai héros des temps modernes !

Juin 1940 : la France est envahie. Joanovici s'inquiète : n'est-il pas juif ? Les services qu'il rend au Reich devraient pourtant suffire à le mettre à l'abri. Bien que la zone Sud soit largement protégée par l'armistice, les conditions imposent à la France de très lourdes indemnités versées pour l'entretien des troupes d'occupation. En outre, en zone Nord l'armistice n'empêche rien : l'Abwehr contrôle le « Bureau d'achat » chargé d'organiser le pillage du pays vaincu. Joanovici y collabore, sous la direction d'Hermann Brandl, du capitaine allemand Radecke et du docteur Fuchs. En quatre ans, le ferrailleur va leur livrer 60 000 tonnes de métaux non ferreux. La collaboration économique rapporte : son chiffre d'affaires atteint 8 milliards de francs, son bénéfice net 4 milliards !

Honneur de la police

A cela s'ajoute le fruit de ses trafics divers, y compris ceux auxquels il se livre à la demande de l'occupant : ainsi sur les fausses livres sterling, fabriquées dans le cadre de l'opération Bernhardt pour affaiblir la Grande-Bretagne en écoulant massivement cette fausse monnaie par le biais des pays neutres, fructueuse mission confiée à Joanovici et à son rival, juif aussi, Mandel Szkolnikoff.

Pour « M. Joseph », tout est propre à faire de l'argent : après la rafle de 5 000 Juifs étrangers en mai 1941, c'est lui qui s'occupe des biens laissés vacants par les internés du camp de Beaune-la-Rolande, source de nouveaux marchés avec les Allemands…

A cette époque, il rencontre, dans les locaux de l'Abwehr, Henri Chamberlain, dit Lafont. Authentique truand, Lafont a été placé par les Allemands à la tête des « Services économiques français » sis au 93, rue Lauriston, où il monte, avec la participation de l'ancien inspecteur de police Pierre Bonny, une bande redoutable, composée de tueurs comme Jo Attia et Georges Boucheseiche, impliqués après guerre dans l'affaire Ben Barka, Abel Danos, ou Pierre Loutrel, qui passera à la postérité sous le sobriquet de Pierrot le Fou. Joanovici et Lafont, faisant affaires ensemble, s'assureront encore la collaboration d'une autre vedette du crime : le fameux docteur Petiot, dont l'industrieuse activité les aidera à faire disparaître définitivement un certain nombre de gêneurs et de victimes.

En 1942, le Bessarabien gagne 30 millions par semaine ! Il spécule, à cette époque, sur les ferrailles, le plomb, le nickel, le cuivre, les cuirs, les chaussures. Pour acheter les protections, il multiplie les bakchichs, érige la corruption au rang d'investissement.



Henri Chamberlain, dit Lafont. Né en 1902, abandonné par sa mère à la mort de son père, le futur chef de la « Carlingue » de la rue Lauriston apprend la vie en maison de correction. Chargé de participer au pillage de la France en 1940, il fait appel à des truands qui resteront célèbres, comme Pierre Loutrel, dit Pierrot le Fou, Abel Danos, ou Jo Attia qui, déporté pour avoir escroqué les Allemands, reviendra des camps auréolé du prestige de la Résistance… La « Gestapo française » travaille pour l'Abwehr, puis pour les SS de la Sipo-SD, sans négliger ses propres intérêts. Lafont mène grand train, côtoie la meilleure société, s'associe avec Joanovici, mélange haut banditisme et lutte contre la Résistance, ne recule jamais devant l'assassinat, mais sauve aussi de nombreuses vies grâce à ses relations. Sans opinion politique, il jouit dans le Milieu, même après sa chute, d'un immense prestige . « Balancé » à la Libération par Joanovici, il assume au cours de son procès tous les crimes de ses hommes et meurt courageusement.

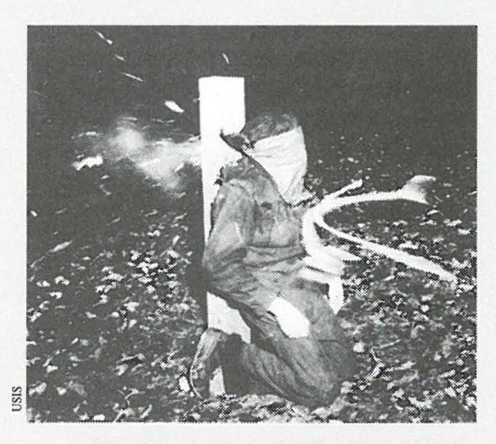
Cependant, le sort des armes se retourne contre les nazis. Le vent souffle du côté de la Résistance : le temps est venu de s'y ménager des appuis, et pour cela le mieux n'est-il pas de contrôler un réseau ? Son ami Lafont s'est acquis à la préfecture de Police d'importantes complicités : c'est vers la police aussi que regarde M. Joseph. Les hommes de la rue Lauriston commencent par décapiter un réseau de policiers résistants, Honneur de la police, dont les chefs sont arrêtés et déportés, à l'exception des moins importants : le brigadier André Fournet et l'agent Lucien Piednoir. Grâce à ces deux hommes, Joanovici met la main sur le réseau. Son nouveau nom de guerre : Spass. Avec de l'argent et des complicités, il dote Honneur de la police d'un véritable arsenal, à partir d'armes achetées à ses amis de la « Gestapo française » de l'avenue Foch, qui, ayant constitué un faux maquis, les tiennent des Américains ; ou parachutées aux maquis de la Gironde et saisies sur ses propres indications… Pour donner le change, le Bessarabien « balance » des résistants non communistes, comme le colonel Touny, chef du réseau Organisation civile et militaire, ou l'état-major FFI de la Seine-et-Marne. En juillet 1944, il dénonce encore, avec la complicité de Fournet et de Piednoir, les oblats de Marie de la communauté de la Brosse-Montceaux, qui cachent des armes. Les témoins sont liquidés.

Ainsi, à la Libération, tandis que Lafont – « donné » par Joanovici – est fusillé, que le docteur Petiot est guillotiné, le ferrailleur fait figure de grand résistant. On lui installe même un bureau à la préfecture de Police, où ses créatures ont, comme l'ancien brigadier Fournet devenu commissaire divisionnaire, pris le pouvoir à la faveur de l'épuration. Il jouit ainsi, jusqu'en 1947, d'une impunité effarante, due aux protections qu'il s'est achetées. Les choses ne changent qu'avec l'arrivée aux affaires de Paul Ramadier. A cette époque, Édouard Depreux, ministre de l'Intérieur, et Roger Wybot, à la tête de la DST, font enfin le ménage. Fournet est arrêté, le préfet de police Luizet, le directeur de la Police générale Redon, le directeur de la Police judiciaire Desvaux, suspendus… L'empire corrompu du ferrailleur s'écroule-t-il enfin ? En 1949, la justice s'en mêle : le garde des Sceaux Robert Lecourt, qui protège le Bessarabien, est pris à partie à l'Assemblée, l'affaire des oblats de Marie ressort, aussi celle des armes parachutées aux maquis girondins, les anciens de la Gestapo de l'avenue Foch témoignent. C'est la fin : incarcéré en novembre 1947, Joseph Joanovici est condamné en juillet 1949 à 5 ans de prison, 660 000 francs d'amende, la confiscation de ses biens jusqu'à concurrence de 50 millions et la dégradation nationale à vie. On ose à peine parler de « justice ». Relâché en août 1951, il subit le chantage du Milieu, est poursuivi par le fisc et finit par gagner Israël en 1957 ! Expulsé par l'État juif, il est arrêté en décembre 1958, incarcéré aux Baumettes et condamné en juin 1961 à un an de prison pour… émission de chèques sans provision ! Libéré en mai 1962, Monsieur Joseph mourra tranquillement dans son lit en 1965, à Clichy.

A. B.

CAUSES, FONCTIONNEMENT ET BILAN DE L'ÉPURATION

L'épuration procède initialement d'une intention politique. Elle vise à l'exclusion des « collaborateurs » ou supposés tels et à la répression des faits *« révélant l'intention de favoriser les entreprises de l'ennemi »*. Elle est la conséquence d'une occupation toujours plus dure et brutale qui a fait lever de légitimes désirs de vengeance. Elle résulte aussi du climat de guerre civile des années 1943-1944 et de la logique gaullienne qui niait la légalité du gouvernement de Vichy et avait dénoncé comme traîtres ses dirigeants et ses partisans. Elle fut constamment aggravée par la pression des communistes.


USIS

Exécution sommaire d'un jeune milicien.

L'épuration sauvage

Des résistants authentiques ne furent pas à l'abri des coups. Déjà, pendant les derniers mois de l'Occupation, lorsque s'instaurait le climat pré-insurrectionnel, des heurts sanglants avaient opposé les FTP communistes aux maquis de l'AS.

L'épuration sauvage ne revêt pas la même intensité dans toutes les régions. Le Midi et le Centre sont les plus touchés, le Nord et l'Est relativement épargnés. Mais il suffit de peu de chose pour que, dans une région calme, un maquis se transforme en bande de « chauffeurs », échappant à toutes les règles et à tous les interdits du droit et de la morale. L'estimation des exécutions sommaires de 1943 à 1945 est impossible. Cinquante ans après les faits, la loi du silence et la peur continuent de sévir.

Selon le colonel Passy, chef de la DGER (services spéciaux) en 1951, le ministre de l'Intérieur socialiste Adrien Texier, se basant sur les rapports des préfets, évaluait à 105 000 les exécutions sommaires commises entre juin 1944 et février 1945. Dans son *Histoire de l'Épuration*, Robert Aron estime ce chiffre excessif et le ramène à environ 40 000 exécutions.

Divers auteurs ont voulu réviser encore à la baisse. Le Comité d'histoire du temps présent a entrepris une enquête qui reste partielle et ne tient pas compte des meurtres perpétrés par des « bandes » sans lien officiel avec la Résistance, ni des exécutions faisant suite aux jugements sommaires des cours martiales de la Libération, avant l'institution des tribunaux réguliers.

Au terme d'une analyse minutieuse et impartiale, Henri Amouroux parvient, par des voies différentes et en s'appuyant sur des documents plus sûrs, à une évaluation semble-t-il assez proche de celle faite en son temps par Robert Aron.

L'épuration légale

Le premier grand procès de l'épuration fut organisé à Alger au début de 1944 pour juger Pierre Pucheu, ancien ministre de l'Intérieur de Vichy. Condamné sans preuves, il fut exécuté le 20 mars 1944 par *« raison d'État »*, suivant la formule du général de Gaulle.

L'épuration légale, judiciaire et administrative fut instituée par l'Assemblée provisoire d'Alger lors de ses séances des 11, 12 janvier et 10 juillet 1944. L'ordonnance signée par le général de Gaulle le 26 juin 1944 instituait déjà, au chef-lieu de chaque ressort de cour d'appel, des cours de justice ayant pour objet de juger les faits postérieurs au 16 juin 1940 et antérieurs à la Libération. Il pouvait s'agir de simples délits d'opinion ou d'actes ne relevant pas du droit courant. Les jurés des cours de justice étaient choisis exclusivement parmi des résistants, souvent communistes.

L'épuration administrative fut réglée par les ordonnances des 27 juin et 28 novembre 1944 qui créaient des commissions d'épuration.

11 343 fonctionnaires feront l'objet de mesures disciplinaires allant jusqu'à la révocation sans solde. De toutes les catégories professionnelles, c'est la presse qui sera le plus rudement frappée. La proportion d'écrivains et de journalistes fusillés, emprisonnés ou interdits d'exercer leur métier dépasse celle de toutes les autres catégories.

Le crime d'indignité nationale

Une ordonnance signée par le général de Gaulle, le 26 août 1944, institue rétroactivement un crime inédit, celui d'indignité nationale, et une sanction, la dégradation nationale. Cette loi légitime la répression non plus d'actes mais d'opinions.

Ses conséquences seront dramatiques pour l'honneur de quantité de braves gens et pour leur famille. La dégradation nationale prive le condamné de tout droit civique. Elle lui fait perdre son grade dans l'armée, le destitue ou l'exclut des emplois dans les offices publics et corps constitués ; le prive de la possibilité d'être juré, expert, arbitre, avocat, notaire, avoué, enseignant ou surveillant, directeur ou simple salarié d'une entreprise de presse, de radio ou de cinéma, journaliste, gérant ou dirigeant de société. Près de 50 000 « indignes nationaux », cela signifie 250 000 personnes directement touchées, réduites à la pauvreté, parfois à la misère, par la perte du travail de celui qui assurait leur subsistance.

Chiffres et statistiques

Les statistiques de l'épuration légale sont mieux tenues que celles de l'épuration sauvage. Quand la dernière cour de justice cessa ses activités en 1951, le nombre d'affaires jugées s'élevait à 57 954, auxquelles il faut ajouter 69 797 autres réglées par les chambres civiques ou qu'eut à connaître (membres du gouvernement et assimilés) la Haute Cour. Le bilan suivant ne tient pas compte des condamnations à mort prononcées par les cours martiales :
– condamnations à mort en présence des accusés : 2 853 ;
– condamnations à mort par contumace : 3 910 ;
– condamnations à mort suivies d'exécution : 767 ;
– travaux forcés à perpétuité : 2 777 ;
– travaux forcés à temps : 10 434 ;
– réclusion : 2 173 ;
– dégradation nationale : 49 723 ;
(peine principale d'une cour de justice : 3 578 ; par chambre civique : 46 145, dont 3 184 condamnés relevés).

De son côté, la Haute Cour a examiné 108 affaires, prononcé 8 condamnations à mort, dont 3 appliqués (Laval, Darnand, Brinon), 42 non-lieux, 17 peines d'emprisonnement, 14 peines d'indignité nationale, dont 7 relevées « pour services rendus à la Résistance ».

Ces statistiques ne tiennent pas compte des innombrables enfermements légaux ou illégaux en détention préventive, dans des locaux administratifs, dans des prisons privées ou dans des camps d'internement.

Au début de septembre 1944, les arrestations légales semblent toucher 100 000 personnes. Le maximum sera atteint au début de 1945 avec 200 000 internés. Il faut naturellement ajouter à ces chiffres ceux des arrestations illégales.

Dans sa *Lettre aux directeurs de la Résistance*, l'écrivain et ancien résistant Jean Paulhan écrit : *« Il n'est pas exagéré d'évaluer à 1 500 000 ou 2 000 000 de personnes le nombre de Français touchés d'une façon ou d'une autre par des crimes d'épuration. »*

DOMINIQUE VENNER

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE SUR LA COLLABORATION

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Agathon, *Guidargus du livre politique sous l'Occupation*, Francis Bergeron (1990).

Amouroux, Henri, *La Grande Histoire des Français sous l'Occupation (1939-1945)*, 10 volumes, Robert Laffont, notamment le tome 3, *Les Beaux Jours des « collabos »* (1978), et le tome 10, *La page n'est pas encore tournée* (1993).

Aron, Robert, *Histoire de Vichy*, Fayard (1954). *Histoire de l'épuration*, 4 volumes, Fayard (1967-1975).

Boal, David, *Journaux intimes sous l'Occupation*, Armand Colin (1993).

Bourdrel, Philippe, *L'Épuration sauvage, 1944-1945*, 2 volumes, Perrin (1988-1991).

Brissaud, André, *La dernière année de Vichy, 1943-1944*, Perrin, (1965).

Burrin, Philippe, *La dérive fasciste. Doriot, Déat, Bergery*, Le Seuil (1986). *La France à l'heure allemande*, Le Seuil (1995).

Cointet, Jean-Paul, *Histoire de Vichy*, Plon (1996).

Cointet, Michèle, *Vichy capitale, 1940-1944*, Perrin (1993).

Conan, Éric & Rousso, Henry, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Fayard (1994).

Dioudonnat, Pierre-Marie, *Je Suis Partout, 1930-1944*, La Table Ronde (1973). *Les 700 rédacteurs de Je Suis Partout*, Sédopols, (1993).

Dreyfus, François-Georges, *Histoire de Vichy*, Perrin (1990).

Handourtzel, Rémy & Buffet, Cyril, *La Collaboration... à gauche aussi*, Perrin (1989).

Isorni, Jacques, *Le procès de Robert Brasillach*, Flammarion (1946)

Jackel, Eberhard, *La France dans l'Europe de Hitler*, Fayard (1968).

Kaspi, André, *Les Juifs pendant l'Occupation*, Le Seuil (1991).

Klarsfeld, Serge, *Vichy-Auschwitz*, 2 volumes, Fayard (1983-1985).

Lambert, Pierre-Philippe & Le Marec, Gérard, *Partis et mouvements de la Collaboration*, Jacques Grancher (1993). *Les Français sous le casque allemand, Europe 1941-1945*, Jacques Grancher (1994).

Lévy, Claude, *Les Nouveaux Temps et l'idéologie de la Collaboration*, Armand Colin (1974).

Loiseaux, Gérard, *La littérature de la défaite et de la Collaboration*, Fayard (1995).

Mabire, Jean, *La brigade Frankreich* (1973), (réédition Jacques Grancher), *La LVF* (1985), (en collaboration avec Éric Lefebvre, réédition Jacques Grancher sous le titre *La Légion perdue*). *La division Charlemagne* (1974).

Paxton, Robert O., *La France de Vichy, 1940-1944*, Le Seuil (1973).

Rajsfus, Maurice, *Des Juifs dans la Collaboration*, EDI (1980).

Ragache, Gilles & Jean-Robert, *La vie quotidienne des écrivains et des artistes sous l'Occupation*, Hachette (1988).

Randa, Philippe, *Dictionnaire commenté de la Collaboration française* (1997), chez l'auteur (Centre MBE 246, 69, bd Saint-Marcel, 75013 Paris).

Rigoulot, Pierre, *Les Enfants de l'épuration*, Plon (1993).

de Rochebrune, Renaud & Hazera, Jean-Claude, *Les patrons sous l'Occupation*, Odile Jacob (1995).

Rossi, Angela Tasca, *Les communistes français pendant la drôle de guerre*, Les Iles d'or (1951).

Sérant, Paul, *Le romantisme fasciste*, Fasquelle (1960). *Les vaincus de la Libération*, Robert Laffont (1964).

Valla, Jean-Claude, *Affaire Touvier, la contre-enquête*, Éditions du Camelot (1996).

Varaut, Jean-Marc, *Le procès Pétain*, Perrin (1995).

BIOGRAPHIES

Andreu, Pierre & Grover, Frédéric, *Drieu La Rochelle*, La Table Ronde, (1989).

Assouline, Pierre, *Jean Jardin. Une éminence grise*, Balland (1986).

de Benoist, Alain, *Céline et l'Allemagne, 1933-1945*, *Le Bulletin célinien*, Bruxelles (1996).

Brassié, Anne, *Robert Brasillach*, Robert Laffont (1987).

Brunet, Jean-Paul, *Jacques Doriot*, Balland (1986).

Cazaux, Yves, *René Bousquet face à l'acharnement*, Jean Picollec (1996).

Cointet, Jean-Paul, *Pierre Laval*, Fayard (1993).

Coutau-Bégarie, Hervé & Huan, Claude, *Darlan*, Fayard (1989).

Deniel, Alain, *Bucard et le francisme*, Jean Picollec (1979).

Kupferman, Fred, *Laval*, Balland (1987).

Le Groignec, *Pétain, gloire et sacrifice*, NEL (1991).

Louvrier, Pascal, *Brasillach, l'illusion fasciste*, Perrin (1989)

Maugendre, L.-A., *Alphonse de Châteaubriant*, André Bonne (1977).

Nans, François-René, *Philippe Henriot*, Godefroy de Bouillon (1996).

Pédroncini, Guy, *Pétain, 1856-1918*, Perrin (1989). *Pétain, 1919-1940*, Perrin (1995).

Sabin, Guy, *Jean Bichelonne, 1904-1944*, France-Empire (1991).

Vandromme, Pol, *Rebatet*, Éditions Universitaires (1968).

Viel, Hugues, *Darnand, La mort en chantant*, Jean Picollec (1995).

MÉMOIRES

Abellio, Raymond, *Sol Invictus 1939-1947*, Ramsay (1974).

Abetz, Otto, *Histoire d'une politique franco-allemande*, Stock (1953).

Bardèche, Maurice, *Souvenirs*, Buchet Chastel (1993).

Barthélémy, Joseph, *Ministre de la Justice 1941-1943, Mémoires*, Gérard Watelet/Pygmalion (1989).

Barthélemy, Victor, *Du communisme au fascisme*, Albin Michel (1978).

Belin, René, *Du secrétariat de la CGT au gouvernement de Vichy, 1933-1944*, Albatros, (1978).

de Belleroche, Maud, Le ballet des crabes, Filipachi (1975).

Benoist-Méchin, Jacques, *De la défaite au désastre*, 2 volumes, Albin Michel, (1984-1985).

Brasillach, Robert, *Lettre à un soldat de la classe soixante*, Les Sept couleurs (1950). *Poèmes de Fresnes*, réédition La Table Ronde, (1991).

Brigneau, François, *Mon après-guerre* (1966), réédition Publications FB (5, rue Fondary, 75015 Paris).

Charbonneau, Henry, *Mémoires de Porthos*, 2 volumes, réédition La Librairie française (1980).

Combelle, Lucien, *Péché d'orgueil*, Orban (1978).

Déat, Marcel, *Mémoires politiques*, Denoël (1989).

Drieu La Rochelle, Pierre, *Journal 1939-1945*, Gallimard (1992).

du Moulin de Labarthète, Henri, *Le temps des illusions, 1940-1942*, Le Cheval Ailé, Genève (1947).

Epting, Karl, *Réflexions d'un vaincu, Au Cherche-Midi à l'heure française...*, ETL, Bourg (1953).

Gaultier, Léon, *Siegfried et le Berrichon*, Perrin (1991).

Heller, Gerhrhardt, *Un Allemand à Paris, 1940-1944*, Le Seuil (1981).

Hérold-Paquis, Jean, *Des illusions... Désillusions. Mémoires, 15 août 1944-15 août 1945*, Bourgoin (1948).

de La Mazière, Christian, *Le rêveur casqué*, Albatros (1991).

Mordrel, Olier, *Breiz Atao*, Alain Moreau (1973).

Pucheu, Pierre, *Ma vie*, Amiot-Dumont (1948).

Rebatet, Lucien, *Les Décombres* (réédition) et *Mémoires d'un fasciste, 1941-1947*, Jean-Jacques Pauvert (1976).

Saint-Loup, *Götterdämerung, Rencontre avec la Bête, 1944-1945*, Art et Histoire d'Europe (1986).

Saint-Paulien, *Histoire de la Collaboration*, L'Esprit Nouveau, (1964).

Vallat, Xavier, *Le nez de Cléopâtre*, Les Quatre Fils Aymon (1957).

Enquête sur l'histoire a publié
n° 4 (1992) : *Pétain devant l'histoire.*
n° 10 (1994) : *Les écrivains et la Collaboration.*

Livres



Eros romain, sexe et morale dans l'ancienne Rome
par Jean-Noël Robert

Sur la couverture du livre de Jean-Noël Robert, le détail d'une fresque de Pompéi. Elle ne décorait pas un lupanar mais la maison d'un honnête banquier, Caecilius Jucundus. A cette époque, le milieu du premier siècle de notre ère, *« les hommes et les femmes, du plus humble au plus souverain, s'autorisent toutes les déviances, tous les dévergondages »*, note l'historien. Avec des contraintes malgré tout. Ne sont fustigés que ceux qui entachent l'image traditionnelle du *vir* (l'homme) et de sa *virtus*. Mais l'adultère est promu au rang de divertissement à la mode, la bisexualité semble être la règle et le sexe n'a rien d'obscène : sur tous, Vénus exerce alors un pouvoir tyrannique.

Jean-Noël Robert montre cependant qu'il est impossible de s'arrêter à une seule image de l'amour à Rome. Sur douze siècles, la morale sexuelle des Romains se transforme, passe de l'austère vertu des origines à la passion la plus débridée avant de retrouver au II[e] siècle de notre ère, sous l'influence des philosophes et des médecins, la tempérance, le « souci de soi », celui de l'âme et celui du corps.

Les Belles Lettres. 394 pages, 135 F.

F. V.

Paris, deux mille ans d'histoire
par Jean Favier

L'ouvrage force le respect, suscite l'admiration et entraîne l'adhésion. L'ancien directeur général des Archives de France a évité tous les pièges. Mieux : il a construit un livre personnel qui ne ressemble à aucun autre. Désormais existe le *Paris* de Favier. A la base, trois éléments : un fleuve, la Seine, toujours navigable, aux crues rarement dramatiques et qui forme un carrefour fluvial ; des îles, nombreuses, qui rendent incommode la navigation mais facilitent le passage et la défense ; des arbres, des forêts qui entouraient le site et procuraient bois de chauffage et bois d'œuvre. Le temps venu, de la pierre, de l'excellente pierre de taille, celle de Charenton, celle de la Bièvre, permettra de bâtir au XII[e] siècle l'enceinte de Paris.

Sur ce site, à l'emplacement du Louvre, sur l'île de la Cité, l'homme apparaît dès le V[e] millénaire. Il chasse le mammouth et le renne dans le quartier de Beaugrenelle, taille des silex place du Châtelet, utilise des pirogues qu'il range à Bercy et se fortifie sur un éperon rocheux de la rive gauche entre Villejuif et la Salpêtrière. Puis ces sites sont abandonnés. Les Celtes les ignorent jusqu'à ce qu'une branche du peuple des Parisii s'y arrête vers 250-255. Avec César, la bourgade entre dans l'histoire. Il en connaît le nom, Lutecia ou Lucetia. Mais de la Lutèce gauloise, il subsiste peu de chose.

En revanche la ville nouvelle, romaine, qui s'élève rapidement sur la rive gauche en profitant de la hauteur de la montagne Sainte-Geneviève, marque le sol de façon durable. Au IV[e] siècle, après que la cité, devenue chrétienne, ait vu acclamer l'empereur Julien, Lutèce disparaît. On parle de la cité des Parisii. Au V[e] siècle, ce sera Paris. Le décor planté, s'ouvre alors la pièce dont Jean Favier est l'auteur.

Quatre actes : *« structures »*, *« une ville d'exception »*, *« la vie au quotidien »*, *« quand l'histoire de France se fait à Paris »*. A chaque fois une touche personnelle, une manière unique d'aborder l'histoire.

Si chaque chapitre est un guide à lui seul, l'ensemble impressionne par la cohérence de son architecture et par le souci du détail. Car rien n'est oublié.

Fayard. 1 008 pages, 198 F.

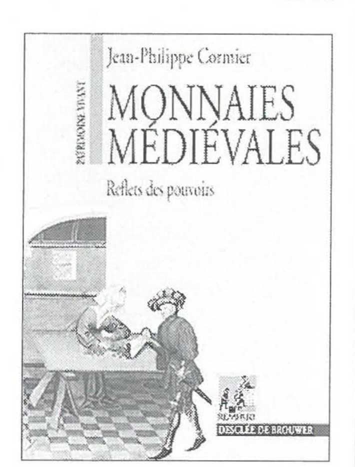
F. V.

Monnaies médiévales, reflets des pouvoirs
par Jean-Philippe Cormier

Le métal est moins fragile que le parchemin, le bois, le verre, le tissu ou la peinture. Aussi les pièces de monnaie sont les vestiges du Moyen Âge qui nous sont parvenues le plus facilement. Sans avoir l'ambition d'en dresser un catalogue exhaustif, Jean-Philippe Cormier se propose de nous initier à leur lecture, et par là à leur histoire. Une pièce de monnaie est souvent le reflet d'une époque.

Desclée de Brouwer, collection Patrimoine vivant. 112 pages, 120 F.

M. M.



Louis de Rohan, le cardinal « Collier »
par Éric de Haynin

Le prince-évêque de Strasbourg descendait d'une très ancienne lignée. Dire qu'il l'a illustrée serait franchement exagéré. On sait qu'il fut le protagoniste de l'invraisemblable affaire du collier (1784) qui valut à la jeune Marie-Antoinette une réputation détestable de femme légère et dépensière. Rohan en sortit meurtri car ridicule. L'auteur mène la vie de son héros avec érudition et vivacité. Son analyse de l'affaire proprement dite reste dans des sentiers déjà balisés. Le plus curieux à découvrir est en fait la disgrâce du cardinal puis sa pitoyable émigration. Il meurt au moment même où le Premier Consul reconstruit la France (1803).

Perrin. 357 pages, 139 F.

J.-J. B.

La Vendée Après la Terreur, la reconstruction
Ouvrage collectif

Succédant à un premier colloque tenu à la Roche-sur-Yon en 1993, cette seconde manifestation prétendait en prolonger les réflexions. Une trentaine d'intervenants se sont succédé, de disciplines et de niveaux très divers, mais bien conduits et coordonnés par Alain Gérard, le maître d'œuvre du colloque 1996. La lecture de ces communications en souligne les limites académiques. Mais on y trouvera des contributions novatrices comme celles de Pierre Gueniffey (qui traite admirablement de la dictature idéologique des missionnaires de 1793), du recteur Quenet (sur la portée du 9-Thermidor), de Roger Dupuy ou de Donald Sutherland.

La conclusion d'Alain Gérard est d'affirmer : *« La Vendée constitue un site extraordinaire pour penser la Terreur. »* Le colloque 1996 s'emploie à en faire la démonstration.

Perrin. 671 pages, 159 F.

J.-J. B.

Napoléon Le pouvoir, la nation, la légende
par Jean Tulard

Ce petit volume est issu des cours professés par Jean Tulard au Collège universitaire français de Moscou. C'est toujours avec plaisir qu'on lit les exposés de cet historien. Tulard pratique une science historique à la fois jubilatoire et critique. Il aime la période, il est fasciné par le personnage, mais pas au point de

Les Blancs et les Rouges Histoire de la guerre civile russe 1917-1921
par Dominique Venner

En publiant cette remarquable *Histoire de la guerre civile russe*, Dominique Venner complète avec bonheur l'ensemble qu'il a ouvert avec l'*Histoire des corps-francs du Baltikum* et poursuivi avec son *Histoire de l'Armée rouge* devenue une référence.

Certes, la Russie est « à la mode » depuis l'effondrement de l'URSS. Les Occidentaux n'en finissent plus de découvrir les aspects multiples et souvent méconnus du passé russe, qu'il soit militaire, social ou économique, le volet impérial, en particulier celui du dernier règne, prenant une place significative. Mais le combat impitoyable entre Blancs et Rouges était très peu connu. Quelques très rares livres en français, d'autres en russe et à diffusion restreinte, ont évoqué cette épopée sanglante.

L'ouvrage de Dominique Venner comble ce vide historique. Il décrit et analyse les faits, les hommes et les pensées de chaque camp, en prenant les événements en aval, dès 1905, au début de la décomposition du régime tsariste et des premiers indicateurs de la révolution.

Le soulèvement de février 1917, à l'arrière, alors que l'armée impériale se bat sur le front, précède le putsch bolchevique d'Octobre. C'est peu après que commence la guerre civile entre Blancs et Rouges. Tout en décrivant la genèse et l'évolution de cette guerre, du Caucase à la Sibérie, Venner cisèle les figures de tous les grands acteurs, Lénine, Trostki et leurs séides, mais aussi les généraux blancs. Aucun n'est laissé dans l'ombre de ces anciens généraux tsaristes mus autant par l'amour de la patrie que par l'ambition personnelle. De longs développements sont consacrés aux figures centrales de Dénikine, Koltchak, Wrangel et à tant de leurs camarades, Miller, Koutiepov, Kappel ou Ioudenitch, sans oublier ces chefs de bande cruels que furent Petlioura et Makhno en Ukraine ou le baron Ungern-Sternberg en Mongolie. Tout un chapitre est encore consacré à ce grand chef de guerre et à ce grand homme d'État que fut le général-baron Mannerheim, vainqueur des Rouges en Finlande.

Le conflit Blanc/Rouge laissera la Russie exsangue, après avoir bien failli, on l'oublie trop souvent, voir la victoire des Blancs. Dans cette guerre sans pitié, le rôle des Alliés ne fut pas toujours beau, le livre de Venner n'en fait pas mystère. Un seul regret, celui de ne pas voir évoqué le destin des troupes blanches en exil se préparant à une éventuelle reprise des combats en Roumanie et dans le célèbre camp de Galipolli.

On termine le livre en découvrant que les généraux blancs n'étaient pas des réactionnaires imbéciles irrémédiablement attachés à des privilèges révolus. La remarquable déclaration faite par le général-baron Wrangel en 1920, et que reproduit Dominique Venner en est une preuve manifeste : *« A cette question* ["Pourquoi nous luttons ?"] *il ne peut être qu'une seule réponse : nous luttons pour la liberté.* [...] *C'est à Moscou que se trouve le nid de la réaction. C'est là que résident les tyrans qui traitent le peuple comme du bétail... »*

Pygmalion-Watelet. 416 pages, cahier photos.139 F.

PATRICK DE GMELINE

perdre son sang-froid. A noter les échappées en direction du cinéma (précieuse filmographie) qui, comme toujours chez cet auteur, sont des plus savoureuses.

Livre de poche, références. 149 pages, 30 F.

J.-J. B.

Bonaparte en Égypte
par Jacques Bainville

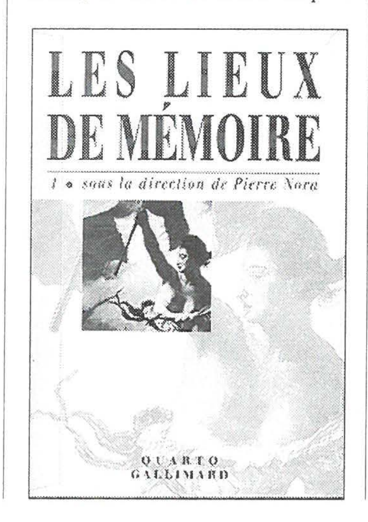
Très opportune réédition d'une étude, certes mineure mais brillante de Bainville, historien monarchiste qui eut son heure de gloire dans les années trente. D'une très grande culture historique, il était aussi doué d'un esprit de synthèse dont témoigne, par exemple, son *Histoire de France* (1924). En annexe, le curieux poème de Barthélemy et Méry, *Napoléon en Égypte*, du Vigny édulcoré mais qui reste assez drôle à lire.

Le Nadir-Balland. 186 pages, 90 F.

J.-J. B.

Les lieux de mémoire
sous la direction de Pierre Nora

L'expression « lieux de mémoire » est étrange, lourde de rêve et de mystère, avec une pointe de nostalgie. Pourtant elle a été forgée pour patronner une entreprise éditoriale et scientifique en trois gros volumes. Elle apparaît en 1984. Son auteur ? Pierre Nora, un Parisien né en 1931, à la fois universitaire et éditeur, qui, dans son séminaire à l'École des hautes études en sciences sociales, constate *« la disparition rapide de notre mémoire nationale »*. Une érosion qui le pousse à dresser *« un inventaire des lieux où elle s'est électivement incarnée et qui, par la volonté des hommes ou le travail des siècles, en sont restés comme les plus éclairants symboles : fêtes, emblèmes, monuments et commémorations, mais aussi dictionnaires et musées »*.



En 1984 sortit le premier volume de ces *Lieux de mémoire*, une enquête qui rassemble Raoul Girardet et Maurice Agulhon (entre autres), et qui brosse un portrait de la République avec ses symboles, ses hauts lieux, sa pédagogie et aussi les lieux de sa contre-mémoire, la Vendée et le mur des Fédérés. Deux autres volumes ont suivi, pour la Nation et pour les France, *France politique, sociale, religieuse, régionale*.

Après les lieux descriptifs de la division, après les lieux constitutifs de la tradition, s'affichent les lieux démonstratifs de l'identité.

Suit une série de Hauts lieux où bat le plus intensément le cœur de la France : Lascaux, Alésia, Vézelay, Notre-Dame de Paris, les châteaux de la Loire, le Sacré-Cœur de Montmartre et la tour Eiffel, classée en tête par les Français...

La conclusion générale de ce vagabondage extraordinaire (avec des faiblesses parfois) est passionnante. Elle interroge, expose des problèmes mais laisse à chacun le soin de répondre.

« Les Anglais ont la tradition, nous avons la mémoire », écrit un peu rapidement Pierre Nora. Une mémoire plurielle, complexe, contradictoire, où chacun reconstruit sa France. De ces infinies mémoires, de ces France possibles se dégage-t-il une France dénominateur commun de tous ? Pierre Nora répond par la négative : *« De collectif, le sentiment national est devenu individuel, et même individualiste »*.

Les lieux de mémoire. Les France (3 volumes de 1 000 pages environ). Collection Quarto-Gallimard. 430 F le volume.

F. V.

Pions, dames et cavaliers
par Alain Chevalier

« L'auteur fait manœuvrer fantassins et cavaliers avec les qualités d'un grand stratège. On ne s'ennuie pas une minute », a écrit Michel Mohrt de ce roman. L'auteur, à la fois homme d'affaires et normalien, ce qui prouve une certaine fantaisie, a imaginé la vie du marquis de Sançay en cette période troublée de la fin des guerres napoléoniennes. Cavalier à la noble figure, il s'accommode mal des

volte-face des pions gravitant autour du pouvoir, banquiers, généraux et grand commis de l'État qui passent sans sourciller du service de l'Empereur à celui de Louis XVIII. Il sera donc exilé mais trouvera à s'employer brillamment sur tous les champs de bataille, en Italie, puis en Russie, au service du tsar. Au service des dames aussi, comme tout chevalier qui se respecte, aussi nobles de cœur que lui. Une belle cavalcade à travers l'Europe française et une élégante réflexion sur la fidélité aux hommes comme aux femmes.

Albin Michel. 330 pages, 120 F.

A. B.

Les Mutins
Pièce inédite de Jean Brune

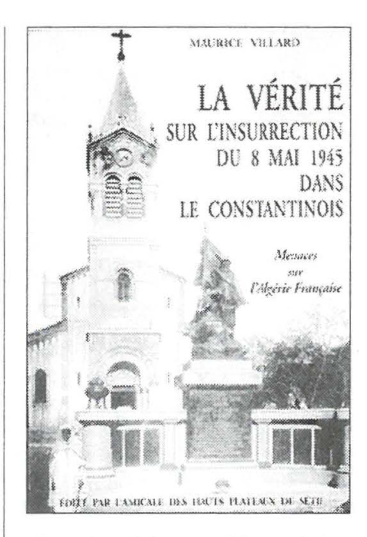
En 1898, la garnison espagnole de Baler, aux Philippines, résiste héroïquement à l'assaut des indépendantistes soutenus par les États-Unis. Quand le commandement espagnol décide d'abandonner la colonie, le jeune lieutenant Don Saturnino entre en rébellion, refusant de livrer les populations qui lui avaient été confiées. Cette habile transposition de la guerre d'Algérie, permet à Jean Brune une méditation sur la signification intemporelle de l'honneur militaire et de cet ordre laïc que devrait être l'armée : *« Les ordres naissent du sacrifice et du sang. Et ils vivent des morts qui consentent à faire offrande de leur vie. Ils sont comme les lampes, ils brûlent la vie. Et les morts ressuscitent en eux et les enrichissent de leurs vertus. C'est cela le pacte sans fin. Mourir pour l'Ordre, mais survivre dans la mémoire de l'Ordre... »*

Éditions Atlantis, Wolf Albes, Geltendorfer Str. 17, D-86316 Friedberg. Règlement par chèque à l'ordre de Wolf Albes Éditions Atlantis. 92 pages, 65 F.

D. V.

La vérité sur l'insurrection du 8 mai 1945 dans le Constantinois
par Maurice Villard

Le 8 mai 1945, jour même de la capitulation allemande, un soulèvement à caractère racial et religieux (sous le signe du djihad) ensanglantait la ville de Sétif et sa région dans le Constantinois. Une



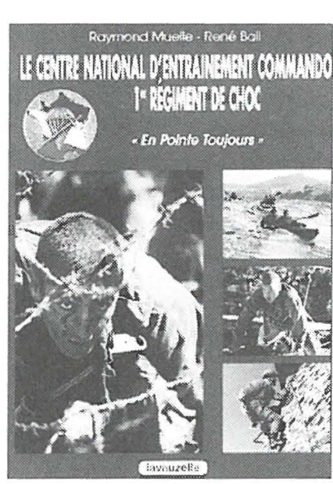
répression sévère et rapide empêcha le mouvement de se communiquer à toute l'Algérie. Ce livre est composé de témoignages précis sur les atrocités des insurgés musulmans qui s'en prirent aux Européens (hommes, femmes, enfants), ainsi qu'à leurs coreligionnaires loyaux à la France. C'est un document brut indispensable pour comprendre ce drame qui, d'une certaine façon, préfigurait le conflit de 1954.

Édité par l'Amicale des Hauts plateaux de Sétif, 8 impasse Foujita, 34500 Béziers. 436 pages, 140 F.

J.-P. A.

Le Centre national d'entraînement commando : 1er régiment de choc
par Raymond Muelle et René Bail

Le CNEC – Centre national d'entraînement commando – est un peu l'héritier du légendaire 1er régiment de choc qui s'est illustré dans les campagnes de la Libération et les combats d'Indochine et d'Algérie. Installé sur les sites



prestigieux de Montlouis et de Collioure, associant la mer et la montagne, c'est une académie militaire moderne, dont la vocation est de former les futures cadres de l'armée de terre. Personne n'était mieux placé que Raymond Muelle, qui a servi toute sa carrière militaire dans les unités de choc et de commando pour évoquer le CNEC.

Lavauzelle, album, 144 pages, nombreuses photos, 195 F.

M. M.

On m'appelait Bleu de Noir
par Alexis Arette

Sous-titré *Chroniques d'Indochine*, ce sont les souvenirs d'un engagé volontaire parachutiste qui servit dans les commandos du Nord-Vietnam de 1950 à 1954, jusqu'au jour où, grièvement blessé et médaillé militaire, il fut réformé et rapatrié. Vêtus comme les Viets du même pyjama noir, encadrant des supplétifs ou des ralliés, les Européens servant dans ces unités avaient une mission difficile de renseignements et de coups de main. Mieux et plus largement utilisés, ils auraient gêné considérablement le Vietminh, mais les états-majors étaient hostiles au développement de ces guerriers si peu militaires.

Ce récit se distingue par sa franchise brutale. Les bavures contre les populations civiles, les rapports difficiles entre les sous-officiers et leurs officiers, les troubles de conscience et même les mœurs militaires, rien de cela n'est éludé. De plus, Alexis Arette écrit dans un style remarquable qui ajoute à la précision d'un Ernst Jünger, l'humour d'un Jacques Perret. Avec, en toile de fond, une foi enracinée teintée de mysticisme. Ce très grand livre donne de la guerre d'Indochine une vision à la fois chaleureuse et tragique.

Éditions J et D. 18, rue du Folin 64200 Biarritz. 320 pages, 150 F.

J.-P. A.

L'utopie Scouts de France
par Christian Guérin

Pendant l'été 1907, le général Baden-Powell réunit une vingtaine de garçons sur l'île de Brownsea, en Angleterre méridionale. Il leur donne le nom de « scouts » ou éclaireurs. Ils sont 100 000 deux ans plus tard et sans doute trois millions à la veille de la Seconde Guerre mondiale, car le mouvement est devenu international. Si les Éclaireurs de France connaissent un bon départ, notamment sous l'impulsion du lieutenant de vaisseau Nicolas Benoit (tué en 1914, sur l'Yser), le mouvement va être l'objet de fort regrettables divisions sur des critères confessionnels, ce qu'avait toujours refusé son fondateur, fils d'un pasteur anglican, plutôt anticlérical.

Dès 1920, les « Scouts de France » ont été absorbés par la hiérarchie catholique. Chaque troupe ne fonctionne qu'avec la participation d'un aumônier. Ils sont ainsi plus de 1 800 prêtres en fonction en 1936. Comment imaginer que le mouvement ne connaisse pas les mêmes vicissitudes que l'Église ?

La volonté forcenée de rompre avec l'esprit « militaire » des origines provoqua d'inévitables scissions, notamment celle des « Scouts d'Europe », dont les effectifs atteignent désormais le tiers de celui de l'association rivale.

Fayard. 700 pages, 180 F.

J. M.

L'Ours et la chandelle
par Nicolai Davidoff

Amnesty International est-elle une organisation au-dessus de tout soupçon ? La lecture de Davidoff dicte une réponse négative. Analysant l'action de cette organisation tentaculaire, l'auteur démontre à satiété que les indignations d'Amnesty sont à sens unique, et sa pitié et sa sollicitude sélectives.

Éditions Ulysse, BP 65 33034 Bordeaux cedex. 256 pages, 159 F, franco.

Ad. B.

Un internement politique sous la Ve République
par Laurent Wetzel

Dans un État dit de droit peut-on interner (provisoirement), sous prétexte psychiatrique, un maire (sortant) et ce, à la veille d'un scrutin décisif ? C'est ce qui est arrivé en juin 1995 à Laurent Wetzel, conseiller général des Yvelines et haut fonctionnaire. Dans ce livre, il expose les incroyables péripéties de cette affaire qui n'est pas sans lien avec le combat qu'il mena à Sartrouville contre les communistes en débaptisant la rue Marcel-Paul

Quand de Gaulle pensait que la France était finie

Vingt-cinq ans après sa mort, il devrait quand même devenir possible d'examiner l'étonnante carrière du général de Gaulle avec toute la distance convenable. L'exercice demeure pourtant délicat, toujours aléatoire. Pour de bonnes et de mauvaises raisons étroitement mêlées, le personnage inspire des dévotions infantiles ou des haines sans fin. Ses admirateurs célèbrent en lui le héros irréprochable, demeuré dans toute son existence au-dessus de l'humain. Beaucoup de ses adversaires persistent à le regarder derrière la ligne de mire des fusils du peloton d'exécution de Robert Brasillach ou n'entendent sa voix qu'à travers le dégoût qu'inspirent tant de paroles trompeuses : *« Je vous ai compris »* ; *« Moi vivant, le drapeau du FLN ne flottera jamais sur Alger »*, etc. N'oublions pas non plus qu'après avoir menti, il couvrait de sarcasmes les victimes de ses mensonges puis abandonnait les harkis à l'assassinat.

Mais sans le rebelle du 18-juin, la France eût-elle participé parmi les quatre vainqueurs à la capitulation du Reich ? Treize ans plus tard, la même détermination la dota d'un pouvoir exécutif respecté pour la première fois depuis un demi-siècle d'impéritie parlementaire. Elle créa aussi la force de frappe nécessaire à l'indépendance diplomatique. Ces importants services deviendraient-ils sans prix, pour un patriote, parce qu'ils s'accompagnèrent de procédés exécrables ?

Certes, le tempérament du Général facilite peu l'examen équitable de son cas. Même en politique où la droiture d'âme n'abonde guère, il poussa l'hypocrisie fort loin. Entre l'hagiographie et le dénigrement, ses biographes apportent dans l'ensemble des explications incomplètes ou partiales. Les témoignages d'anciens ministres, de proches collaborateurs, n'y remédient guère par le conformisme ou la timidité. Un ouvrage vraiment neuf restait à écrire. Il vient de paraître avec celui de Claude Guy. Pour la première fois sans doute, l'un des familiers décrit de Gaulle non pas tel qu'il doit passer dans les livres d'images, mais dans ses aspects physiques et moraux quotidiens, avec son œil « sorcier », de soudaines absences où il échappe à son entourage, puis retombe sur terre pour couvrir ses adversaires de pénibles outrages. Par exemple, Georges Bidault bassement qualifié de *« petite crapule »*.

L'homme secret surgit là tel qu'il se révéla souvent dans sa vie publique : visionnaire, lucide, résolu, indomptable, impitoyable et haineux. Claude Guy en apporte un témoignage probablement unique. A l'exception de certains textes du déjà bien oublié mais fort honnête Jean-Raymond Tournoux, aucun des livres consacrés au grand hérétique de 1940 n'avait poussé jusqu'aux mêmes profondeurs l'exploration de son tempérament retors et douloureux, d'un égocentrisme total. D'un coup, beaucoup d'autres ouvrages intéressants déjà consacrés au Général en deviennent parcellaires.

Cette rencontre si précieuse pour l'histoire entre une figure de légende et un observateur très perspicace débute en juin 1944, quand le lieutenant d'aviation Claude Guy devient aide de camp auprès du chef de la France libre. Lui-même parachutiste victime d'un accident aérien peu auparavant, le nouveau venu rejoignit la résistance militaire dès 1940. Vétéran avant l'âge, il dispose ainsi de l'autorité morale suffisante pour tenir sa place mieux qu'un subalterne ordinaire. La nature a doté ce jeune soldat d'une lucidité précoce, d'une intelligence circulaire, et d'un talent de plume certain. Ses qualités lui permettront de sténographier auprès de son maître d'assez prodigieux et parfois terrifiants monologues. Comme tant d'autres, il admire son interlocuteur. Les propos qu'il rapporte en acquièrent d'autant plus d'intérêt. Ils ne viennent pas d'un ennemi. Les héritiers du Général ne souhaitaient pas leur publication. Et pour cause !

Après une esquisse brève mais savoureuse en août 1944, juste avant la libération de Paris, les notes débutent vraiment dix-sept mois après, quand de Gaulle abandonne le pouvoir. Dans les embarras du déménagement au Pavillon de Marly, il émeut son compagnon par la *« sérénité »*, la *« douceur »* paradoxale mais *« bouleversante »* de ses traits. Pourtant, il fulmine, bougonne, excommunie, dénonce pêle-mêle Roosevelt, Churchill, les communistes, Georges Bidault déjà, beaucoup d'autres encore, et réunit tout ce monde dans un verdict général : *« L'homme ! L'homme !... Ah, l'homme est véritablement une sale bête ! »* Et ça n'est qu'un début. Continuons le combat !

Au printemps, le nouveau Misanthrope rejoint Colombey. Là, il délivre quelques confidences à ses proches : *« Voyez-vous, j'ai toujours pensé que je serai à la tête de l'État... Si je ne m'étais pas fait militaire, j'aurai fait une carrière politique. »* En juin suivant, des élections législatives arrêtent les progrès communistes. L'homme du 18-juin conclut solennellement : *« Souvenez-vous qu'il faut toujours faire confiance au peuple français, qui est éternel. Avec lui, on croit toujours au pire. Et puis, en fin de compte, il ne change jamais. »* Ensuite, ce peuple-là continue de ne point changer. Mais dans le pire, hélas !

Deux mois plus tard, un diagnostic détecte chez les chers compatriotes *« une crise de vitalité »*. Maintenant, *« ils n'acceptent plus ni leurs maux ni les remèdes à ces maux... depuis Louis XV, la France n'a cessé de perdre en ressources, en puissance... Nos querelles nous ont privés du plus clair de nos forces. »* Par comparaison, la *« vitalité du peuple allemand, sa puissance industrielle, sa passion du travail ont permis à Hitler d'opérer un redressement, mais uniquement parce que le peuple allemand – voyons les choses en face – était un grand peuple. Mais en France, ça n'est plus le cas »*. Suivent bien des mots amers encore, contre tous. Ils n'épargnent pas *« toute cette écume qui se réclame aujourd'hui de la Résistance »*. Les Français ne sont devenus à ses yeux *« rien de plus que des bourgeois »*, chacun d'abord *« en opposition totale avec tous les autres »*, chacun trichant *« mais s'indigne de ceux qui trichent plus que lui... »* Et la conclusion funèbre tombe un soir de décembre : *« Non... non... vous n'arriverez pas à dissimuler le fait qu'ils ont été et qu'ils demeurent très moches... Ils ne sont pas très intéressants »*.

Normalement, de si lourdes condamnations devraient le dissuader à jamais de revenir au pouvoir. A quoi bon diriger une multitude aussi décevante ? Mais il se voit depuis toujours *« à la tête de l'État »*. Le service d'une France abstraite justifie donc son égocentrisme et autorise encore bien des ambitions. En avril 1947, il lance le Rassemblement du peuple français – RPF – à Strasbourg. Très vite, l'aventure le déçoit. Un jour, Malraux qualifie de *« veaux »* ceux qu'il réunit, semblables selon lui aux velléitaires du parti communiste. Le mot fera une telle fortune qu'il s'étendra ultérieurement à l'ensemble de la nation. Il passera même pour une trouvaille personnelle du Général. Parfois, il circule encore.

La mystique républicaine aujourd'hui à la mode parmi les gaullistes d'adoption à la Philippe Séguin ne lui inspire pas non plus beaucoup de considération. *« A les entendre, la France a commencé à retentir aux oreilles de l'humanité en 1789 !* s'exclame-t-il. *Incroyable dérision : car c'est au contraire depuis 1789 que nous n'avons cessé de décliner ! 1789 ! Bah ! Que font-ils donc du prestige intellectuel et spirituel de la France au XVII*[e] *et au XVIII*[e] *siècles ? »* Mais qu'attendre des élites, quand le peuple lui-même ne cesse de choir ? En France, *« il n'y a plus de courant... »* soupire-t-il à Colombey, en avril 1948. Et ainsi de suite, pendant des pages et des pages, jusqu'à l'aveu final où son nihilisme atteint l'absolu : *« Non, ce pays est fini. Je n'ai jamais mesuré à aucun moment comme aujourd'hui, à quel point il n'y avait rien à tirer des hommes de ce pays. En 1940, j'avais confiance... Je me rends compte aujourd'hui que ma confiance d'alors venait de ce que je n'avais pas éprouvé la profondeur de notre pourriture. »*

Sans doute à cause d'elle, ces propos étonnants n'ont pas suscité de grands débats depuis la parution du livre. Les *« veaux »* ont plutôt tendance à marcher la tête basse.

GILBERT COMTE

En écoutant de Gaulle. Journal 1946-1949, par Claude Guy. Grasset. 520 pages 139 F.

dont il dévoila le rôle de Kapo à Buchenwald. Il révèle aussi d'autres sujets sensibles concernant les banlieues et certains scandales touchant aux marchés publics d'Île-de-France. C'est dire qu'il devenait gênant pour certains de ses anciens amis politiques qui imaginèrent un moyen apparemment légal pour l'évincer de sa mairie.
Éditions Odilon Média. 127, rue Amelot, 75011 Paris. 254 pages, 130 F.

J.-P. A.

Journaliste
par Caroline Parmentier

Ce n'est pas tous les jours qu'un livre bien fait permet de pénétrer dans l'univers mal connu et dénigré de la droite de conviction et de sa presse. D'une plume alerte et très professionnelle, Caroline Parmentier conte ses souvenirs précoces d'initiation au métier de journaliste dans un environnement politique, médiatique et judiciaire qui ne fait pas de cadeaux aux réfractaires. En se faisant engager à *Présent*, le journal que dirige Jean Madiran, cette jeune et jolie personne réalisait un rêve d'adolescence. A l'en croire, l'expérience ne l'a pas déçue. Elle raconte de l'intérieur la vie de ce journal peu ordinaire, dans la quotidienneté du travail, de la camaraderie et des combats. Un témoignage passionné et passionnant.
Éditions Difralivre, 197 pages, 100 F.

Ch. V.

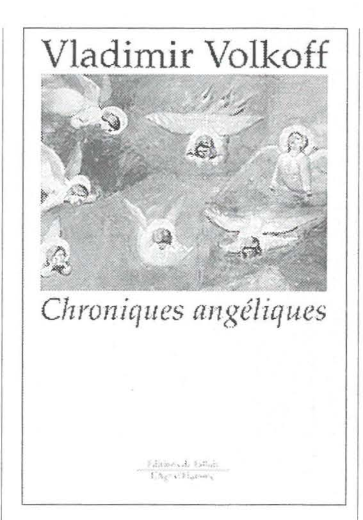
Un hold-up raté
par François Brigneau

En 120 pages féroces et hilarantes, le dernier grand pamphlétaire français livre son journal de la campagne électorale (avril, mai, juin 1997). *« Le seul commentaire qui s'impose, c'est celui-ci : bravo, Monsieur Chirac ! Encore bravo ! Votre dissolution surprise, c'était génial. Si, si... Ne soyez pas modeste... Génial ! Se dépêcher d'être raclé en 1997, pour ne pas l'être en 1998, fallait le trouver ! »* Voilà, le ton est donné. Suivent d'étonnants portraits d'hommes politiques, le démontage de pièges télévisés retournés contre leurs auteurs, et des scènes qu'on ne trouvera décrites de cette façon nulle part ailleurs, notamment l'étonnant défilé FN du 1er mai 1997. Si l'on fait une place, ici, à ce petit livre étincelant, c'est qu'il a valeur de document sur les mœurs politiques de cette fin de XXe siècle, et sur ce phénomène nouveau du populisme (15 % des suffrages), qu'un système électoral sur mesure exclut de la représentation parlementaire.
Publications FB, 5 rue Fondary, 75015 Paris. 120 pages, 70 F.

V. T.

Chroniques angéliques
par Vladimir Volkoff

A travers les douze nouvelles qui composent ces *Chroniques*, Vladimir Volkoff s'est amusé à imaginer comment le cours de l'histoire aurait pu être modifié si des anges, à supposer qu'ils existent, tels les *« agents secrets du Bon Dieu »*, étaient intervenus. Ainsi, met-il face à face en Russie, au lendemain de la révolte des Décembristes, Nicolas Ier et Fiodor Dostoïevski. Le tsar et l'écrivain n'aspiraient-ils pas tous deux au même idéal – la grandeur du peuple russe ? Vladimir Volkoff dans un autre récit a campé un Lénine saisi par le doute devant la démonstration d'un éminent mathématicien de Saint-Pétersbourg



tendant à prouver l'existence de Dieu. La révolution d'Octobre aurait-elle suivi une autre voie, si l'homme de sciences avait achevé à temps son équation?
De Fallois-L'Âge d'Homme. 340 pages, 125 F.

M. M.

Pages réalisées par Jean-Paul Angelelli, Anne Brassié, Jean-Joël Brégeon, Adrien Brocard, Gilbert Comte, Patrick de Gmeline, Jean Mabire, Macha Manski, Virginie Tanlay, Frédéric Valloire, Charles Vaugeois, Dominique Venner.

L'Empire, tambour battant

Voilà donc l'autre collection qui profite du bicentenaire tout proche du Consulat et de l'Empire pour nous donner un certain nombre de témoignages et de documents d'époque. Ils sont tous extraits du *Carnet de la Sabretache*, revue savante et napoléonâtre fondée au siècle dernier et qui poursuit, encore aujourd'hui, vaillamment ses activités. Tous ces textes proviennent de livraisons du *Carnet* échelonnées entre 1893 et 1932. Leur mise en forme critique est excellente, elle repose toujours sur les manuscrits originaux.

L'intérêt de ces témoignages est très inégal. Des trois textes sur l'expédition d'Égypte, on négligera le marin Barallier et même le caporal Cailleux pour ne retenir que l'assez plaisante description de l'Égypte due à l'artilleur Bonnefons. C'est de l'ethnographie bien sentie et plutôt décapante. Sur la campagne de 1805 (Ulm, Austerlitz), il y a de bonnes choses à prendre chez l'officier de génie La Farelle et chez Lataye qui commandait le 10e cuirassier, ci-devant Royal-Cravate, dans lequel il servait depuis 1773. Sorti de l'École militaire en 1804, le capitaine Paris porte sur l'armée de 1805 cette appréciation aussi pertinente que nostalgique (il écrit en 1863) : *« C'est l'époque où l'armée avait atteint son bel idéal, l'époque, où formée, aguerrie, illustrée par les guerres de la République, elle venait dans les camps des côtes de l'océan, de compléter son organisation, de consolider et perfectionner son instruction, en même temps qu'elle conservait encore cet esprit de désintéressement total qui faisait, par exemple, que des capitaines de grenadiers préféraient à l'avancement qui leur était offert la satisfaction de rester à la tête de leurs grenadiers ».*

Bien entendu, tout ce qui traite de la campagne de Russie prend des dimensions hors du commun. Les trois récits retenus nous donnent une idée « moyenne » des souffrances endurées. C'est du « Chabert » sans la touche romanesque mais avec un tel souci vériste du détail qu'il rend beaucoup de scènes insupportables.

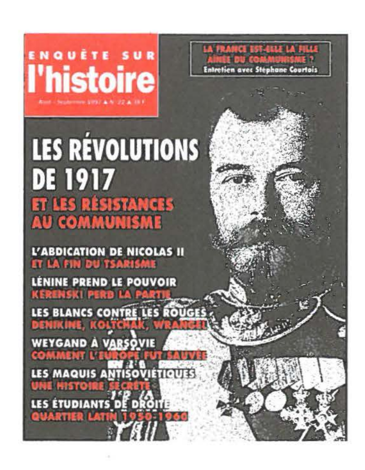
Le général-baron Ameil était reconnu de ses pairs. Marbot, qui ne l'aimait pas, acceptait de le ranger parmi les meilleurs cavaliers de l'Empire. Entré dans la Garde nationale à 14 ans, il ne quitta l'uniforme qu'en 1815 et subit une proscription qui contribua à le frapper d'aliénation mentale et à en mourir en 1822. Destin pitoyable pour un guerrier émérite qui ne se raconte pas mais dont on voit qu'il n'était à l'aise que sur les champs de bataille.

On terminera avec le superbe récit du commandant de Lauthonnye. Issu de la petite noblesse limousine, il prit à contre-pied sa famille en servant Napoléon. Sa vie a toutes les allures d'un roman. Il y a chez lui du mousquetaire (il est d'ailleurs un peu gascon !), duelliste incurable, trousseur de jupons, sans états d'âme dans le commandement mais toujours avec une droiture, un sens de l'honneur qui revigorent. Il porte en lui tout le drame des demi-soldes, de ces jeunes gens qui ne se consolaient pas d'avoir perdu le « Grand Homme » et l'Europe avec. Superbe parce que mené tambour battant, sincère et désintéressé.

JEAN-JOËL BRÉGEON

– *Souvenirs et Cahiers sur la campagne d'Égypte* par Bonnefons, Cailleux, Barallier. 138 pages, 170 F.
– *Journaux et souvenirs sur la campagne de 1805* par La Farelle, Dumas, Lataye, Vial, Paris. 135 pages, 170 F.
– *Carnets et Journal sur la campagne de Russie* par Pelet, Bonnet, Everts. 172 pages, 180 F.
– *Notes et Documents* par le général-baron Ameil. 238 pages, 220 F.
– *Ma vie militaire (1807-1819)* par le commandant de Lauthonnye. 259 pages, 250 F.
Librairie historique F. Teissedre 102, rue du Cherche-Midi 75006 Paris.

Vos réactions aux précédents numéros



L'assassinat de Darlan

Vous avez rendu compte, dans le numéro 21 de votre publication, du premier volume des Mémoires *de Michel Poniatowski. Dans cet ouvrage, fort intéressant, l'auteur consacre plusieurs pages à l'assassinat de l'amiral Darlan à Alger, le 24 décembre 1942.*

J'ai moi-même publié, en 1995, un livre intitulé L'assassinat de Darlan, *(Perrin). Apparemment, l'ancien ministre ne l'a pas lu : cela lui aurait évité bien des erreurs.*

Si Michel Poniatowski met en cause, à juste titre, la responsabilité du SOE (Special Operation Executive) britannique dont j'ai été le premier, en France, à dévoiler le rôle, il passe sous silence celle du général de Gaulle et du comte de Paris, qui est tout aussi certaine. Il soutient que Carleton Coon, agent du Service de Renseignements américain, l'OSS (Office of Strategic Service), « encouragea, motiva, entraîna » *Bonnier de la Chapelle, l'assassin de Darlan, et qu'il lui remit un revolver destiné à tuer l'amiral, arme remplacée par le meurtrier par une autre fournie par l'abbé Cordier. Tout ceci est de la plus haute fantaisie : si Carleton Coon a bien été un des instructeurs, très occasionnel, de Bonnier, il n'a joué aucun rôle dans l'assassinat de Darlan. Ce sont Henri d'Astier, chef de la police de Darlan, et l'abbé Cordier, son plus proche collaborateur, tous deux monarchistes, qui ont, pendant un mois avant le meurtre, mis Bonnier en condition. C'est l'abbé Cordier qui lui remit, le matin du 24 décembre 1942, un revolver fourni à Henri d'Astier par le capitaine Watson, officier français d'origine anglaise, qui le tenait du SOE. Bonnier, le jugeant défectueux, l'échangea contre un 7,65 donné par Mario Faivre, qui le conduisit au Palais d'Été dans sa 302 Peugeot. C'est avec cette arme que le meurtrier abattit Darlan : l'autopsie prouva que l'amiral n'avait reçu qu'une seule balle, mortelle, dans le dos, et non deux dans la tête et le cœur, comme le dit Poniatowski.*

Celui-ci prétend que la « déposition initiale et complète » *de Bonnier de la Chapelle fut brûlée par le commissaire Garidacci, chargé de l'enquête après le meurtre de Darlan. Ceci est inexact : le procès-verbal des aveux réels de l'assassin, mettant en cause Henri d'Astier et l'abbé Cordier, fut certes dissimulé au juge d'instruction Rondreux et à la cour martiale par Garidacci ; mais le policier le garda par devers lui et le remit au juge Voituriez le 10 janvier 1943, lors de la seconde enquête judiciaire. J'en ai d'ailleurs publié la photocopie dans mon livre.*

J'espère que l'ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing pourra rectifier son récit à l'occasion d'une deuxième édition de son livre.

Arnaud de Chanterac

Les faits rapportés par M. de Chanterac ne sont pas contestables. On peut se reporter sur cette question au dossier que nous avions publié dans notre n° 7 (1993) *Les crimes politiques* qui comporte notamment un entretien instructif que nous avait accordé Jean-Bernard d'Astier de la Vigerie, acteur et témoin du drame.

Le Nuremberg du communisme

Je tiens à vous féliciter pour l'excellente qualité de votre revue. Vous êtes, et de très loin, la meilleure revue historique que l'on puisse trouver en France. J'ai particulièrement apprécié le n° 22 consacré aux révolutions russes, et notamment votre article intitulé « La France est-elle la fille aînée du communisme ? » *Un Nuremberg du communisme est absolument indispensable. Je suis prêt à collaborer à une telle œuvre de mémoire afin que les 60 millions de victimes du communisme ne soient pas tombés pour rien.*

Guy Faucheteau

Digniter garder

Je me sens profondément humilié dans mon honneur de soldat par le raisonnement de Raymond Muelle, dans son article « Soldats d'Indochine – Face au Vietminh », *paru dans votre numéro 22. Car, soyons honnêtes, nous avons, nous* « soldats d'Indochine » *été tous volontaires pour aller nous battre dans ce pays ; personne ne nous a forcé la main pour signer nos actes d'engagement dans l'armée française ; personne ne nous a obligés d'y accomplir un ou plusieurs séjours. Nous savions ce que nous faisions ! Nous n'étions pas des bidasses que l'on envoie, sans leur demander leur avis, au* « casse-pipe », *nous n'étions pas de la chair à canon, mais des soldats, et qui plus est, des soldats politiques. Nous participions à la longue lutte contre le bolchevisme. Il fallait d'ailleurs être bien naïf pour ne pas savoir dès 1946 contre qui nous allions nous battre. Faire partir notre lutte contre le communisme à 1949 est une escroquerie morale que je ne puis cautionner. Bien sûr, beaucoup des nôtres, faits prisonniers, sont morts dans les camps vietminhs. Mais pourquoi en rajouter et étaler nos souffrances et nos sacrifices sur la place publique, les raconter à tout un peuple, une nation qui s'en foutent complètement.*

Gardons donc notre dignité. Soyons des hommes, fiers de ce qu'ils ont été et de ce qu'ils ont accompli. Nous n'avons pas à demander réparation des injustices et des brimades dont nous avons pu faire l'objet. Nous sommes trop fiers pour demander l'aumône à quiconque. Soyons nous ! Seulement nous ! Des seigneurs. Les aristocrates du XXe siècle. Les derniers.

Comment Muelle peut-il, dans son article parler de solde ? Seuls, les pourris ont gagné de l'argent en Indochine, soit en volant, soit en pillant, soit en trafiquant sur la piastre. Soldats, nous avons été, soldats, nous devons rester.

Georges Cazalot

Notre correspondant, dont nous saluons l'esprit courageux, se méprend complètement sur le sens et le contenu de l'article de Raymond Muelle. Il s'agit d'un article historique et non d'une apologie. Il souligne une réalité. Au début de la guerre d'Indochine, la signification politique du conflit échappait à beaucoup. C'est là-bas, sur place, que de nombreux soldats ont découvert la réalité du communisme, dont ils sont devenus les adversaires farouches. Il n'y a rien là qui doive choquer notre correspondant.

Le charnier de Vinnitsa

Dans le dernier numéro de votre revue, le professeur Oleg Kobtzeff évoque le bilan humain du communisme, et l'article est notamment illustré par une vue du charnier de Vinnitsa.

Il se trouve que, quelques jours après cette lecture, je suis tombé sur le témoignage de Pierre Malo, ancien journaliste au Matin, *intitulé* Je sors du bagne. *C'est le récit de sa détention à la prison de Poissy, puis de Saint-Martin-de-Ré, à la suite d'une condamnation à huit ans de prison en 1944 pour faits de collaboration. Or, le motif qui l'a fait condamner, c'est une série de huit reportages sur le charnier de Vinnitsa, publiés dans* Le Matin, *en juillet 1943. La révélation de ce génocide communiste lui a valu, dans la France libérée de 1944, huit ans de prison.* « Un an par article », *constatait-il avec philosophie. Encore, Pierre Malo était-il en dessous d'une réalité bien plus épouvantable.*

Francis Bergeron